

JOURNAL DES CAMPAGNES



L'industrie agricole doit toujours être la base de la richesse des nations.

15ème Année

Jeudi 12 Novembre 1896

No 42

JOURNAL DES CAMPAGNES

EDITION HEBDOMADAIRE

Prix de l'abonnement : UNE PIASTRE.
POUR LA FRANCE : 10 FRANCS.

STRICTEMENT PAYABLE D'AVANCE

TMS. CHAPUIS

DIRECTEUR-PROPRIÉTAIRE

11 et 13, Rue Buade, N.-V., Québec.

LEGER BROUSSEAU

ÉDITEUR

11 et 13, Rue Buade, Québec.

LA DEPOSITION DE Mgr KEANE

La Lettre du Pape

(De la Vérité de Paris)

Nous traduisons sur le texte anglais la lettre par laquelle Sa Sainteté a imposé à Mgr Keane sa démission de l'université catholique de Washington :

A notre Vénérable Frère Jean Joseph Keane, Evêque d'Aïasso.

Vénérable frère, salut et bénédiction apostolique.

C'est la coutume que ceux qui sont nommés pour présider aux universités catholiques ne demeurent pas dans leur charge d'une façon permanente. Cette coutume s'est établie pour de sages raisons, et les pontifes romains ont toujours tenu à son observation. Maintenant donc, vénérable frère, que vous avez gouverné plusieurs années l'université de Washington dans l'établissement et le développement de la quelle vous avez montré un louable zèle et de la diligence, il a semblé meilleur de ne pas s'écarter de la coutume sus-mentionnée et qu'un autre, dont le nom sera proposé par les évêques, soit nommé pour vous succéder dans cette honorable position. Afin cependant qu'en quittant votre charge votre personne et votre dignité ne souffrent pas de dommage, Nous avons résolu de vous élever au rang d'archevêque.

Plén de sollicitude pour votre bien-être à venir. Nous laissons à votre libre choix, soit de demeurer dans votre patrie, soit, si vous le préférez, de venir à Rome. Dans le premier cas, Nous vous accorderons un siège métropolitain, si les évêques américains vous y élisent (1). Si vous vous arrêtez au second, Nous vous accueillerons de tout

(1) On sait qu'aux Etats Unis les élections épiscopales, et les nominations épiscopales sont faites sur la présentation des évêques co-provinciaux et le choix définitif du saint Père.

coeur et vous donnerons une place de consultants de la Congrégation des Evêques et de la Congrégation de la Propagande, où vous pourrez coopérer beaucoup aux intérêts de la religion aux Etats-Unis. En ce cas, Nous vous assignerions un revenu convenable pour que vous puissiez vivre honorablement.

Nous avons la ferme confiance, vénérable frère, que vous accepterez cet acte administratif de Notre part avec une généreuse bonne volonté, et, en attendant, Nous vous accordons, en gage de Notre affection paternelle, la bénédiction apostolique.

Donné à Rome, près de Saint-Pierre, ce 15 septembre 1896, dans la 19e année de Notre pontificat.

LÉON XIII PAPE.

Mgr Keane, pas plus que ses amis, n'attendait cette lettre. Il venait de rouvrir les cours de l'Université, et, la veille encore, il développait devant un reporter ses plans d'avenir. Le coup fut soudain. Le choix que lui laissait le Saint-Père n'est guère un, car, pour être élu archevêque, il faut un poste vacant. Ce poste même étant vacant, Mgr Keane ne possédait pas un nombre suffisant d'amis parmi les évêques de n'importe quelle province pour être assuré d'un vote favorable. D'autre part, aller à Rome, vivre modestement dans quelque maison religieuse, comme les vieux évêques missionnaires épuisés par une longue existence de fatigues, sans rôle actif, sans indépendance, c'était plus qu'il n'en pouvait attendre de lui-même. Il se décida donc à demeurer en Amérique sans position aucune. Voici sa réponse au Saint-Père :

Washington, 29 septembre 1896.

Très Saint Père,

S. Em. le cardinal m'a remis hier la lettre dans laquelle Votre Sainteté me fait savoir que mon administration de l'Université est arrivée à son terme et qu'un autre recteur va être nommé.

Sans un moment d'hésitation, j'accepte la volonté de Votre Sainteté comme une manifestation de la Providence de Dieu, et dès maintenant je résigne entre les mains de Son Eminence le chancelier l'office de recteur et tous les droits y attachés.

Tout en remerciant Votre Sainteté de la liberté du choix qu'elle m'a accordé, je préfère demeurer dans mon pays, et de plus, sans aucune situation officielle qu'elle qu'elle soit, (2) en tranquillité et paix.

De Votre Sainteté, le très humble fils in Xto.

John J. KEANE.

S. C.

Evêque d'Aïasso.

Voici la lettre que nous annonçons hier au sujet de la démission imposée à Mgr Keane.

Elle va bien cette portion de l'Eglise d'Amérique que MM. les abbés Klein et Charbonnel, soutenus des néochrétiens, offrent depuis quelques années à nos administrations.

Largeur d'idées, intelligence supérieure, faculté spéciale d'organisation, séduisante activité, large compréhension des concep-

(2) Les italiques ne sont pas dans l'original. "Nous les mettons pour signaler le seul passage qui dépare cette lettre autrement correcte et digne.

ins du Saint-Père : rien n'y manquait. Mais, en regard de nos pauvres évêques français si retrogrades, les Gibbons, les Keane, les Ireland, étaient des géants et des prophètes. En vain quelques hommes d'expérience qui ont vu à l'œuvre les tenants de ces doctrines essayaient-ils de modérer l'enthousiasme des naïfs ; on ne les écoutait pas et on n'admirait que plus éperdument.

On escomptait la patiente indulgence du Saint Père dans l'affaire de Faribault qui a fait couler tant d'encre inutile, comme dans celles des sociétés secrètes, protégées par ces défenseurs inattendus : on ne craignait pas d'inculper le digne archevêque de New-York et la majorité de l'épiscopat américain, dépeints à Rome, par les intéressés sous les plus noires couleurs. Aujourd'hui les yeux sont ouverts et le Pape, usant à quel point on a voulu l'abuser n'a pas hésité à frapper au point sensible, à la fermeté où se cantonnait le libéralisme américain.

L'université catholique de Washington a donné depuis quelques années au nouveau monde un spectacle assez peu édifiant. C'est là que sont venus se heurter, comme en un champ clos, le libéralisme et l'ultramontanisme. Le premier y fut malheureusement toujours plus largement représenté que le second et la victoire parut longtemps lui appartenir ! Mais le Saint-Père, averti par la multitude de plaintes respectueuses portées jusqu'à Lui par les membres de la hiérarchie épiscopale, instruit aussi par son délégué apostolique, vient enfin de frapper un grand coup. Quelques jours après l'ouverture de l'année scolaire par une lettre autographique ne laissant place à aucune appel, il a déposé le recteur Mgr Keane.

Mgr Keane est connu ici par sa fâcheuse invention du parlement religieux de Chicago et par sa tentative de congrès universel des religions à Paris qui devait en être le complément. Son hostilité pour la France n'est pas davantage un secret.

Le 30 septembre dernier, il publiait encore dans le *Washington Post* une série de considérations étranges intitulées : *Décadence de la France* fruit de ses observations profondes à Saint-Gildas de Riouys, où il a passé ses vacances. Partisan aveugle de toutes les innovations admirateur fervent des œuvres protestantes et de l'Armée du Salut, il était moins que personne capable de remplir les délicates fonctions auxquelles il avait été porté comme par surprise.

Léon XIII dans une lettre sévèrement élogieuse avait déjà condamné, il y a un an, sa folle équipée de Chicago, mais il a jugé en outre qu'il était devenu grand temps de mettre un terme aux dangereuses tendances du parti libéral et de ses chefs. La signification de cet acte de haute autorité n'a pas échappé au public. Habile à jouer du sentiment national et à remuer le jingoïsme populaire, l'état major de Mgr Ireland et de son lieutenant Mgr Keane a mis la presse en mouvement. Les critiques les moins voilées et les fureurs les plus choquantes s'étaient depuis quinze jours dans les colonnes de la presse irlando-américaine. Les deux prélats pris au dépourvu ont oublié un instant toute réserve et ont confirmé par leur conduite la justice de la sévérité pontificale.

Mgr Keane a protesté de sa soumission, mais il a en même temps dédaigneusement refusé le titre d'archevêque que le

Pape lui offrait paternellement. Il a fait plus. Lui et ses amis ont réussi à provoquer un meeting de protestation au *Carroll Institute* de Washington, dans lequel hérétiques de toutes dénominations et incroyants mêlés aux ignorants catholiques du bas peuple et aux rôdeurs de rue, sont venus Paclamer.

Mgr Ireland a été encore moins réservé, s'il est possible. Devant les nombreux reporters qu'il a habitués à venir chercher chez lui la manne quotidienne de médiocrités et d'utopies, il s'est laissé aller jusqu'à manifester sa colère contre le chef auguste de la chrétienté. (*New-York Herald* du 7 octobre). "Le recteur, dit-il, sera établi dans son poste par le comité des évêques." Suivant la remarque éinglante d'un journaliste, pour tant bien disposé à son égard, "Si Grâce de saint Paul apparaît ainsi dans la position extraordinaire d'un prélat résistant en face au Saint-Père et proposant de tenir pour non avenu un acte personnel du Souverain Pontife". Une telle conduite justifie toutes les craintes et légitime malheureusement les incroyables confidences plusieurs fois faites à la presse par des amis imprudents de l'archevêque.

Le cardinal Gibbons, par contre, s'est cantonné dans un silence relatif—je dis relatif, car il n'a pu s'empêcher de chanter d'une façon assez impetive les mérites de Mgr Keane.—On a cependant remarqué que ses rapports et ceux du nouveau délégué, Mgr Martinelli, semblent plutôt tendus. Au reste, son intimité avec Mgr Keane est trop connue pour qu'on puisse douter de ses sentiments.

Voilà donc où en sont les affaires religieuses américaines. Rome alarmée, l'épiscopat divisé, les fidèles inquiets, les protestants scandalisés, l'Université catholique profondément atteinte : est ce là ce que nous représentent les clients français du "tourbillon de Saint-Paul", *the Saint Paul's Blizzard*? Un peu plus de modération et de modestie désormais s'écarterait à MM. les néo-chrétiens qui nous ont tant vanté ce tourbillon-là.

Saint-Clément.

Le Catholic Register et M. Laurier

A propos du discours de Québec

Sévère condamnation

Les catholiques anglais ne paraissent pas aussi satisfaits du règlement projeté de la question des écoles, que les rouges de Québec qui ont acclamé M. Laurier lors que celui-ci—parlant au Château Frontenac qui évoque tant de souvenirs glorieux, comme disait M. le maire Parent— a annoncé que les catholiques n'auraient pas leurs écoles séparées.

Le *Catholic Register* qui a déjà sonné l'alarme revient à la charge à propos

du discours de M. Laurier au banquet du Frontenac et il n'est pas tendre pour le chef libéral. Voici une analyse de l'article du confrère, que nous transmet le télégramme :

"Toronto, 4.—Le *Catholic Register* attaque M. Laurier au sujet de son récent discours de Québec, dans lequel le premier ministre, parlant des "extrémistes catholiques" les représente comme exigeant "rien moins que la livre de chair que nous avons le droit de tailler dans le flanc de la province du Manitoba. Le *Catholic Register* demande si M. Laurier a le droit de tailler dans le flanc de la province du Manitoba."

Dans notre opinion, ajoute le journal, un tel langage est malheureux et injustifiable. La cause de l'éducation catholique peut difficilement être comparée par un homme public qui pèse la valeur de ses mots à l'action de Sisylock, de Venise. Nous sommes tout simplement renversés de voir le premier ministre d'une colonie anglaise se rendre responsable d'un aussi grossier travestissement d'une cause dont la justice est connue et admise par l'opinion publique dans toutes les parties de l'Empire, aussi bien que par le plus haut tribunal judiciaire du royaume. Le laisser aller de l'éloquence naturelle devrait être réfréné quand celui qui en est affligé occupe la haute et honorable position à laquelle M. Laurier est parvenu."

Après avoir discuté les termes du règlement annoncé le *Register* dit qu'ils sont tels que des catholiques pourraient les accepter dans un pays où la majorité est catholique ; mais si ces termes sont acceptés dans le Manitoba les catholiques de cette province accepteraient moins que des catholiques ont jamais accepté dans aucune partie de l'empire britannique."

Comme on le voit, l'opinion catholique s'affirme avec une énergie croissante, dans un sens hostile au fameux compromis Laurier-Tarte-Sit n.

Et nous ne sommes pas isolé dans notre sévère dénonciation du honteux discours prononcé ici par M. Laurier.

La famine aux Indes

Calcutta, 3 — L'arrivée en ce port de milliers de tonnes de blé de Californie a produit une réduction dans les prix dans certaines parties des districts où sévit la famine. L'on croit que 30,000 tonnes de blé ont été achetées pour être importées aux Indes. Le gouvernement fait l'impossible pour soulager la détresse. Il a engagé 53,800 personnes pour achever les travaux publics, car, sans cela beaucoup mourraient de faim. Les efforts causés par le manque de récoltes ne sont pas ressentis aussi sérieusement maintenant qu'ils le seront plus tard. Le plus fort de la détresse sera vers le milieu de décembre.

Evénements vils

Wallaceburg, Ont., 3.— La maison d'un nommé J. Jones, a été détruite pendant la nuit par un incendie, et trois enfants ont péri dans les flammes.

NOTRE PROGRES AGRICOLE

Le discours que l'hon. M. Beaubien a prononcé à Nicolet attire sur nous l'attention sympathique de tous les esprits impartiaux. Le Monetary Times qui n'est pas un journal conservateur, le commente dans les termes les plus élogieux et son témoignage vaut beaucoup. En effet, le Monetary Times est un journal financier qui parle avec prudence et son opinion est d'un grand poids dans le monde commercial. Voici l'article en question :

" Il y a longtemps, dit le "Monetary Times", que la protection paternelle a commencé à exercer son influence dans la province de Québec. Les habitants de la Nouvelle-France jouissaient déjà de la tutelle des Intendants de la Vieille-France. L'on s'est demandé souvent si le concours de l'Etat n'était point le moyen le plus propre à moderniser les méthodes et à développer les capacités des Canadiens-Français.

" Aujourd'hui, cependant, les beurreries ambulantes du gouvernement se prononcent à travers Ontario; nous trouvons l'Etat donnant son aide aux industries métallurgiques de notre province, à la suggestion du "Globe", jusqu'au point de concourir à l'établissement de hauts fourneaux, devant lequel les capitaux privés sont hésitants. Il n'y a plus de raison pour nous de nous scandaliser au spectacle des efforts que font les autorités provinciales de Québec pour amener les cultivateurs de cette province à une compréhension de leur industrie plus à la hauteur des temps actuels.

" La semaine dernière, le premier ministre et le ministre de l'Agriculture ont porté la parole dans une conférence d'endroits de la province, expliquant la politique du cabinet, en matière d'administration financière et d'industries agricoles.

" Nous nous bornerons à ce dernier sujet. Dans son discours de Nicolet l'honorable M. Beaubien, ministre de l'Agriculture, a décrit les efforts qu'il fait pour accomplir son dessein : " que tout son credo politique se résume dans l'Agriculture." Il a expliqué la formation et le fonctionnement des cercles agricoles, qui se réunissent une fois par semaine et discutent des améliorations aux bâtiments, aux méthodes de culture et d'industrie laitière. Les développements de cette précieuse institution ont été étonnants. Jusqu'en 1893, il n'en existait qu'une seule de douzaines. Mais depuis que le gouvernement leur a assuré une existence légale et garanti leur indépendance des sociétés d'agriculture de comtés, leur nombre s'est élevé à 559. De temps à autre, des conférences leur sont données. Nous comprenons que ces cercles démontrent l'influence de l'union dans l'accomplissement des réformes, influence que le cultivateur, comme individu, ne saurait avoir. Ne serait-ce que pour cette raison, ils sont dignes de louange.

" M. Beaubien dit encore : " Aussi l'action des cercles sur l'agriculture, sur l'amélioration des pâturages, sur la culture des racines fourragères et des fourrages verts, des légumes, sur les constructions rurales améliorées, nécessaires pour nos longs hivers, la diffusion des bonnes pratiques agricoles, l'usage des engrais artificiels, etc., etc., a été des plus efficaces. Ils ont grandement aidé à l'industrie laitière.

" Jamais organisation ne s'est révélée aussi rapidement par les bienfaits qu'elle a répandus. Un fabricant ne disait, l'an dernier, que grâce aux cercles agricoles, à lui seul, dans son hiver, il avait vendu 300 coupe-paille de plus. M. Dawes, de Lachine, M. Greenhields, de Danville, avocat et intelligent cultivateur, disent qu'ils ont, toutes les semaines, des visites de délégués des cercles agricoles désirant se procurer des reproducteurs de différentes races."

" Le "Journal d'Agriculture", qui avait 7,000 abonnés en 1892, n'en compte pas moins de 53,900 maintenant, et il est très recherché par les familles de cultivateurs qui y puisent d'utiles renseignements sur les détails secondaires de la vie des champs, aussi bien que sur les questions les plus importantes.

" Après avoir consulté la Société d'Industrie Laitière de la province, le gouvernement a fondé, en 1892, l'école d'industrie laitière de St-Hyacinthe. Dès sa première année, 1892-93, cette école eut 214 élèves; la deuxième année, elle en eut 268; la troisième, 312, et cette année, 306. Et le gouvernement, dit M. Beaubien, est décidé à maintenir cette pépinière de fabricants de beurre et de fromage, de façon que nous n'ayons raison de rien envier à nos voisins."

" Maintenant, voyons les résultats de cette sollicitude pour l'agriculture. Dans un sens, celui de l'industrie laitière, le progrès a été marqué. En 1891, il y avait, à Québec, 114 beurreries et 568 fromageries, soit en tout 682. En 1895, le nombre des beurreries avait atteint 352, et celui des fromageries était de 1,773. La production du beurre et du fromage, en 1891, n'atteignait pas \$3,500,000. En 1894, s'était produit de ces deux articles pour une valeur de plus de \$7,500,000 dans

province de Québec. La fabrication améliorée du beurre a surtout été recommandée aux cultivateurs de Québec. Et qu'on ne s'en étonne pas, car le commerce du beurre canadien à l'étranger est susceptible de développements énormes, et Québec est bien située pour devenir productrice de bon beurre sur une vaste échelle. C'est pourquoi le gouvernement a bien fait d'envoyer au Danemark, en 1895, MM Giguault et Leclair, pour étudier la question de la fabrication du beurre. La puissance de la concurrence entre voisins a aussi été employée pour stimuler les efforts faits en vue d'améliorer les produits laitiers.

" Il y a quelques années a paru dans le "Monetary Times" une série d'articles sur la valeur économique de certains produits alimentaires et sur l'opportunité d'élargir le champ de l'industrie agricole. On proposa, entre autres choses, l'imitation des différents fromages suisses et français, rares chez nous, mais non au-dessus de la capacité productive du Canada et des Canadiens. Il est donc intéressant d'entendre le ministre de l'Agriculture, à Québec, recommander la fabrication dans sa province, de différentes sortes de fromages qui n'ont pas encore été produits au Canada.

" Jusqu'à présent, dit-il, nous avons toujours produit le "Canadien Cheddar", et l'on peut dire qu'il ne s'en fabrique pas d'autre dans la province. Nous avons cependant, voulu préparer la voie à ce que je pourrais appeler les nouvelles espèces. Pourquoi ne fabriquerions-nous pas le fromage de gruyère le Camembert? Il est bien vrai que nous avons eu jusqu'à présent cet excellent petit raffiné de l'île d'Orléans et de Boucherville qui fait les délices des gourmets consommés, mais la fabrication n'a pas été en rapport avec les demandes. Nous avons donc eu devoir encourager la fabrication de nouvelles espèces de fromages... Les RR. Pères Trappistes d'Oka ont obtenu une médaille d'or et M. S. Chagnon, de St-Paul l'Ermitte, dans le comté de l'Assomption, une médaille d'argent pour un bon et excellent fromage de gruyère, fabriqué dans la province de Québec, avec du lait de nos vaches. Voilà une nouvelle industrie qui, je l'espère, se développera."

" La province possède quatre écoles d'agriculture, dont l'une à Oka. Il y a, à Roberval, une école ménagère, pour les filles. Toutes ces écoles sont bien suivies, et le nombre de leurs élèves a quadruplé en trois ans. Cela montre bien l'intérêt que prend le public aux améliorations de la culture.

" Les visites des conférenciers agricoles, des hommes enthousiastes de leur mission, ont été fructueuses plus qu'on n'osait l'espérer.

" Voici un passage de son discours où M. Beaubien révèle le but pratique de ses vues en matière d'éducation :

" Nos écoles d'agriculture seront peuplées comme le sont nos collèges classiques et, Dieu merci, après nous être réjouis de ce que l'éducation classique soit aussi répandue, nous pourrions nous dire que l'autre instruction, si importante, qui nous fournit le peuple sage, le peuple honnête, et le peuple chrétien des campagnes, est aussi appréciée."

" Il nous est impossible de suivre M. Beaubien dans tous les détails qu'il donne sur la politique de colonisation du gouvernement de Québec.

" Dans la Baie et la vallée de la Matapédia, à l'Est, au lac St-Jean, dans le Nord au lac Témiscamingue, dans l'Ouest l'on ouvre et l'on prépare les districts à coloniser par les flots de colons sur lesquels on a lieu de compter.

" Mais la question vitale de l'amélioration des chemins dans les campagnes en est une à laquelle les législateurs de Québec ont agréablement accordé leur attention.

" Ils ont institué un inspecteur de chemins, qui voyage pour donner des conférences sur la confection des chemins, comme fait M. Campbell pour Ontario.

" Le département de l'Agriculture a fait l'acquisition des machines nécessaires : concasseur pour la pierre, rouleau, charue pour creuser les fossés et arrondir les chemins, et fournit de plus un directeur des travaux qui en surveille l'exécution. Mais il reste aux municipalités ou groupes de particuliers à fournir les chevaux et les journaliers.

" Nous croyons avoir cité suffisamment de cet intéressant discours de l'honorable M. Beaubien pour montrer que le gouvernement de la province-sœur est parfaitement conscient de ses devoirs envers le cultivateur et qu'il travaille avec énergie à développer l'industrie agricole."

" Comme on le voit, l'œuvre du gouvernement provincial est très favorablement appréciée par tous ceux qui n'ont pas intérêt à la dénigrer. L'opinion du Monetary Times vaut bien celle de M. Déchéne !

" Ces approbations flatteuses doivent encourager nos cultivateurs à persévérer dans la bonne voie, sans s'occuper des mesquines remarques de politiciens décapotés. Il y va de leur intérêt.

" Quant à ceux qui ne seraient pas encore entrés dans le sentier du progrès, par esprit de parti, qu'ils regardent autour d'eux, et ils verront que la prospérité accompa-

gne leurs concitoyens qui ont eu le bon esprit d'écouter les bons conseils et de marcher de l'avant, et qu'ils avancent, eux aussi. Quand ils seront bien embourbés dans la routine, ce ne sont pas les habileurs qui les ont découragés jusqu'à présent, qui les tireront de là.

M. Laurier pendant les élections

ET M. LAURIER APRES LES ELECTIONS

Il a obtenu le pouvoir sous des faux prétextes

Le 7 mai dernier, au milieu des élections générales, M. Laurier vint adresser la parole à ses fidèles électeurs de Québec. Il prononça, comme d'habitude, beaucoup de paroles ronflantes, et, décidé à frapper un grand coup pour enlever l'opinion catholique dans notre province, il fit cette déclaration solennelle répercutée le lendemain par tous les échos de la presse libérale :

" Que l'on ne se méprenne pas sur mes intentions, s'écria-t-il, je le répète ici, je veux que la minorité du Manitoba obtienne justice entière. C'est un principe écrit en lettre d'or dans le programme de mon parti, qu'il faut respecter les droits des minorités. Et, je le déclare devant vous, si demain, l'on voulait toucher aux droits et privilèges de la minorité protestante dans la province de Québec, je serais le premier à les défendre. Je ferais plus : je viendrais demander à mes braves électeurs de m'aider dans cette œuvre de justice, et ils m'aideraient. (Oui, Oui, s'écria la foule.)

" Si le peuple du Canada me porte au pouvoir comme j'en ai la conviction je réglerai cette question à la satisfaction de toutes les parties intéressées. J'aurai avec moi dans mon gouvernement Sir Oliver Mowat qui a toujours été dans Ontario au péril de sa propre popularité, le champion de la minorité catholique et des écoles séparées. Je le mettrai à la tête d'une commission ou tous les intérêts en jeu seront représentés, et je vous affirme que je réussirai à satisfaire ceux qui souffrent dans le moment. Est-ce que le seul nom vénéré de M. Mowat n'est pas une garantie du succès de ce projet ?

" Et puis, en fin de compte, si la conciliation ne réussit point, j'aurai à exercer ce recours constitutionnel que fournit la loi, recours que j'exercerai complet et entier." (Applaud.)

Cette déclaration de M. Laurier a été exploitée à outrance par tous les orateurs et tous les journaux du parti libéral.

Ce que notre chef veut, ce qu'il promet, s'écrièrent-ils, c'est "justice entière", c'est "les écoles séparées", c'est un "recours complet et entier" à la constitution pour redresser les griefs des catholiques, si le gouvernement manitobain ne veut pas rendre justice.

Ce discours de Saint-Roch a valu à M. Laurier bien des adhésions. C'est en vertu de ces promesses pompeuses que bien des électeurs catholiques se sont ralliés à la cause libérale.

Grâce à ses déclarations, M. Laurier a gagné les élections. La province catholique de Québec lui a donné une écrasante majorité.

Il est devenu premier ministre.

Et aujourd'hui quel est son langage ?

Il disait qu'il réglerait la question des écoles de manière à donner satisfaction à toutes les parties intéressées.

Aujourd'hui il déclare qu'il ne satisfait pas les extrémistes, et par extrémistes il désigne évidemment les évêques et les catholiques qui demandent que la constitution soit respectée.

Est-ce que M. Laurier s'imagine satisfait faire toutes les parties intéressées par l'arrangement misérable que nous font pressager son discours et celui de M. Tarte ?

Le maintien des écoles publiques est-ce là la justice entière qu'il promettait durant les élections ?

Non, non, M. Laurier, vous ne pouvez pas vous vanter dorénavant de respecter votre parole !

Vous mentez à vos promesses !

Vous mentez à vos déclarations !

Vous mentez aux espérances que vous avez fait naître pour escamoter le pouvoir !

Vous faites reculer la cause sacrée des écoles séparées de cinquante ans !

Vous portez un coup fatal à l'école catholique dans les provinces anglaises !

Vous foulez aux pieds votre programme électoral !

Vous êtes désormais convaincu d'avoir escamoté le pouvoir sous de faux prétextes !

ENTERRE VIVANT

Un mort qui se retourne dans sa tombe

Affreuse découverte

Juneau, Alaska 3— On vient de découvrir qu'un chercheur d'or du nom de Carlton Wells qui était parti de l'Orégon, il y a environ deux ans, pour les champs orifères de l'Alaska et qui y avait ramassé rapidement une petite fortune de \$20,000, a été enterré vivant au mois de mai dernier, à Juneau.

On supposait que Wells était mort de la rupture d'un anévrisme, lorsqu'on l'a enterré ; mais il est établi maintenant qu'il était simplement en état de léthargie. Peu avant l'accident qui l'a fait prendre pour mort, Wells avait envoyé la plus grande partie de sa fortune à sa femme, qui demeure actuellement à Trenton, N. J. Or, Mme Wells a écrit récemment à l'entrepreneur de pompes funèbres qui avait enterré son mari à Juneau pour le charger d'exhumer le corps et l'envoyer au New-Jersey, où elle voudrait le faire inhumer définitivement. Or lorsque le corps a été exhumé à Juneau et la bière a été ouverte afin de bien constater l'identité du défunt, on a découvert avec stupéfaction que l'infortuné Wells s'était retourné dans son cercueil et avait dû faire des efforts désespérés pour en sortir. Il tenait à la main trois fausses dents qu'il portait et qu'il a du retirer de sa bouche. Une bague en or, qu'il avait à l'annulaire de sa main droite lorsqu'on l'a enseveli a été retrouvée. Les jambes du défunt étaient courbées comme s'il eût voulu écarter de ses genoux les parois du cercueil. Bref, d'après toutes les constatations qui ont été faites, il est certain que cet infortuné n'était pas mort lorsqu'il a été enterré.

A la suite de cette affreuse découverte, l'entrepreneur des pompes funèbres et le médecin qui avait soigné Wells et l'avait pris pour mort ont décidé de n'envoyer le corps au New-Jersey, que si on les y oblige par l'intermédiaire des journaux.

NOUVEAU MONTE-CHRISTO

Une tentative d'évasion extraordinaire

Londres, 4.— Les journaux racontent une tentative d'évasion accomplie dans des conditions vraiment extraordinaires et qui s'est passée dans une prison de la capitale.

Le couloir où se trouvait la cellule du prisonnier en question est situé à une hauteur de 50 pieds. Le détenu réussit à descendre la moitié de cette distance à l'aide d'une corde fabriquée avec beaucoup d'ingéniosité; après quoi il se laissa choir et arriva à terre sans avoir eu grand mal.

Il essaya ensuite d'escalader le mur très élevé qui entourait la prison. Ses tentatives qui avaient duré plusieurs heures ayant échoué, il escalada, en s'aidant d'une gouttière, un des toits les plus proches, et se blottit dans un angle. Il y serait mort d'épuisement si on ne l'avait découvert.

Ce qu'il y a de particulièrement curieux dans cette histoire, c'est la manière dont fut pratiqué le trou dans le mur très épais de la prison. Ce trou représente un travail de plusieurs mois, étant donné surtout la nature primitive des instruments que le prisonnier avait pu confectionner.

Or, quelques heures à peine avant l'évasion, les gardiens de la prison avaient fait une ronde et avaient minutieusement examiné les murs de la cellule sans y rien découvrir de suspect.

Voici l'explication du mystère : Le détenu avait en sa possession une bible. Il en avait détaché un certain nombre de feuillets de manière que leur absence ne fût pas trop apparente. Après quoi il les avait collés sur le trou, en ayant soin de les couvrir d'une couche de mortier et de blanc enlevés du mur même.

Ce travail était fait avec une perfection telle que, même en se tenant tout près, il était impossible de distinguer l'endroit en question du reste du mur.

Quant aux briques qu'il avait extraites du mur, il les avait, par une trituration patiente, réduites à l'état de poudre, après quoi il les avait cachés cette poudre dans son matelas.

Enfin, en ce qui concerne la corde, voici comment il avait procédé; étant employé à la fabrique des sacs et des malles, il avait tous les jours enlevé quelques fibres, mais comme à la sortie de l'atelier il était toujours fouillé avec soin, il ne pouvait emporter que des fils très petits, à peu près autant qu'en enlève un oiseau qui construit son nid.

N'empêche qu'il réussit à l'aide de ces atériaux à fabriquer la corde en question qu'il avait transformée ensuite en échelle à l'aide de petits bouts de bois enlevés à son lit.

Une catastrophe

Trois enfants périrent dans les flammes

L'incendie sur la rue Frontenac hier soir

Une nouvelle catastrophe vient encore de jeter l'émoi parmi la population de Montréal. Le feu, c'est encore le feu qui a fait de nouvelles victimes, et dans des circonstances particulièrement émouvantes.

Cette fois, ce sont trois enfants qui ont péri dans les flammes, tous trois âgés respectivement de 8, 10 et 14 ans.

Voici en quelques mots l'histoire de ce tragique événement.

Le feu éclatait mardi soir dans la maison portant le No 705 rue Frontenac, et occupée par M. et Mme Thomas Hazlewood. M. Thos. Walsh, gardien de nuit aux édifices de la compagnie des abattoirs dont les bureaux avoisinent la résidence de M. Hazlewood, aperçut vers dix heures, une lueur soudaine qui semblait venir d'en arrière des abattoirs. Il se rendit dans la direction qu'il lui était indiquée et ne tarda pas à constater que c'était en réalité la maison de M. Hazlewood qui brûlait. C'est alors qu'il se mit à frapper à coups redoublés sur la porte pour réveiller les occupants : voyant en même temps que l'incendie prenait des proportions alarmantes il courut donner l'alarme et revint à la maison en flammes. Il se rendit précipitamment en arrière dans l'espérance de réussir à réveiller la famille Hazlewood ; en effet il ne tarda pas à entendre le bruit de pas précipités en haut de l'escalier.

M. Walsh entendit alors Mme Hazlewood crier d'une voix mourante : " Pour l'amour de Dieu, sauvez les enfants ! "

Malheureusement, l'incendie avait pris de telles proportions que toute tentative de sauvetage des enfants eût été folie.

Malgré cela, l'instinct maternel a su donner au cœur de Mme Hazlewood un courage héroïque qui lui fit affronter les flammes et la fumée. Se précipitant vaillamment à l'intérieur, cette vaillante femme courut au lit de son jeune enfant et, d'une seule brassée, enleva ce qu'elle put du lit, puis retourna en dehors, heureuse d'avoir sauvé au moins un de ses enfants.

Mais, cruelle ironie, le paquet qu'elle pressait dans les bras ne contenait que les couvertures du lit !

La douleur des parents fut à son comble, quand ils constatèrent que pas un de leurs trois enfants n'était avec eux.

Ils avaient, jusqu'à leur arrivée dans la cour, été sous l'impression que les deux plus vieux les avaient suivis.

On peut imaginer quels cris d'angoisse, quels déchirements, quels appels ému, vants cette pauvre mère fit entendre quand elle s'aperçut, dans son horreur, que ses enfants étaient tous dans la chambre à coucher où il était impossible de pénétrer.

Les pompiers, arrivés sur les lieux firent tout ce qu'ils purent pour sauver les enfants, mais il était trop tard.

Vingt minutes après, le feu était sous contrôle, et l'on commença aussitôt à rechercher les corps des victimes.

La première que l'on découvrit fut Charles, un enfant de 14 ans. Peu après on trouva les corps de deux autres enfants, Florence et Gerie. Ils étaient tous trois dans leur lit. Les corps des deux plus vieux n'ont pas été beaucoup brûlés, mais celui de Gerie, le plus jeune, fut réellement pitié à voir. Tous ont dû mourir asphyxiés et par conséquent, endurer peu ou point de douleur.

Les cadavres ont été transportés à la morgue.

Madame Hazlewood croit que le feu a été allumé en arrière, par quelque malfaiteur.

Les parents des trois enfants sont dans la plus vive surexcitation, et la mère surtout paraît inconsolable.

LE PRIX DU BLE

La hausse se maintiendra

Londres, 4.— Le "Mark Lane Express" aujourd'hui, conseille aux fermiers de garder leur blé, et dit : "Le prix du blé anglais peut baisser jusqu'à 28 shellings ; mais il montera de nouveau en décembre. La nouvelle récolte de la république Argentine est maintenant offerte livrable au printemps ; mais elle est cotée au-dessous de 30 shellings. Cela donne une idée des perspectives de l'avenir ; car le blé de la république Argentine est toujours meilleur marché que le blé anglais.

Des dépêches reçues de l'Inde, samedi disent que la pluie est tombée en très petite quantité en octobre dans toutes les régions où se cultive le blé. La pluie la plus abondante a été dans le Pimjab, mais ailleurs, sur les côtes de l'Est, elle a été presque nulle. C'est pourquoi le blé a monté à 30 shellings le quartier à Calcutta, et la détresse parmi le peuple est très grande.

M. L'ABBE PROULX

Et M. Laurier

M. l'abbé Proulx, dont le départ pour Rome a fait sensation, il y a quelques semaines, a été représenté comme un chargé d'affaires de M. Laurier.

Nos lecteurs se rappellent le télégramme du premier ministre que les journaux ont alors publié et qui était adressé à M. Proulx :

"Tout est prêt, soyez ici."

W. LAURIER.

Ottawa, 8 septembre 1895."

Le 17 septembre, sir A. P. Caron adressait une interpellation à M. Laurier au sujet de cette dépêche et de la mission qui paraissait être confiée à M. l'abbé Proulx :

"La rumeur publique à Montréal était que cette importante mission de l'abbé Proulx se rattachait à la question des écoles du Manitoba. Je voudrais savoir si le télégramme que je viens de lire et qui est signé, ou supposé signé par lui, est exact, et dans le cas où l'abbé Proulx serait chargé d'une mission importante relative au règlement de la question des écoles du Manitoba, s'il est chargé de cette mission par le gouvernement et si l'honorable ministre peut le dire, quelle est la nature de la mission dont il est chargé ?"

M. Laurier répondit comme suit :

"Le PREMIER MINISTRE (M. Laurier) : M. l'abbé Proulx n'est pas chargé d'une mission officielle par le gouvernement. J'ai envoyé à l'abbé Proulx le télégramme en question. Il se rattache à des affaires personnelles au sujet desquelles je n'ai pas de renseignements à donner."

Tout le monde conclut de cette réponse diplomatique que M. Laurier avait vraiment chargé M. Proulx d'une mission officielle, mais ne voulait et ne pouvait pas le reconnaître officiellement.

Maintenant, après deux mois, M. Proulx télégraphie de Rome au Star qu'il n'est chargé d'aucune mission.

Ce télégramme fait aujourd'hui le sujet des conversations dans les cercles politiques. "En dépit de la dénégation envoyée au Star", dit la Presse, les entêtés croient que le diplomate abbé a pris cette porte d'issue pour cacher l'échec qu'il aura subi au Vatican. C'est réellement téméraire de penser ainsi, car la dépêche de M. l'abbé Proulx est très catégorique. "Je ne suis chargé, dit-il, d'aucune mission au Vatican, du genre de celle que les journaux m'ont attribuée."

"Un politicien haut placé, qui a des rapports très intimes avec le gouvernement, a déclaré que jamais M. Proulx n'a reçu de M. Laurier mission de défendre la conduite du gouvernement au sujet du règlement de la question scolaire.

"Comme question de fait, a-t-il ajouté, le gouvernement a décidé, dès le principe, et il a tenu promesse, de régler cette question sans consulter les autorités religieuses du Dominion ou du Vatican."

Tout cela est bien singulier.

Pourquoi M. l'abbé Proulx est-il allé à Rome ?

Pourquoi est-il soudain si anxieux de faire croire qu'il n'a pas reçu de mission de M. Laurier ?

Ceux qui parlent de fiasco sont-ils bien loin de la vérité ?

D'après la Presse, M. Laurier aurait décidé dès le début de tout régler sans consulter les autorités religieuses.

Alors que fait-il de sa promesse de satisfaire toutes les parties intéressées.

Ah ! la manière dont M. Laurier traite cette grave question est bien de nature à dégoûter tous les gens qui savent réfléchir.

MEURTRE D'UNE JEUNE FILLE

Des taches de sang sur les vêtements de l'accusé

Winnipeg, 5 — Robert Morran, jeune fermier bien connu de Holland, accusé d'avoir tué une jeune fille qu'il fréquentait, Hannah Halton, subit actuellement son procès. Le soir du 30 mars dernier la victime alla faire une promenade avec Morran et le lendemain matin on trouva dans la prairie son cadavre dont la tête était presque entièrement détachée du tronc. On a depuis découvert des taches de sang sur les vêtements que portait Morran.

SUR L'INTERCOLONIAL

On nous informe que les destitutions sont commencées sur l'Intercolonial. Tout ce qu'il y a de conservateur employé sur ce chemin de fer est impitoyablement chassé sans raison. Nous connaissons des cas où les personnes destituées n'ont jamais fait rien autre chose que de voter et donner leur opinion privément. Ils sont victimes de petits esprits qu'un accident a fait députés et dont l'instinct de la vengeance est favorisé par le principe barbare de M. Blair qu'il suffit d'être dénoncé pour être coupable.

Que tous ces petits potentats songent bien à une chose, cependant ! C'est que l'on ne remplace pas des employés fidèles et de vingt ans d'expérience par le premier venu. Et s'il arrivait quelque malheur sur l'Intercolonial le public aurait raison de leur en faire porter la responsabilité.

AFFREUX SPECTACLE

La foule empêche une mère de secourir son enfant mourant

Le coroner avant tout

New-York, 5.—M. et Mme Bertholon, demeurant dans la 5e avenue à New-York, viennent de perdre leur fils Claude, âgé de neuf ans, à la suite d'un déplorable et dramatique accident.

Claude et sa jeune sœur étaient allés jouer l'après-midi au Bryant Park. Tout à coup la petite fille est retournée en courant à la maison et a dit à sa mère que Claude, qui avait commis l'imprudence de grimper sur le mur du vieux réservoir, était tombé et s'était tué. Mme Bertholon affolée, s'est rendue aussitôt à l'endroit indiqué par sa fille, et y a trouvé les vagabonds qui infestent le parc et une foule de flâneurs et de passants attroupés autour de son enfant. "Il est mort, disaient tous ces indifférents, et il ne faut pas toucher au corps avant l'arrivée du coroner." Et personne dans la foule ne songeait à examiner l'enfant ou à lui porter secours.

Mme Bertholon a essayé de passer à travers les curieux. Mais ceux-ci la repoussaient en lui répétant : "Que voulez-vous ? Personne ne peut le toucher avant que le coroner arrive." La pauvre mère avait beau crier : "C'est mon enfant ! Laissez-moi aller jusqu'à lui !" Comme elle parlait français, on ne la comprenait pas et personne ne voulait se déranger pour la laisser passer. C'était un spectacle vraiment affreux. Cependant Mme Bertholon a fini par passer de vive force et se jetant sur son fils, elle a bien vite constaté qu'il n'était pas mort, quoi qu'il fût sans connaissance. Et alors encore, en dépit de ses prières, aucun des curieux n'a voulu l'aider à le relever et à l'emporter, par crainte du coroner ! On ne se serait vraiment pas cru dans un pays civilisé.

Finalement pourtant un brave ouvrier est allé à l'aide de Mme Bertholon et l'enfant a été transporté dans une pharmacie du voisinage où se trouvait justement le docteur Henna du No 8 Ouest 40e rue. Mais, en dépit de tous les soins qui ont pu lui être prodigués, le jeune Claude Bertholon est mort des suites de ses blessures.

TERRIBLE COLLISION

A ST-JEAN DE TERRENEUVE

Le "Tiber" ocule une goélette

13 pertes de vie

Le capitaine Delisle sera arrêté

St-Jean, Terre-Neuve, 6 nov.—En sortant de l'entrée du havre peu après 7 heures, ce soir, le vapeur Tiber de Québec, capt Delisle, a frappé la goélette Maggie, la coupant en deux. Il y avait à bord 9 hommes d'équipage et 14 passagers, qui ont été lancés à l'eau. Dix personnes ont été sauvées, et les treize autres, se sont noyées. La goélette Maggie venait de Bonavista elle avait toute ses lumières, elle était dans un endroit où ne vent pas d'ordinaire les vapeurs et l'on ne s'explique pas l'accident.

Les pertes sont considérables. Le capt. du Maggie avait à bord 800 corps de poisson évalués à \$3,000. Presque tous les hommes de l'équipage avaient chacun leur salaire sur eux, soit environ \$400 chacun. Deux autres personnes avaient chacune \$1,000 destinées à faire des achats à St-Jean. Après avoir fait transporter les survivants à terre, le Tiber a continué son voyage. On croit que le capitaine Delisle sera arrêté à Sydney, sur l'accusation d'homicide.

RENVERSE

— Qui ? — M. Langlois, le rédacteur de la Patrie.

— Pourquoi ? — Pour rien.

— Mais encore ? — Voici ?

M. Brault l'inspecteur d'école dit dans son rapport que dans les comtés qu'il visite il y a 6,757 élèves qui apprennent le catéchisme, 3,255 élèves qui apprennent l'histoire sainte, 2,553 élèves qui apprennent la grammaire, 1,858 élèves qui étudient l'agriculture, et 135 élèves qui étudient l'histoire de France.

En présence de ces chiffres, Mr. Langlois s'écrie :

"En lisant le rapport de M. Brault, nous avons découvert dans un tableau épartant des statistiques simplement renversées. Pourquoi n'y a-t-il que 1848 élèves qui ont été étudié l'agriculture, et 2,553 la grammaire quand le nombre de ceux qui ont étudié le catéchisme est de 6,757 ?

Rebecca Bordelean, élève de 3ième année de l'école du 4ième rang de Rawdon) pourquoi dans votre école, y a-t-il plus de élèves à l'étude du catéchisme qu'à celle de l'agriculture ?

— Monsieur le curé, à l'école on apprend le catéchisme dans toutes les classes. C'est en 3ième année que l'on commence l'étude de l'agriculture.

— Quand commence-t-on l'étude de la grammaire française ?

— En deuxième année oralement ; en troisième année de mémoire ; on ne l'étudie pas en 1re année.

Bien la petite, essayez vous

M. Langlois est assez fort en pédagogie pour croire que l'on va enseigner la grammaire et l'agriculture à des enfants de 7 ans qui ne savent pas encore leurs lettres.

Laissez donc grandir les enfants. Laissez les parvenir aux classes où l'on enseigne plus spécialement l'agriculture et l'histoire.

Décidément, et avant longtemps, il faudra que le petit garçon de 7 ans, chaussé les bottes de son papa et que la petite fille de 3 ans mette la jupe de sa maman.

Que c'est beau le progrès à reculons. Que c'est beau surtout la réforme qui va contre les préceptes les plus élémentaires de la pédagogie.

Le Courant F.A.B.

ATROCITES

Commises par les espagnols aux Philippines

On crucifie les prisonniers

Madrid, 5.—On mande de Manille que la révolte dans l'archipel Souton prend des proportions inattendues. Dix soldats ont déjà été tués.

Londres 5 — Le Daily News publie une lettre d'un marchand anglais dans les îles Philippines relatant les atrocités auxquelles se livrent espagnols et rebelles. Les espagnols torturent leurs prisonniers pour les forcer d'avouer leur complicité dans la rébellion.

Dans certains cas dit l'écrivain les prisonniers ont été crucifiés.

Dans une autre circonstance une centaine de prisonniers furent précipités dans un fourgon où il y avait place à peine pour 30.

Le lendemain 59 furent trouvés morts.

Madrid 5 — Le événements qui se sont produits dans les colonies de Cuba et des Philippines ont mis l'Espagne dans l'obligation d'augmenter le nombre de ses bâtiments de guerre. Après avoir acheté à la maison italienne Ansaldo le croiseur Cristobal Colon que l'on vient de lancer à Sestri Ponente le ministre de la marine espagnol a commandé deux navires à la maison anglaise Armstrong : un cuirassé de 11,000 tonnes à construire en 24 mois et un croiseur protégé à construire en 12 mois.

Le cuirassé sera payé 22,500,000 francs et le croiseur 15,022,500, armement compris.

D'autre part, on travaille nuit et jour dans les chantiers de Cadix pour pouvoir lancer à bref délai le croiseur Pricesa de Asturia qui a été commencée le 23 septembre 1889, puis suspendu jusqu'à l'année dernière.

Le Pricesa de Asturia a 113 mètres de longueur, 18 m. 50 de largeur et 6 m. 60 de tirant d'eau. Il déplace 7,000 tonnes et possède deux machines horizontales à triple expansion qui lui donneront une force de 15,000 chevaux aux tirage forcé et une vitesse de 21 nœuds ; son approvisionnement en charbon est de 1,200 tonnes.

Son armement doit consister en 2 canons Hontoria de 24 centimètres, 10 canons Hontoria de 14 centimètres, 8 canons à tir rapide Nordenfolt de 42 millimètres, 8 mitrailleuses Maxim de 37 millimètres et 8 tubes lance-torpilles.

Le nouveau croiseur aura 500 hommes d'équipage.

UN LIBRE-PENSEUR

On se rappelle le fameux M. Steeg qui était venu pèrorer à Montréal, lors des fêtes de la St-Jean-Baptiste, il y a quatre ans.

Ce monsieur était venu nous adresser des leçons aux applaudissements d'une clique de libéraux de toute nuance.

Les journaux de Paris nous apportent des nouvelles de ce personnage. Voici ce que nous lisons dans la Vérité :

"Un ancien député opportuniste, écarté par le suffrage universel, M. Steeg, qui exerça naguère les fonctions de pasteur protestant, a été récemment nommé directeur de l'école normale des jeunes filles à Fontenay-aux-Roses.

"Le ministre de l'instruction publique a procédé à l'installation du nouveau directeur, et n'a rien trouvé de mieux pour faire son éloge que de dire que M. Steeg est formé dans un milieu de "pensée libre".

"Le Moniteur Universel demande si aux yeux de M. Rambaud, c'est là un titre sérieux à diriger une école de jeunes filles se destinant à l'enseignement.

"Il ne faut d'ailleurs pas oublier que M. Steeg est l'auteur de l'un de ces quatre Manuels d'Instruction civique qui furent mis à l'index au lendemain de l'application de la loi séculaire du 28 mars 1882."

C'est-à-dire que ce M. Steeg est un sectaire, comme nous l'avions rappelé, dans le temps, aux Canadiens peu fiers qui gobaient bouche bée les impertinences de ce libre-penseur.

NOTRE COMMERCE EXTERIEUR

Dans les derniers discours sur le budget, qu'il prononçait en sa qualité de ministre des finances, l'honorable M. Foster, après avoir admis la dépression commerciale par laquelle le pays passait, annonçait une reprise des affaires et, comme conséquence, une augmentation de notre commerce extérieur et de nos revenus. Ses prévisions se sont réalisées.

En effet un tableau des importations et exportations du Canada durant l'année fiscale close le 30 juin dernier, qui vient d'être préparé à Ottawa, indique que notre commerce extérieur, durant l'année, s'est élevé à \$239,024,852, contre \$224,420,485, en 1894-95, soit une augmentation de \$14,604,367.

Les importations ont monté à \$118,011,000, contre \$110,781,000 en 1895, et les exportations de \$121,013,852 contre \$113,638,803 l'année précédente. Sur les importations, \$67,239,759 ont payé des droits de douanes au montant de \$20,197,245.

Nos exportations se divisent comme suit :

Table with 3 columns: Country, 1896, 1895. Includes Grande-Bretagne, Etats-Unis, Indes Occidentales, etc.

Et nos importations :

Table with 3 columns: Country, 1896, 1895. Includes Grande-Bretagne, Etats-Unis, Allemagne, etc.

A noter l'augmentation de notre commerce avec la Grande-Bretagne et la diminution de nos échanges avec les Etats-Unis, fait qui se reproduit depuis plusieurs années.

Ces chiffres sont la preuve que nous disions vrai, durant la dernière campagne électorale, quand nous affirmions que la crise produite par la tension des affaires à l'étranger, était passée. La presse libérale n'en voulait rien admettre. A l'en croire, tout était au plus mal. Les chiffres officiels viennent, encore une fois, lui donner le démenti.

M. L'ABBE CADOTTE

M. l'abbé Julien Alphonse Cadotte, vicaire à la cathédrale de St-Hyacinthe, vient de mourir à l'Hôtel-Dieu de cette même ville, à l'âge de 34 ans. Il n'était revenu à St-Hyacinthe que depuis un an d'un long voyage qu'il avait entrepris pour sa santé. C'est un jeune prêtre de talent, très estimé de ses paroissiens et le clergé de St-Hyacinthe déplore vivement cette perte.

PINY-PASTORAL TOUX ET BRONCHES. Advertisement for a medicinal product with text in French and English.

PAS DE VIN Pas de ministre. Advertisement for wine with text in French.

Voici des détails inédits sur la visite de M. Tarte à l'école industrielle des sauvages de St-Vincent de Paul, Manitoba. Les hôtes envoyèrent une petite note au Rév. J. P. Fairlie, le principal de l'école, que deux carafes de liqueurs seraient envoyées de la ville pour le dîner qui devait être donné à M. Tarte. Le principal leur répondit poliment qu'il ne pouvait permettre l'entrée de liqueurs sur le terrain de l'école. Cette conduite du principal fut cause que le dîner fut pris dans une maison un peu éloignée de l'école. Ces quelques détails durèrent deux heures, puis on prit dix minutes pour faire l'inspection des classes. Le lendemain un des journaux quotidiens critiquait sévèrement le manque de propriété, etc., de l'école. Hier le Rév. Sylva A. White, procureur de l'école, dans une lettre ouverte, dénonce énergiquement l'injustice de l'article en question et accuse son auteur d'avoir été mu par un sentiment de malice, né de refus du principal Fairlie de laisser entrer des liqueurs sur le terrain de l'école.

L'EMIGRATION

Nous accusons réception, avec nos remerciements à qui de droit, d'un fort intéressant opuscule intitulé : L'Emigration, ses principales causes, par M. C. E. Rouleau. L'auteur a fait une étude approfondie de cette question si importante pour notre province ; il la traite avec beaucoup de clarté en faisant ressortir toutes les principales causes qui obligent un si grand nombre de nos compatriotes à s'expatrier. Cet opuscule contient une poignée de vérités qu'il importe de faire connaître à la classe agricole surtout, puisque c'est elle qui, généralement, fournit le plus large contingent de l'émigration. M. Rouleau attribue avec raison l'émigration aux causes suivantes : le luxe ; l'appauvrissement du sol ou le manque de connaissances agricoles ; la négligence des cultivateurs ; l'intempérance, la cabale exercée par l'exemple et la parole ; le crédit.

L'Événement.

LES BALEINES

Sur les cotes du New Jersey

Cape May, N. J., 3.—M. Hildreth, ex-maire de Cape May, New-Jersey, et son ami, M. Stiles, étant allés pêcher ces jours derniers la truite de mer, à trois milles environ au large, ont eu une aventure des plus extraordinaires. Ils se sont trouvés tout à coup entre quatre énormes baleines qui lançaient de l'eau en Pair. L'eau retombait sur les deux pêcheurs, qui ont été trempés jusqu'aux os. Les deux pêcheurs effrayés, il est à peine besoin de le dire, sont retournés à terre aussi vite que possible. Ils prétendent que les baleines avaient soixante pieds de long. Ce qu'il y a de certain, c'est que l'on a vu depuis quel temps un nombre extraordinaire de baleines le long de la côte du New Jersey.

LE CHEMIN DE FER DU LAC ST-JEAN

Délégation auprès du gouvernement

L'hon. M. Flynn et l'hon. L. P. Pelletier, ont reçu hier une délégation composée de MM. Carbray, M. P. P. V. Châteauevert, M. P. P. Frank Ross, J. G. Scott et Elzéar Fiset, au sujet de la conversion du subside en terre de la compagnie en argent, tel que pourvu par le statut. Les directeurs ont soumis un mémoire dans lequel il déclare que cette conversion les mettrait en état de fournir un service plus effectif durant l'hiver. Le premier ministre a promis d'étudier la question au plus tôt.

A propos du service rapide

Le Canada, de la ligne Dominion, est dû dans notre port à 10 heures ce matin. Il a franchi la distance de Liverpool à Heat Point, Antioch, en 5 jours et 19 heures. Cette traversée aussi rapide en automne, alors que la mer est toujours plus difficile qu'à l'ordinaire, démontre de quel avantage nous serait un service de 20 nœuds pour le transport des passagers. Le Canada ne court que 12 nœuds à l'heure, et s'il a pu franchir la traversée en aussi peu de temps, un vapeur de vingt nœuds nous mettrait à la porte de l'Angleterre.

Mais il y a mieux, et l'on dirait que le capitaine du Canada a voulu donner le démenti à M. Laurier. C'est l'opinion du premier ministre, basée sur l'état de choses existant il y a 43 ans, que la navigation rapide est impossible sur le fleuve et dans le golfe St-Laurent. Or, le Canada a franchi la distance de Heat Point au Cap Madeleine, soit une distance de 166 milles, en moins de 8 heures. C'est-à-dire que le Canada, navigant sur le fleuve, a couvert, pendant 8 heures, plus de vingt milles à l'heure.

M. Laurier n'a donc plus aucune raison pour différer l'établissement du service rapide. L'expérience du Canada démontre de la manière la plus concluante possible que ni le fleuve ni le golfe ne sont une objection à la réalisation de ce projet.

M. Dobell est désormais le seul qui s'oppose à cette amélioration.

Qui va l'emporter, maintenant ? M. Laurier ou M. Dobell ?

UNE OPINION DESINTERESSEE

L'opinion des journaux catholiques se manifeste de plus en plus défavorable à un règlement de la question des écoles dans le genre de celui que nous font prévoir les déclarations et les discours officiels.

Voici ce que nous lisons à ce sujet dans l'Oiseau-Mouche, de Chicoutimi :

"Pourquoi ne dirions-nous pas aussi un mot de la question scolaire du Manitoba ?

Il paraît que des négociations se poursuivent activement. Dans quelques jours, nous fait-on espérer la question sera réglée. Réglée, peut-être, mais comment ?

Le parti maintenant au pouvoir, à Ottawa, a trouvé insupportable la loi réparatrice acceptée par N. S. les évêques, le printemps dernier, et s'est engagé à faire mieux. Nous n'avons donc rien à craindre !

Quel bonheur sera le nôtre, si l'on exécute les engagements que l'on a pris ! Pourtant nous craignons...

Pourquoi la presse ministérielle s'attache-t-elle, depuis des mois, à nous démontrer qu'il ne faut demander que tous les droits ravis aux catholiques leurs soient rendus ? Pourquoi accoutume-t-elle son public, catholique et français, à accepter de faire des concessions ?

Des concessions ! Des concessions de nos droits expressément reconnus ?

— Et l'on voit des journaux, canadiens français et catholiques, admettre ainsi le sacrifice de nos droits. Donc, nous, Canadiens français et catholiques, nous n'avons qu'à courber lâchement la tête, quand nos ennemis nous traitent avec injustice ! Qu'on enlève de nos bannières ces mots patriotiques : Notre langue, nos institutions et nos lois. Cela ne signifie plus rien et ne pourrait que nous faire rougir..."

MYSTERIEUSE CARTOUCHE

De la dynamite dans la rue Notre-Dame

M. A. Fontaine, demeurant au No 1368 de la rue N.-D., Montréal, a été étonné de trouver avant-hier dans une boîte contenant des copaux pour allumer le poêle environ deux douzaines de cartouches de dynamite de deux pouces de longueur. Cette boîte était dans un hangar appartenant à l'amaison et lorsqu'il est allé la chercher pour vider les copaux dans le poêle il s'est aperçu qu'elle pesait plus que d'ordinaire et a eu l'heureuse idée avant de la vider sur le feu de voir ce qu'elle contenait. Deux ou trois de ces cartouches auraient suffi pour causer des dégâts considérables et des pertes de vies.

M. Fontaine ne peut s'expliquer comment ces cartouches ont pu être déposées là, car il n'en a jamais eues en sa possession.

M. LAURIER A MONTREAL

Les réformes du tarif et l'élection présidentielle aux Etats-Unis

Le gouvernement embarrassé

Dénouement prochain de la question des écoles du Manitoba

Montréal 4.—L'honorable Wilfrid Laurier, premier ministre du Canada, était à Montréal aujourd'hui. Il est reparti pour la capitale à 4 heures, cette après-midi, par le Canada Atlantique.

M. Laurier est venu à Montréal pour affaires personnelles. Il est allé ensuite rendre visite à son ami de cœur, M. L. O. David, à l'hôtel de ville, où là, plusieurs politiciens informés de sa présence à Montréal, sont allés lui demander la faveur d'une entrevue. M. Laurier s'est laissé faire de bonne grâce, et le bureau du greffier de la ville a servi d'hôtel du gouvernement pendant une bonne partie de l'avant-midi. Plusieurs députés fédéraux, entre autres MM. Dupré, Beauséjour et Préfontaine, sont allés saluer l'honorable Premier.

Un représentant de "La Presse", admis auprès de M. Laurier, lui a demandé ce qu'il pensait du résultat des élections présidentielles aux Etats-Unis.

"Beaucoup et très peu," a répondu en souriant le chef du gouvernement. Je préfère ne pas vous entretenir à ce propos. La victoire du major McKinley était prévue. Quant à savoir si le triomphe de parti protectionniste met obstacle à nos projets de réciprocité ou de libre-échange limitée avec nos voisins, cela demande considération." M. Laurier n'a pas voulu la satisfaire davantage la curiosité de notre représentant.

En réponse à une question touchant le règlement de l'imbroglio des écoles, l'honorable premier ministre a dit que probablement cette difficulté sera résolue cette semaine ou dans un avenir très prochain. Les termes de ce règlement, dit-il, sont presque tous connus du public, maintenant grâce aux recherches minutieuses et aux indiscrétions des journaux. La minorité manitobaine sera sans doute satisfaite de ce que lui accordera le gouvernement. Vous me demandez s'il est vrai que l'honorable M. Tarte annoncera officiellement, vendredi prochain, le règlement final de cette difficulté ; la chose est possible ; mais je n'ai néanmoins reçu aucune information à ce propos.

Le représentant de "La Presse" a pris là-dessus, congé de M. Laurier, qui est parti en compagnie de M. L. O. David.

S'il faut en croire les remarques d'un confident du chef libéral, la situation que vient de créer l'élection américaine, sera loin d'être souriante pour le gouvernement. Bryan défait et le parti démocrate au pouvoir, il restera peu de chance au Canada de renouer les liens commerciaux de 1854 avec la république voisine. L'honorable M. Fielding ministre des finances et sir Richard Cartwright, ministre du commerce, se trouvent, dit-on, dans un embarras très sérieux, depuis hier soir. Nul doute que les projets de réforme fiscale ébauchés jusqu'à ce jour par le gouvernement ont été gravement affectés par l'avènement au pouvoir de Papôte le plus enthousiaste et le plus fermement zélé de la protection, le major McKinley.

Certains hommes d'affaires, que notre représentant a rencontrés ce matin, se déclarent heureux du triomphe républicain. Les affaires n'en seront que plus fermes d'après eux. L'on dit que le ton est meilleur à la bourse américaine, depuis ce matin, et que les cotations ont augmenté de plusieurs points sur différents stocks.

UN TRESOR

Découvert par un fermier

Spry, Penn., 4.—Edward Spangler, un fermier de Spry, comté de York, Pennsylvanie, vient d'avoir une cruelle déception à la suite de la découverte d'un trésor.

Spangler était occupé avec son garçon de ferme, nommé William Sullivan, à réparer le toit de sa maison, lorsqu'il a trouvé un sac rempli de billets de banque. Mais avant que le fermier, presque fon de joie, eut le temps de compter son trésor, son garçon de ferme, Sullivan, se jetant sur lui, le lui arrachait des mains et se sauvait. Spangler s'est élançé à sa poursuite, mais Sullivan a disparu de la tuer, et, finalement, il a disparu avec son butin. Le fermier prétend que, quoiqu'il n'ait pas eu le temps de compter les billets, il en a remarqué un de \$500 dans le nombre.

La police a été prévenue, et les détectives ont été envoyés à la poursuite de Sullivan.

Pris pour un bandit

Denning, N. M., 4 Le député shérif M. M. Galoway de Silver City, pendant qu'il donnait la chasse à une bande de brigands, a été tué par l'un de ses hommes, qui, dans l'obscureté, l'a pris pour un bandit.

LE PONT DE QUEBEC

IMPORTANTE REUNION DE LA CHAMBRE DE COMMERCE A CE SUJET

Une résolution de M. F. X. Berlinguet

Délégation auprès de la compagnie du pont

Une importante réunion du conseil de la Chambre de Commerce a eu lieu mardi après midi.

L'honorable R. R. Dodell, président en sa qualité officielle de président de la Chambre.

M. F. X. Berlinguet a proposé, secondé par Pêchevin C. E. Roy :

Attendu que l'urgence nécessite l'établissement d'un pont de chemin de fer entre les deux rives du Saint-Laurent à ou près de Québec est universellement reconnue :

Que feu sir John A. Macdonald, alors premier ministre du Dominion, déclara devant la Chambre des Communes le 17 avril 1887, en réponse à une délégation de citoyens de Québec, qu'il reconnaissait l'importance d'un raccourciement entre le Pacifique Canadien et l'Intercolonial à Québec par le moyen d'un pont.

Que le statut fédéral constituant la compagnie du pont de Québec, passé en 1887, décrète que le pont projeté est une entreprise d'intérêt général pour tout le Dominion :

Que le 4 octobre 1851, le conseil de ville de Québec avait, par résolution, autorisé l'ingénieur civil Edward A. Serrell à faire les plans d'un pont sur le Saint-Laurent devant ou près de Québec, et que ce dernier a préparé les plans et que le conseil de ville a sérieusement mis la question à l'étude, que si l'affaire n'a pas eu de suite dans ce temps, c'est que l'unique système connu pour les ponts de grandes portées était celui des ponts suspendus, et que sur l'entrevue la rupture d'un de ces ponts sur la rivière Montmorency a causé une alarme fatale au projet :

Que depuis cette époque, le progrès du génie civil a mis fin à toute crainte de telle nature, et que grâce à l'invention des nouveaux systèmes de ponts cantilever, ainsi qu'à la production de l'acier doux, il n'y a pour ainsi dire pas de limite à la grandeur des portées nécessaires pour traverser les fleuves et les bras de mer.

Que la législature de Québec a, par le statut 53 Victoria, chap. 110 (1890) autorisé le lieutenant-gouverneur en conseil à garantir l'intérêt à 3 pour cent, pendant dix ans, sur un million de dollars pour aider à la construction d'un pont à ou près de Québec :

Que depuis 1885, les citoyens de Québec, réunis en assemblées publiques, le Conseil de ville par résolutions adoptées le 17 décembre 1886, cette Chambre de Commerce par résolutions passées le 8 avril 1887, ont été unanimes à proclamer l'urgence nécessaire d'un raccourciement des chemins de fer des deux rives au moyen d'un pont :

Attendu que la nécessité de ce raccourciement est encore plus forte aujourd'hui qu'elle ne l'était il y a dix ans, vu l'accroissement constant du nombre de voies ferrées sur les deux rives du fleuve ; l'Intercolonial, le Grand Tronc, le Québec Central, le chemin de fer de la Baie des Chaleurs (Atlantique Supérieur), et le Témiscouata ; sur la rive nord le Pacifique Canadien, le Québec Montmorency et Charlevoix, auxquels viendront bientôt s'ajouter le Grand Nord et Parry Sound et le Great Eastern.

Attendu que Québec et Lévis ne sont à vrai dire que des stations d'embranchement des deux grandes lignes canadiennes le Pacifique et le Grand Tronc, et que la construction d'un pont est tout ce qu'il faut pour mettre ces deux villes en communication directe et constante, hiver comme été, avec tous les centres commerciaux sur l'une et l'autre rive du St-Laurent ; et qu'alors seulement ces deux villes jouiront de l'avantage d'être sur une ligne passante et deviendront des comptoirs importants :

Attendu que le raccourciement du Pacifique à l'Intercolonial ne serait que l'accomplissement d'une des clauses du statut fédéral de 1867 qui, pourvoyait à l'ouverture d'une voie ferrée intercoloniale continue de Halifax à Québec, et par la suite le Pacifique a été construit en vue de ce raccourciement, la cité de Québec souscrivant un million de piastres pour cette entreprise nationale en vue de l'accomplissement des promesses de 1867 :

Attendu que, depuis, la ligne courte a été détournée de Québec pour passer par Sherbrooke et le Territoire de l'Est du Maine ; mais que cette nouvelle route ne peut être la route militaire transcontinentale prévue par les autorités impériales, et que dans tous les cas il ne serait que juste pour la ville de Québec de la raccorder par un pont avec le Québec-Central qui sert maintenant de lien entre Lévis et la ligne du Pacifique, via Lac Mégantic ;

Attendu que les études préliminaires,

explorations, rapports d'ingénieurs, etc., forment déjà un volumineux dossier se rapportant au projet du pont, et que la question paraît aujourd'hui mûre pour sa solution ;

Attendu que le 17 octobre dernier, dans un banquet donné en l'honneur du premier ministre du Dominion, l'hon. M. Laurier a fait les déclarations que voici :

"Il y a déjà deux ponts sur le St-Laurent, il y en a trois même, il y en a un à Montréal, c'est le pont Victoria ; il y en a un à Lachine, c'est le pont du Pacifique, et il y en a un à Coteau, c'est le pont du Canada Atlantique. Ces ponts n'ont pas été faits par le gouvernement. Le gouvernement ne bâtit pas de ponts, mais il est arrivé quelquefois au gouvernement d'aider à construire des ponts. Je ne vois pas de raison pourquoi ce qui a été fait une fois ne le serait pas deux et trois fois. "Aidez-moi et le ciel l'aidera."

"Aidez-vous, hommes de Québec, et le ciel... le gouvernement vous aidera. Aidez-vous, et alors venez frapper à la porte du gouvernement, et je serai heureux d'être votre avocat près de mes collègues et sans trahir des secrets—parce que, voyez-vous, en ma qualité de conseiller de Sa Majesté dans la Puissance du Canada, je suis tenu au secret—sans trahir le secret ministériel, je crois que je puis dire, également sans me vanter, que je me flatte et que je ne crois pas me flatter à tort en disant que je possède assez d'influence auprès de mes collègues pour les persuader qu'ils pourraient une quatrième fois faire ce qu'ils ont fait déjà trois fois."

Attendu que, jusqu'ici, la réponse du gouvernement avait été qu'il fallait attendre que les chemins de fer demandassent un pont avant qu'il lui fût possible de rien faire ; mais que cette fois le gouvernement nous invite à réunir toutes nos ressources locales, promettant de faire ce qu'il a déjà fait à trois reprises pour d'autres parties de la province, c'est-à-dire de fournir les moyens complémentaires nécessaires pour assurer l'exécution du projet ;

Résolu un comité spécial de cette chambre, composé de MM. R. R. Dobell, H. M. Price, V. Châteaufort, R. Turner, R. Audette, J. B. Laliberté, G. Tanguay, E. B. Garneau, E. G. Scott, R. Brodie, C. E. Roy et le moteur, F. X. Berlinguet, avec tels autres membres de cette chambre qu'ils jugeront à propos de s'adjoindre, soient nommés pour s'aboucher avec la Compagnie du pont de Québec et voir aux meilleurs moyens à prendre pour s'assurer la construction d'un pont à Québec.

L'hon. M. Dobell dit qu'il faut absolument un bonus pour bâtir le pont, mais il faut auparavant une compagnie avec un capital quelconque, disons \$100,000, une compagnie sérieuse ayant ce capital pourra obtenir le bonus du gouvernement et pourra effectuer un emprunt très facilement en Angleterre.

On devrait, dit-il, marcher le Parry Sound de concert avec le pont, ce sera la prospérité de Québec. Il faut de toute nécessité que cette chambre essaye par tout moyen à satisfaire Son Honneur quant à l'emprunt de \$250,000 que la compagnie demande de la cité. La chambre de commerce insistera toutes les semaines près de Son Honneur, s'il le faut, car c'est de la plus haute importance.

Après quelques autres discours à l'appui de cette résolution, elle a été adoptée unanimement ainsi qu'une autre enjoignant au comité susnommé d'avoir une entrevue avec la compagnie du pont pour en arriver à une entente afin d'agir de concert.

Le traité franco-canadien

M. Dupré se lève et dit qu'il a eu une importante entrevue récemment avec un membre distingué du service diplomatique italien qui s'est plaint que l'Italie avait laissé de côté dans le traité Franco-Canadien. M. Dupré propose, secondé par M. E. B. Garneau :

"Considérant que le traité franco-canadien ne se rapporte qu'à la Russie, l'Allemagne, la Hongrie, la Belgique, la Saède, la Norvège, l'Espagne, et quelques autres pays du sud et du centre de l'Amérique.

Considérant que les produits de l'Italie sont entièrement dissimilaires et qu'il ne paraît exister aucune raison pour son exclusion d'un traité ci-haut mentionné. Mais qu'au contraire les intérêts de ce pays ne demandent aucune concurrence injustement préférentiel et que les clauses se rapportant à ces produits devraient être modifiées ;

Considérant que les produits de l'Italie consistent surtout en vins, huile d'olive, citrons, oranges, essences de fruits, souffre, asphalté, amandes et fruits secs, liquoriques, soies et produits spéciaux des arts industriels, il est facile de concéder qu'il serait très avantageux pour nous de faire converger ces produits vers le Canada, vu que le commerce canadien pourrait en retirer beaucoup de bénéfice en les laissant entrer en compétition avec de semblables produits importés aujourd'hui d'autres pays ;

Considérant d'un autre côté que le Canada trouverait en Italie un marché ouvert pour les produits de ses pêcheries, de ses mines, et spécialement de son bois, que les chantiers de construction et les constructeurs de l'Italie pourraient être induits à acheter de ce pays plutôt que de la Suède ou la Norvège ;

Considérant, surtout, qu'une grande partie de nos échanges commerciaux avec

les dits pays sont comprises dans les statistiques officielles dans le commerce fait avec les autres pays et qu'ils arrivent au Canada sous une marque de commerce étrangère, cette Chambre est d'opinion que le commerce du Dominion recevrait de grands bénéfices si le gouvernement pouvait étendre les avantages limités du traité franco-canadien à l'Italie et de s'assurer en échange les concessions commerciales que le dit gouvernement jugerait à propos de demander."

M. Dupré propose, secondé par M. Garneau : "Que les personnes suivantes forment un comité afin de rencontrer le député ministre du commerce à propos du traité Franco-Canadien et l'Italie :

MM. Dobell, Châteaufort, Turner, Garneau, Audet et le proposeur. —Adopté. L'Assemblée s'ajourne.

LES MASSACRES D'ARMENIE

Intéressant débat à la Chambre

La France interviendra-t-elle ?

Paris, 4 — Hier à la Chambre des députés, M. Denis, député de Cochinchine, a interpellé le gouvernement, demandant quel moyen d'action prendrait la France pour défendre les Arméniens. Il a aussi demandé ce que les puissances avaient fait depuis 1880 pour défendre une race dont les souffrances sont sans parallèle dans l'histoire. M. Denis fit ensuite l'abrégé des massacres qui ont eu lieu en Asie Mineure et à Constantinople.

Le député de Cochinchine déclara que c'était le devoir de la France d'intervenir au nom de l'humanité, afin de prévenir de nouveaux massacres. Il dit qu'il serait bon de nettoyer ce coin de l'Europe et d'assurer la protection non seulement aux chrétiens, mais aussi aux Turcs. Toute l'Europe civilisée était intéressée à voir se purifier la Turquie, et la France avait le droit de convoquer ses alliés et toute l'Europe à entreprendre cette tâche. En terminant, M. Denis dit que l'amitié de la France méritait d'être reconnue d'une façon pratique.

"Nous devons annoncer notre détermination à nos amis", a-t-il ajouté, et leur première démarche sera d'apprécier la généreuse impulsion de notre nation et de se décider à coopérer à défendre les faibles et les opprimés."

Le discours de M. Denis fut fort applaudi.

Le comte Albert de Mun déclara que plus triste encore que les atrocités turques était l'inertie avec laquelle l'Europe tolérait de tels outrages. Il ajouta que bien que la responsabilité de la Porte eût été pleinement établie et qu'on ait de source certaine que les massacres qui ont eu lieu le 26 août à Constantinople, eussent été dirigés par les autorités turques, les coupables n'avaient pas encore été punis.

Les prisons turques étaient remplies d'Arméniens et apparemment le plan des Turcs était d'exterminer la race entière.

"L'Europe, dit-il, ne peut plus longtemps demeurer passive en présence d'un tel état de choses. Il n'est que naturel que les Arméniens soient en révolte perpétuelle."

M. Hanotaux, ministre des affaires étrangères, a répondu qu'en octobre 1895, la Porte en était venue à une entente avec les puissances et avait promis d'accorder des réformes qui, malheureusement, n'ont pas été données.

"Par suite de l'anarchie qui régna ensuite dans les sphères administratives, a-t-il ajouté, la France dut parler une langue dont la Turquie comprit la signification.

Les puissances étaient convaincues de la nécessité de leur union, mais il ne devait pas y avoir d'action isolée. Parmi les excellents résultats de la récente visite de l'empereur de Russie à Paris, on peut mentionner une échange d'opinion au sujet de l'Arménie, et la parfaite communauté d'idée qui existe entre les diverses nations d'Europe fera comprendre au Sultan la nécessité d'assurer la sécurité de ses sujets, de quelque race qu'ils soient. Mais la violence n'est pas le moyen à employer dans cette occasion difficile.

La France de doit pas oublier la tradition de protectorat religieux qu'elle a exercée en Orient, niles dans qui Punissent à l'Empire Ottoman."

M. Devèze propose un ordre du jour approuvant les déclarations du gouvernement, et la motion est adoptée.

ON DEMANDE

PLUSIEURS PERSONNES responsables, bonz agents voyageurs pour une maison élablie en Canada. Salaire \$780.00, payable \$15.00 par semaine et les dépenses. Postes permanentes. Références exigées. Envoyez applications avec enveloppe adressée et timbrée à

THE NATIONAL STAR BUILDING, CHICAGO, ILL.

M. L. O. David et ses critiques

M. David ne veut pas rester sous le coup des critiques que sa brochure a suscitées. Lui qui a provoqué le sentiment catholique par son pamphlet insidieux et inconvenant, il ne comprend pas que l'on se sente ému de son impertinence et indigné contre ses doucereuses calomnies.

Et il adresse au Monde une nouvelle lettre dans laquelle il pose en victime. Voici cette lettre :

Monsieur le directeur, Si ce que vous avez publié, hier, est l'introduction de la brochure qu'un "religieux haut placé" doit écrire pour me confondre, nous allons avoir une triste page de plus à ajouter à l'histoire politique du clergé. Les injures, pourtant ne sont pas des raisons et elles ne devraient pas tomber des lèvres de ceux qui sont chargés de prêcher la charité.

Je l'ai déjà dit : on perd son temps à m'insulter ; j'ai écrit une page d'histoire, ou elle est vraie, ou elle est fautive, si elle est vraie, les insultes ne l'empêcheront pas de rester vraie, si elle est fautive, qu'on le prouve.

On a réussi à jeter autrefois dans l'agreur et la colère des hommes estimables qu'un peu de charité aurait calmés ; on ne réussira pas avec moi, on ne m'empêchera même pas de faire à l'avenir l'éloge du bien fait par le clergé en dehors de la politique, comme je l'ai fait depuis trente ans. Seulement, si l'on m'y force, je pourrais bien publier l'autre moitié de ma brochure que je tiens en réserve et qui contient les faits étonnants, incroyables qui ont été prouvés dans les constatations des élections de Berthier et de Charlevoix et dans d'autres circonstances.

On verra alors de quel côté nous viennent les humiliations religieuses et nationales. Je n'ai cru devoir faire connaître que juste ce qu'il fallait pour prouver ma thèse et j'espère que les diatribes de mes agresseurs ne me feront pas à aller plus loin que je ne voudrais.

Mais vraiment les catholiques fervents qui m'attaquent devraient se montrer un peu plus chrétiens et ils devraient essayer de démontrer que j'ai eu tort de dire que le clergé ruina son influence et exposait l'avenir de la religion elle-même en se jetant dans les luttes politiques avec les sacrements, la menace des châtements éternels et l'autorité de l'Eglise.

C'est la seule question, il n'y en a point d'autres. A quoi sert de dire que je suis resté jeune et que je ne vieillirai jamais ? C'est vrai, je suis resté assez jeune pour croire à la vertu, au patriotisme, à la religion, à la sublimité du sacerdoce catholique, à la sainteté des sacrements, et c'est parce que je crois à ces choses sacrées que j'ai cru devoir signaler les dangers qui les menacent.

Où je suis assez jeune encore pour croire au dévouement, au sacrifice, pour m'exposer à toutes les avanies dans le but d'empêcher ou de diminuer des abus si funestes, dans le but aussi de montrer aux catholiques déshantés et aux protestants prévenus qu'on peut être catholique et avoir le sentiment de sa dignité et de ses droits de citoyen anglais.

Je ne suis pas assez vieux, assez blasé pour laisser dépérir autour de moi tout ce que j'aime sans éveiller l'attention des dépositaires de nos traditions religieuses et nationales.

J'ai passé ma vie à stimuler par des paroles et des œuvres le sentiment religieux et national de mes compatriotes, aux dépens souvent de mes intérêts personnels. J'ai vécu dans un monde où il me fallait discuter du matin au soir sur le clergé et la religion ; j'ai constaté que le point le plus faible, le plus difficile à expliquer était l'intervention du clergé dans la politique ; je me suis convaincu que là était le seul ou au moins le plus grand danger pour la religion... et j'ai cru que j'étais dans des conditions où je pouvais dire la vérité... Et je l'ai dite.

L. O. DAVID

Cette nouvelle épître est une aggravation des premiers torts que s'était donnés M. David. C'est l'annonce de la brochure magistrale, où il est fait bonne justice de ses sophismes, qui le fait ainsi sortir de ses gonds.

Il prétend qu'on l'insulte. Non, monsieur, on vous réfute. Prouver que vous avez dénaturé l'histoire au sujet des événements de 1837 et 1838, ce n'est pas vous insulter, c'est venger la vérité historique.

Prouver que vous avez faussé le rôle joué par un saint évêque durant ces années de deuil et de désastres, ce n'est pas vous insulter, c'est écarter de cette noble figure épiscopale l'ombre dont vous avez voulu l'obscurcir.

Prouver que vous avez accumulé dans votre opuscule les erreurs de faits et de doctrine, ce n'est pas vous insulter, c'est

vous empêcher de faire le mal que vous avez essayé de faire, inconsciemment, nous voulons bien le croire ; et c'est par là même remplir envers vous un devoir de charité.

Croyez-nous, M. David, ne posez pas en victime. Cette posture vous couvre de ridicule.

L'agresseur, c'est vous. L'insulteur, c'est vous. Vous avez attaqué le clergé, l'épiscopat, l'Eglise.

Dans votre attaque injustifiable, vous avez fait preuve d'incompétence, d'ignorance et d'étourderie.

Les journaux catholiques vous ont critiqué avec raison.

Et maintenant, voici un écrivain, doué de tout ce qui vous manque, qui vient, dans une brochure appelée à un éclatant succès, revendiquer contre vous les droits de la vérité et de la justice.

Loin de vous irriter, rentrez en vous-même, réfléchissez, — une fois n'est pas coutume — et comprenez que vous avez richement mérité les écrivains qui vous arrivent.

MEURTRE D'UNE JEUNE FILLE

Son père menacé de mort

Brockville, 6 — Une jeune fille de Brockville du nom de Connor s'est enfuie, il y a quelques semaines, avec un jeune homme du nom de Prossor et, mercredi, on a appris que la jeune fille avait été tuée d'un coup de feu de l'autre côté de la frontière. Son père a commencé à faire des recherches à ce sujet, et, avant hier soir, il a reçu deux lettres de menaces. Parvenant que s'il persistait à se mêler de cette affaire, recevrait une "dose" semblable à celle qui a été donnée à sa malheureuse fille.

NOUVELLES DE SAINT-FELICIEEN

Nous empruntons le compte-rendu suivant au Progrès du Saguenay :

L'assemblée annoncée par l'Electeur pour le 26 à St-Félicien a eu lieu aujourd'hui. Nous avons eu l'occasion de voir et d'entendre tonner les plus forts canons du parti libéral. Il y avait du monde, prenez-en ma parole, du monde pour garnir aux trois quarts une salle de 12 pieds sur 20. Il y avait des gens de St-Prime, de Tikouapi, de Normandin, d'Albanel, de Mistassini, de La Doré, et de St-Félicien, en tout 60 personnes environ.

Les orateurs avaient du feu ; mais les discours (des articles de l'Electeur, réécités de mémoire), étaient parfaitement vides de fond. M. Déchène s'est distingué. Au cours de sa harangue, un brave cultivateur lui fit remarquer très poliment que nous payons les effets moins cher que du temps de Mercier, surtout les instruments agricoles. M. Déchène s'est délicatement tiré d'affaire par ce joli trait d'esprit : "Vous êtes en retard dans l'assemblée sans tête, et vous en sortirez de même." C'est cette race de petits hommes qui prétend prendre le pouvoir. Le résultat de l'assemblée peut se résumer dans cette exclamation d'un auditeur : "C'est pas des canons, c'est des pétards !"

Il faudrait bien des efforts comme celui-là pour ébranler le solide prestige de M. Girard.

Le clou de l'assemblée a été un immense hurra, spontané, véhément, impétueux, poussé par libéraux comme conservateurs, en faveur de notre vaillant député, qui travaillait paisiblement sur sa terre à Saint-Gédéon. Les orateurs en sont restés étourdis. C'était leur dire d'une manière un peu cruelle que leurs discours ne valaient rien et que le résultat de la prochaine lutte est connu. Ils sont partis en jurant contre l'ami qui les a gauchement fourrés là.

J.-B. G.

VIENT DE PARAITRE UNE REPONSE

M. L. O. DAVID

Un manifeste libéral, M. L. O. David et le clergé canadien,

Jolie brochure de 180 pages, imprimée sur papier de luxe par

LEGER BROUSSEAU

EDITEUR.

Prix 32 centins par la maille. Adressez vos commandes de suite à l'éditeur,

LEGER BROUSSEAU, 11 et 13 rue Buade, Québec.

La question des écoles

Les grandes lignes du règlement probable

Winnipeg Man., 7 — Il paraît manifestement que la question des écoles a été définitivement réglée hier après midi, au cours d'une entrevue de M. Tarte avec le gouvernement Greenway. L'honorable ministre des travaux publics est arrivé hier après midi de Regina et s'est aussitôt mis en conférence avec l'honorable M. Sifton à l'hôtel Manitoba. Tous deux se sont ensuite dirigés au bureau du gouvernement où siègeait le cabinet manitobain. La réunion a été strictement privée. L'opinion générale est que les catholiques auront une heure déterminée par jour pour l'instruction religieuse ; qu'ils pourront faire nommer des instituteurs de leur croyance par les bureaux des écoles publiques, lorsqu'il y aura un nombre suffisant d'enfants inscrits sur le rôle ; que ces instituteurs devront être soumis à l'acte des écoles publiques et que leurs élèves seront sous l'autorité immédiate des inspecteurs des écoles publiques ; que l'usage du français sera permis en autant qu'il sera nécessaire de l'enseigner aux enfants de nationalité anglaise ; enfin que rien dans l'arrangement conclu n'empêchera la province du Manitoba de modifier le règlement quand les autorités scolaires le jugeront convenable.

M. F. O. Fowler, Wawanesa président du comité nommé à la dernière convention libérale de Brandon, a déclaré hier que M. Sifton n'a pas encore fait connaître au comité les termes du règlement en question. Il s'attend maintenant à ce qu'un jour ou l'autre il soit prié de convoquer le comité pour lui faire ratifier ou désapprouver l'arrangement conclu entre les autorités fédérales et provinciales ; et duquel dépend la candidature de M. Sifton.

M. Fowler dit que le comité n'acceptera aucun règlement qui ne donnera pas satisfaction à la majorité manitobaine.

FEU L'HONORABLE PASCAL BRELAND

Ex-membre du conseil du Nord-Ouest, conseil de l'Assiniboia et de l'Assemblée Législative de Manitoba

Le Manitoba et l'Ouest Canadien viennent de perdre un de leurs meilleurs citoyens dans la personne de feu l'honorable Pascal Breland décédé à Saint-François-Xavier le 23 octobre, à l'âge 85 ans.

Mgr l'Archevêque de Saint-Boniface l'a visité deux fois durant sa dernière maladie et il a voulu lui-même lui rendre les derniers devoirs, en faisant un second voyage à Saint-François-Xavier.

L'hon. Pascal Breland est mort comme il a toujours vécu, en bon et fervent chrétien. Comme Mgr l'Archevêque lui demandait s'il était en paix "Oh ! oui, dit-il, M. le curé m'a tout donné, je n'ai plus rien à craindre. Mgr ajouta-t-il en souriant, emportez-moi au cimetière." " Je ne veux pas, reprit Mgr l'Archevêque, abrégé votre vie ; mais je vous promets que je bénirai votre tombe." " C'est trop d'honneur à me faire, reprit le moribond, vous êtes trop bon, Mgr." "Non pas, car je dois cette marque de respect et d'affection à un ancien qui a beaucoup fait pour la Religion. Mgr Lafleche serait heureux de se trouver près de vous en ce moment."

" Ah ! dit le malade avec vivacité, si j'étais digne de cet honneur, je vous dirais que Mgr Lafleche a été mon meilleur ami ici bas, je ne l'ai jamais oublié. Mgr bénissez moi encore et priez pour moi."

Tout impressionné de la visite de son Archevêque, le mourant a donné lui-même ses instructions pour que le premier pasteur fut reçu avec bonheur après sa mort.

" Vous mettez, dit-il, le drapeau à mi-mât pour moi ; mais vous l'élèverez quand Mgr viendra. Allez chercher une belle voiture en ville et prenez vos meilleurs chevaux. Comprenez que cet honneur, il n'est pas pour moi, mais pour vous."

Cette tranquillité sublime dans la mort et ce respect extraordinaire du sacerdoce donnent une haute idée de la trempe d'esprit de cet ancien de la prairie, de ce fils aîné des missionnaires.

ON DEMANDE

PLUSIEURS PERSONNES responsables comme agents voyageurs pour une maison établie en Canada. Salaire \$780.00, payable \$5.00 par semaine et les dépenses. Postier permanent. Références exigées. Envoyez applications avec enveloppe adressée et timbrée à

THE NATIONAL STAR BUILDING, CHICAGO, ILL.

24 septembre 1896-88

LA QUESTION DE MISS DIANA VAUGHAN

Au congrès de Trente

(De la Vérité, de Paris.)

Sous ce titre, M. l'abbé Mastel nous adresse la lettre suivante :

Monsieur le directeur.

Les agences télégraphiques et les correspondants de journaux protestants ont si mal rendu la physionomie de la séance du congrès dans laquelle fut traitée la question de miss Diana Vaughan, qu'il nous semble indispensable de rédiger un compte rendu exact, destiné à éclairer l'opinion sur cette importante question. Nous espérons de votre bienveillance l'insertion de ce résumé.

A plusieurs reprises dans les séances des sections la question de l'existence et de la véracité de miss Vaughan avait été soulevée et chaque fois on avait répondu qu'une discussion spéciale serait ouverte à ce sujet. En présence de l'intérêt attaché par tous à la question il fut décidé par le bureau de la présidence que le mardi 29 septembre la section tiendrait sa réunion dans la salle des séances générales, pour donner à tous la facilité d'assister à la discussion. A l'heure convenue, 400 congressistes étaient réunis dans la salle et plusieurs de NN. SS. les évêques daignaient s'y trouver.

Après une discussion sur un autre sujet, la parole fut donnée à M. l'abbé de Bessonies. Dans le rapport qu'il présenta et qui sera publié furent nommés les franc-maçons qui ont reconnu formellement l'existence de miss Vaughan et les catholiques qui ont vu la célèbre convertie ; d'autres prouvèrent de ses écrits et de ses lettres furent aussi apportées ; nous n'avons pas à en donner ici le détail et voulons nous abstenir de plaider une cause en laquelle nous avons la plus absolue confiance.

Après ce rapport un ecclésiastique allemand, Monsieur Baumgarten, croyons-nous, demanda comme historien l'extrait de naissance de la convertie et le certificat du prêtre qui avait reçu son adjuration et lui avait fait sa première communion ; mais il n'attaqua aucun des arguments présentés. On lui répondit que l'extrait de naissance ne pouvait être donné ni l'état des actes civils dans certaines parties de l'Amérique et que d'ailleurs cela importait peu à la cause ; quant au certificat demandé il serait imprudent de le produire, puisque, dans ce même convent, la convertie eut l'honneur à mort par les arrières-loges, doit entrer l'année prochaine. Nous devons ajouter que révénu à sa place Monsieur Baumgarten déclarait à l'un de nous qu'il ne niait pas l'existence de miss Vaughan n'avait pas lu ses écrits et ne s'occupait aucunement des questions maçonniques.

M. Léo Texil monta ensuite à la tribune et montra que la taciturnité des franc-maçons était souvent de jeter des doutes sur l'existence des convertis qui les attaquent. Il reprit une partie des preuves déjà exposées, fit voir l'absurdité de certaines hypothèses et termina en affirmant par serment avoir vu, à plusieurs reprises chez lui et ailleurs, l'illustre convertie. M. Koller, rédacteur au Vaterland, ancien franc-maçon, prit ensuite la parole en allemand ; nous ne pûmes saisir le sens de son allocution, mais le prince de Loewenstein, président du congrès, répliqua lui-même énergiquement.

Voyant qu'on ne pourrait aboutir à une conclusion positive acceptée de toute l'assemblée prince de Loewenstein présenta alors une proposition demandant de nouveaux renseignements ; M. Respini, représentant du Tessin et l'un des orateurs les plus écoutés du congrès après avoir déclaré sa conviction juridique était faite sur l'existence de Miss Diana Vaughan, exprima la pensée que le congrès n'avait pas à se prononcer sur cette question secondaire en somme, et devait passer à l'ordre du jour ; M. Paganuzzi, président de l'œuvre des congrès en Italie, désira que l'ordre du jour indiquât que le congrès penchait pour l'affirmative et trouvait plus sûr d'admettre l'existence de miss Vaughan.

En dernier lieu, l'ordre du jour suivant fut adopté : " La 4e section remercie chaleureusement les orateurs, qui ont parlé en sens divers sur miss Diana Vaughan et sur la déclaration du commandant Allia qui existe dans le comité de Rome une commission spéciale pour cette question, passe à l'ordre du jour "

Qu'il nous soit permis d'ajouter que, reçus tous deux la veille chez S. A. le prince évêque de Trente, nous avions eu la satisfaction de faire partager notre conviction sur ce sujet à S. Em. le Cardinal Haller, au prince-évêque et à un autre de Nosseigneurs les évêques.

Recevez, monsieur le Directeur, l'assurance de notre considération distinguée.

G. DE BESSONIES,

Un des vice-présidents du congrès

L.-M. MUSTEL,

Président de la 1re section.

P. S. — Le lendemain soir, le P. Sanna Solaro, de Turin, qui connaît miss Vau-

"D.L." PAINKILLER PLASTER. Je souffre de terribles douleurs dans le dos depuis plusieurs années. J'avais essayé des remèdes électriques, divers emplâtres, etc., sans y rien gagner. Je me procurai un emplâtre D. & L. au Menthol. Je fus soulagé de suite. Je ne voudrais pas pour \$100 me passer de cet emplâtre. CHAS. G. CHRIST, Par. Hops. Il guérit : Sciaticque, Lumbago, Neuralgies, Maux de Reins, Pointe de Côté, et Douleurs Musculaires quelconques. Price: Davis & Lawrence Co. Ltd., 25c. Souls Propriétaires, Montreal.

ghan, M. Léon Taxil et moi, avons fourni à Mgr le prince évêque et à S. A. le prince de Loewenstein, des renseignements et des explications qui complétaient ou éclaircissent les preuves fournies par M. de Bessonies. Je crois pouvoir affirmer que nous n'avons laissé aucun doute dans l'esprit de ces juges compétents.—L. M. MUSTEL.

Cette lettre atteste une fois de plus au public Popinon bien connu de M. l'abbé Mastel, de M. l'abbé de Bessonies et de M. Léo Taxil sur miss Diana Vaughan.

Quant à nous, il nous paraît bon de réserver opinion définitive jusqu'après l'examen de la question qui sera fait à Rome d'après la résolution du Congrès de Trente.

UNE MALADIE ALARMANTE REPAN- DUE PARMIS UN GRAND NOMBRE DE PERSONNES

La maladie en question commence presque toujours par un léger dérangement d'estomac qui, s'il est négligé, s'empare en peu de temps de tout le corps, c'est-à-dire des reins, du foie, du pancréas ; en un mot de tout le système glandulaire, de sorte que la maladie en est réduite à traîner une existence misérable jusqu'à ce que la mort mette enfin un terme à ses souffrances. On se méprend souvent sur le genre de maladie dont on est atteint, mais si le lecteur veut bien se poser les questions qui suivent il pourra facilement déterminer lui-même ce dont il souffre : Est-ce que j'éprouve de la difficulté ou même de la douleur à respirer chaque fois que je viens de dormir ? Ai-je les yeux d'une teinte jaunâtre ? Est-ce que le matin j'ai les dents et les gencives recouvertes d'une couche épaisse de muosité produisant un goût désagréable dans la bouche ? Ai-je la langue chargée ? Est-ce que je ressens des douleurs aux côtés et dans le dos ? Y a-t-il oppression dans le côté droit comme si le foie augmentait de volume ? Suis-je constipé ? Ai-je le vertige ou suis-je comme étourdi lorsqu'après avoir été couché je me lève subitement ? L'urine est-elle peu abondante mais fortement colorée et déposée-telle après avoir reposé ? Les aliments que je prends commencent-ils à entrer en fermentation immédiatement après le repas et me vient-il alors des renvois ? Est-ce que j'éprouve souvent des battements de cœur ? Ces divers symptômes peuvent ne pas se présenter tous à la fois, mais ils apparaissent au fur et à mesure que la maladie progresse. Si le cas dont il s'agit est de longue date, la toux sera sèche et douloureuse et au bout de quelque temps elle sera suivie d'expectorations. Dans la période avancée la peau prend une couleur sale tirant sur le brun et les pieds et les mains se couvrent d'une sueur froide et gluante. Au fur et à mesure que le foie et les reins deviennent plus malades les douleurs rhumatismales apparaissent et le traitement habituel est tout-à-fait impuissant à réagir contre ces douleurs atroces. L'origine de cette maladie est l'indigestion ou dyspepsie et une petite quantité du médicament convenable pris en temps voulu aura l'effet de prévenir le mal. Il est de la plus haute importance que la maladie soit promptement et convenablement traitée dès les premiers symptômes, dans ce cas un peu de médecine suffira pour en opérer le guérison. Si cependant le mal s'est invétéré, le remède convenable doit être employé avec persistance jusqu'à ce que le moindre vestige de la maladie soit déraciné, que l'appétit ait reparu, et que les organes digestifs aient repris leur condition normale. Le remède le plus efficace lorsque l'on souffre de cette terrible maladie c'est le sirop Curatif de la Mère Seigel. Il attaque le mal jusque dans son plus petit germe, tout en rendant la vigueur et la santé au système organique.

LE JUBILE DE LA REINE

La procession de têtes couronnées

Londres, 7.—La reine a décidé que ce serait la cathédrale de Saint-Paul, et non Westminster Abbey, qui serait le théâtre des fêtes jubilaires au mois de juin prochain. Westminster Abbey a été choisi pour les fêtes du dernier jubilé de Sa Majesté à cause de son association avec son couronnement. La procession de la reine et de toutes les têtes couronnées d'Europe, de Buckingham à St Paul, sera probablement le plus grand spectacle de ce genre dont le monde ait été témoin.

UNE FIERE ATTITUDE

Nous avons cité hier une partie seulement de l'adresse qui a été présentée à M. Tarte, à St-Norbert.

Nous aurions dû la citer intégralement, car elle est ad rem d'un bout à l'autre.

Qu'on lise, par exemple, le début si digne, et cet exposé si énergique de la situation faite aux catholiques :

"Saint-Norbert, le 29 octobre 1896.

A l'Honorable Monsieur Israël Joseph Tarte, Ministre des Travaux Publics, etc. etc.

Monsieur le Ministre,

"C'est avec le plus grand respect que nous, catholiques de Saint-Norbert, nous recevons en votre personne, un honorable membre du gouvernement qui régit actuellement le pays.

Nous devons ajouter, Monsieur le Ministre, que nous vous recevons avec joie et bonheur, puisque vous venez au milieu de nous pour prendre connaissance de nos besoins, pour nous secourir, comme vous l'avez déclaré publiquement avant-hier à Saint-Boniface.

"Nous savons, M. le Ministre, que vous êtes venu pour prendre connaissance de toutes les nécessités de ce pays ; nous ne sommes ni étrangers, ni indifférents à toutes les améliorations demandées, améliorations que nous demandons avec nos frères et concitoyens ; mais ce que nous désirons avant tout, nous catholiques, ce sont nos écoles catholiques et comme nous le garantit la constitution expliquée et sanctionnée par le premier tribunal de l'Empire, l'honorable Conseil Privé de Sa Majesté.

Nous avons droit à nos districts scolaires, au contrôle et à la direction de nos écoles ; ce droit constitutionnel nous a été d'ailleurs reconnu par la majorité du Parlement de la Puissance. Une loi fédérale remédiate nous accordait tout cela ; le temps n'a pas permis qu'elle passât en troisième lecture. Nous l'avons regretté, car cet arrangement nous paraissait satisfaisant.

"La volonté du pays a voulu mettre à sa tête un autre gouvernement, mais nous en sommes certains, en appelant au timon des affaires d'autres hommes, le pays non seulement n'a pas voulu nous condamner, mais il a voulu, par son verdict, hâter le moment du triomphe de nos libertés scolaires. Et c'est pour cela, M. le Ministre, que quoique en ce moment, les ennemis de notre race et de notre religion voudraient nous amener à faire des concessions de toutes sortes sans en faire aucune eux-mêmes, c'est pour cela, dis-je, que loin de nous décourager dans notre misère, nous avons confiance dans nos droits, car nous sommes soutenus par la majorité du pays.

Permettez nous encore, M. le Ministre, de vous rappeler les protestations si souvent renouvelées en notre faveur par l'honorable M. Laurier, le premier ministre de la Puissance et par un grand nombre de ses collègues."

Venait ensuite le passage que nous avons cité hier.

Imaginez la binette de maître Joseph Israël Tarte quand il a entendu lire cette adresse si convenable dans la forme, mais si écrasante dans le fond.

Jamais ministre se préparant à trahir n'a reçu en face un aussi terrible avertissement !

L'affirmation du droit des catholiques à leurs districts scolaires, au contrôle et à la direction de leurs écoles", l'affirmation que "la loi réparatrice accordait tout cela" à la minorité manitobaine, ont dû cruellement faire sentir à M. Tarte la honte de sa volte-face et de sa lâche capitulation.

Nous applaudissons de loin à la fière attitude des catholiques de Saint-Norbert.

LES BANDITS AU BRÉSIL

Ils attaquent et saccagent les fermes

Rio Janeiro, 9.—Une nombreuse bande armée qui, il y a quelque temps, attaqua et battit un gros détachement de troupes, a envahi et saccagé des fermes en exploitation dans l'intérieur de l'Etat de Bahia. Plusieurs de ces propriétés appartiennent à des Italiens. Il n'y a aucune victime, mais les pertes sont considérables.

Les troupes régulières de l'Etat de Bahia ont rejoint les bandits et les ont battus. Ces derniers ont pris la fuite abandonnant plusieurs morts et blessés. Les troupes se sont mises à leur poursuite. Le gouvernement fédéral a mis des forces à la disposition du gouvernement de Bahia.

Le vice-conseil d'Italie à Pernambuco a reçu l'ordre d'ouvrir une enquête et de calmer la panique qui s'est produite parmi les colons italiens.

Il ne s'agit pas, en réalité, d'actes d'hostilité contre les sujets italiens comme ceux qui se sont produits à la fin d'août, mais d'un de ces faits de banditisme assez communs dans les vastes régions désertes qu'au Brésil on appelle le "Matto." La bande dont il s'agit ici est sans doute celle de Clementino qui, à la tête de deux cents hommes, attaque les petites localités perdues et les établissements isolés, notamment dans le district de Lavras, et tient depuis plusieurs mois sur les dents le polioedie Bahia.

PRINCIPE ESSENTIEL

Le Globe, organe en chef du parti libéral, dit que le premier principe de tout gouvernement honnête doit être de tenir grandes ouvertes les portes du conseil au plus humble citoyen qui demande justice et doublement fermées pour ceux, quelque puissants soient-ils, qui demandent des faveurs spéciales aux dépens du peuple.

Cela est excellent en théorie, mais s'est encore meilleur en pratique. Et puisque le Globe expose ce principe, pourquoi n'en demande-t-il pas l'application en faveur de la minorité du Manitoba.

Ah ! c'est que chez lui le fanatisme a préséance sur les principes.

AUTREFOIS

Quelques paroles de M. l'abbé Senteney, prononcées dimanche à Montréal :

"Nos pères dit-il avaient le respect des traditions chrétiennes, ils vénéraient et écoutaient leurs pasteurs, voulaient dans leurs écoles une instruction religieuse constante et non pas d'une heure par jour. Ils ne capitulaient pas devant le devoir, et pour rien au monde ils n'auraient fait le sacrifice de leur foi, de leurs sentiments religieux. Les catholiques d'aujourd'hui doivent s'inspirer des exemples édifiants que leur ont légués leurs ancêtres. Nous avons besoin de l'instruction catholique à toute heure du jour de même que le poumon doit sans cesse respirer l'air qui le vivifie."

Mgr GRAVEL

Monseigneur Gravel a dû quitter Rome il y a quelques jours pour revenir à Paris d'où il partira assez tôt pour se trouver à Nicolet dans les derniers jours du mois courant.

NECROLOGIE

Mgr d'Hulst

Une dépêche de Paris annonçait hier la mort de Mgr Maurice Lesage d'Hauteceur d'Hulst, recteur de l'institut catholique de Paris et député de l'Assemblée nationale, pour la 3ème circonscription de Brest.

Né à Paris le 10 octobre 1841, Mgr d'Hulst fit ses études au collège Stanislas et obtint l'un des prix des discours français au concours général de 1858. Il entra ensuite au séminaire de saint Sulpice, fut ordonné prêtre en 1865, et parti pour Rome où il résida près de son parent, Mgr de Mérode. Rentré à Paris, il devint vicaire de la paroisse de Belleville, fut annuaire à l'ambulance de la presse pendant la guerre franco-prussienne, réussit à s'échapper de Sedan, lors de la capitulation et vint à Paris. En 1875, il fut nommé vicaire général du diocèse de Paris et archidiacre de Saint-Denis avec le titre de prélat de la maison du pape. Il était, de plus, docteur en théologie et en droit canon des universités romaines.

Lors de l'organisation de l'enseignement supérieur libre, il fut mis à la tête de l'institut catholique de Paris et garda depuis cette situation, avec le titre de recteur. Signalé, comme orateur, par des panégyriques, des conférences, des discours d'apparat, des rapports, etc., il fut choisi, en 1890 pour remplacer, au carême suivant, le père Monsabré dans la chaire de Notre-Dame où sa parole, plus austère et savante, que brillante et émue, ne fut pas sans contraster avec les traditions de ces prédicateurs. Ceux-ci avaient traité de préférence les questions de morale ; il choisit l'exposition du dogme.

Après la mort de Mgr Freppel, député de Brest, Mgr d'Hulst fut choisi entre plusieurs candidats par un congrès électoral conservateur et catholique, pour remplacer l'évêque d'Angers à la chambre des députés. Il fut élu député, le 6 mars 1892, par 11,069 voix sans concurrent. Il se montra d'abord l'un des champions du parti qui, malgré les invitations adressées de Rome au clergé français, se refusait à séparer de la monarchie les intérêts religieux.

A la chambre des députés il a pris plusieurs fois la parole, notamment sur des questions relatives aux rapports de l'Eglise et de l'Etat. Il avait été réélu au premier tour, le 20 août 1893, par 11,097 voix sans concurrent.

L'un des promoteurs du mouvement de renouvellement des études scientifiques dans le clergé et l'un des fondateurs de la société de Saint-Thomas pour l'encouragement des études philosophiques, Mgr d'Hulst a publié plusieurs ouvrages religieux ; puis les panégyriques de "Jeanne d'Arc" et de "saint Alphonse de Liguori" ; des discours détachés, des conférences, allocutions, rapports, etc. ; plusieurs de ces morceaux ont été réunis sous le titre de "Mélanges oratoires."

Pourquoi Mgr Langevin a parlé

Il y aurait défection

Montréal, 9.—Une dépêche de Winnipeg au Star dit que Mgr Langevin a fait son sermon de dimanche parce que, avant de partir pour l'église Ste-Marie, il aurait été averti qu'un canadien-français éminent, qui doit sa position à son intimité avec la hiérarchie, se préparait à se rallier à la politique du cabinet Greenway sur la question scolaire. Ce sermon a produit une impression profonde et empêchera plusieurs canadiens d'abandonner la lutte. La dépêche ajoute qu'il est rumeur que l'hon. J. E. Prendergast, M. P. P. pour St-Boniface, succédera à M. Sifton comme procureur général, si l'on arrive à un règlement de la question scolaire.

MARTIN LE JAUNE

Joe Martin, le célèbre Joe est à Montréal. Photo de M. Jimmy McShane. Cela cause d'intéressants commentaires dans les cercles politiques.

DERRIERE LE RIDEAU

Un règlement qui promet

M. LAURIER.—Eh bien, nous la réglons.

SIR OLIVER.—Qui ?—Qu'est-ce que nous. Je veux dire qu'est-ce que fait le très honorable Israël Tarte, Ecr. M. P. ?

M. LAURIER.—Oh ! il promet de dépenser des millions au Manitoba, pendant que je promets de construire des ponts à Québec.

SIR OLIVER.—Alors ce sera une affaire dispendieuse.

M. LAURIER.—Pas nécessairement. Voyez-vous, ce sont seulement des promesses.

CE SCANDALE

Au ministère des chemins de fer et canaux

Ottawa 9.—L'honorable M. Haggart nie que le gouvernement ait accordé, le bail des pouvoirs du canal de Cornwall à l'île Shielk à la compagnie Davis et Fils et ce pour une période de 21 ans, à raison de \$1000 seulement.

Cette nouvelle publiée récemment est dénuée, dit-il, de tout fondement. Tout le scandale se résume à ceci :

MM. Davis et Fils ont obtenu le contrat de l'éclairage à l'électricité du canal de Cornwall. En vue d'alimenter le pouvoir générateur, permission leur fut donnée de faire une coupe diagonale au lac Whoopell qui est la propriété du gouvernement, moyennant \$1000 par année. Ce prix est raisonnable et n'a jamais donné lieu à la critique. MM. Davis et Fils n'ont pas du tout l'entier contrôle du pouvoir de la digue de l'île Shielk.

UN OURS A L'ECOLE

Il y est enfermé par l'institutrice et tué par deux bucherons

Jersey, Shore Junction, Pe., 9.—Un énorme ours noir rôdait, ces jours derniers dans la petite clairière où est située l'école du canton de Brown, dans la sauvage région de montagnes de West Pine Creek. Après avoir fait une inspection des lieux, l'entra dans l'école par une porte entrouverte et trouva mis Lulu Bearer, jeune institutrice qui donnait des explications à son petit monde.

L'entrée de l'ours causa une grande terreur parmi les enfants qui se précipitèrent au dehors.

Mrs Bearer voulut aussi gagner la porte et se mit à courir entre les pupitres, suivie par l'ours qui, à deux reprises, faillit la saisir. Elle put enfin sortir et tirer la porte derrière elle, faisant prisonnier maître Bruin.

L'institutrice apaisa les terreurs de ses élèves et informa de sa capture, deux bucherons qui passaient. Ceux-ci pénétrèrent dans l'école, armés de haches, et réussirent à abattre l'ours après une lutte très mouvementée.

L'ours pesait plus de 300 livres.

CONDAMNATION D'ARTON

A huit ans d'emprisonnement

Paris, 9.—Le deuxième procès d'Emile Arton, accusé d'avoir détourné des fonds et d'avoir fait une banqueroute frauduleuse, s'est terminé aujourd'hui. Le jury l'a déclaré coupable de détournements. En conséquence, Arton a été condamné à huit ans d'emprisonnement et à payer à la Société de dynamite une indemnité qui sera fixée par l'Etat.

LA QUESTION SCOLAIRE

Encore des délais

Winnipeg, 9.—La question des écoles de Manitoba semble réglée depuis samedi, mais la chose ne sera connue officiellement que mercredi ou jeudi prochain. A onze heures samedi, le cabinet Greenway s'est assemblé et a siégé jusqu'à 1.45 heures. L'hon. M. Cameron, secrétaire provincial, interrogé par un journaliste, n'a voulu rien dire du résultat des délibérations qui venaient d'avoir lieu ; il s'est contenté de répondre que le règlement intervenu allait être soumis au gouvernement fédéral avant d'être rendu public. Il est entendu que l'hon. M. Sifton soumettra ce règlement au comité des libéraux de Brandon avant que le gouvernement n'adopte de mesures décisives sur la question. M. Greenway et son gouvernement ont eu sage d'agir ainsi au cas de complications inattendues à la dernière heure.

A PROPOS DE TRAMWAY

L'ancienne et la nouvelle compagnie

La Quebec District Railway Co. demande en ce moment le droit de croiser la voie du tramway actuel.

Il doit y avoir entrevue des directeurs des deux compagnies ces jours-ci et il est probable que cette rencontre provoquera une entente amicale, et probablement le transfert de la propriété de l'ancienne compagnie à la nouvelle.

Des offres seront dans tous les cas soumises aux actionnaires et on espère que ceux-ci ne seront pas exigeants.

La compagnie Electric Montmorency ajoute une annexe à son établissement de la rue Prince Edouard, en vue de l'ouverture du tramway électrique.

Le nouvel immeuble mesure 50 x 207, à deux étages en briques, avec fondations massives en ciment de Portland pour recevoir les machines destinées à produire l'énergie motrice pour le chemin de fer.

On élève de plus une grande muraille coupe feu du côté ouest pour garantir contre tout danger d'incendie de ce côté.

On est en train de démolir la tour ouest de l'édifice actuel jusqu'à la hauteur de premier étage, la partie supérieure devant être supportée par des poutres en acier.

Les travaux sont commencés et devront être terminés pour le 1er janvier.

On fera alors l'installation des appareils nécessaires pour recevoir, transmettre et transformer le courant en force motrice.

Sur la voie les différents travaux sont poussés avec une activité extraordinaire. Tout marche de front, la levée du macadam, la pose des dormants et des rails et la réparation de la chaussée.

C'est une bonne aubaine pour les quelques centaines d'ouvriers employés, surtout à cette saison.

Nous avons une nouvelle preuve que le capital ne manque pas à Québec dans le fait qu'on a souscrit en moins d'un mois les \$320,000 du capital-actions de l'Electricité. Aujourd'hui, il n'y a plus une seule action sur le marché.

AU PALAIS

Jugements rendus hier matin.

Les jugements suivants ont été rendus hier matin, en Cour Supérieure, par Son Honneur le juge Routhier.

Martineau et al vs La Banque Nationale et Lefavre et al mis en cause.—Action maintenue, transport du 2 février 1895 déclaré illégal, nul et de nul effet, et jugement ordonnant l'enregistrement du présent jugement sur les Nos. 173 et 247 du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Augustin, le tout avec dépens en faveur de la demanderesse.

Thivierge vs Cinq-Mars.—Jugement en faveur de la demanderesse pour \$244.50 avec intérêt, etc., et les dépens d'une cause non contestée.

Compagnie d'assurance Mutuelle de Montmagny vs Lanay.—Jugement déclarant bonnes et valables les offres du défendeur déclarant nuls et sans effet le contrat d'assurance et le billet de dépôt, et renvoyant l'action avec dépens.

Groleau vs Wilbrenner et al.—Action renvoyée avec dépens quant au défendeur Charles Ford en jugement condamnant les défendeurs A. Wilbrenner et James Bisset conjointement et solidairement à payer au demandeur \$70 avec intérêt et dépens, etc.

Carrier vs Corporation du comté de Lévis.—Jugement en faveur du demandeur pour \$150 avec intérêt et les dépens.

M. Maurice Flynn a pris une action en garantie en cour Supérieure, pour \$5,000, contre MM. Thomas Lyons, Oliver Kennedy, Richard Swindle, John Webb, Wilbrod Jalbert, George Jalbert et John Burns. Cette action origine de l'accident arrivé à bord de la barque Minnehaha, et à la suite duquel M. Power perdit la vie.

Un revenant

L'histoire d'un grand nombre de Canadiens-français émigrés aux Etats-Unis

On écrit de St Paul de Chester, dans les Cantons de l'Est, qu'il y a quelques vingt ans, Elzéar Demers fils de feu Alexis Demers, l'un des premiers colons de votre localité, quitta le pays natal pour aller tenter fortune dans la république voisine.

Peu après il écrivait à sa famille qu'il partait pour une expédition lointaine dans une contrée qu'il appelait le pays de l'or. Les siens justement inquiets, firent des recherches et ne négligèrent rien pour retrouver l'absent.

Sur la foi de certains renseignements, un frère parvint même une partie des territoires américains, crut retrouver certaines traces et finalement acquit la conviction que celui qu'on cherchait s'était noyé dans un lac de l'Extrême-Ouest. Des services et des messes furent chantés pour le repos de son âme, et on le pleura comme mort.

Or, l'été dernier une jeune femme, autrefois de St Paul de Chester, écrivait du Montana, au curé de St Paul, qu'elle avait rencontré à table d'hôte, un canadien venant de Ham, du nom de Demers, qui l'avait prié d'obtenir des renseignements sur sa famille dont il n'avait pas eu de nouvelle depuis très longtemps. La langue française, que tous deux parlaient, avait fourni à la jeune femme et à l'étranger l'occasion de converser ensemble et finalement on s'était aperçu qu'on était en pays de connaissance, puisque tous deux étaient originaires de villages voisins l'un de l'autre.

Depuis, M. Demers s'est mis en relation avec les membres survivants de sa famille et le ur a appris qu'il était établi quelque part dans le Montana, qu'il était encore célibataire, et qu'il se proposait de venir les visiter des que les soins de sa ferme lui en laisseraient le loisir.

Au ssi attend-on avec grande hâte la visite d'un frère qu'on croyait disparu pour toujours et qu'on avait pleuré comme tel.

EBOULIS AU SAULT MONTMORENCY

Une maison enfoncée

Un autre éboulement en perspective

Assez souvent, surtout le printemps au dégel et l'automne après des pluies abondantes, il se produit sur nos falaises des éboulements partiels plus ou moins considérables.

Le plus désastreux dont on ait souvenir eut lieu dans la nuit du 19 septembre 1899 ; il détruisit une douzaine de maisons et causa la mort d'une cinquantaine de personnes. Tous les Québécois ont encore présents à la mémoire les horreurs de cette nuit.

Dans la nuit de vendredi un autre éboulement s'est produit, au Sault Montmorency cette fois. Pertes de vies exceptées, il n'a rien pu être beaucoup plus désastreux encore que celui de 1899 par ses conséquences et la destruction de propriété.

Une masse de terre pesant pas moins de cent tonnes a été détachée par la pluie et a glissé le long de la falaise, entraînant arbres et fragments de rochers.

L'avalanche s'est arrêtée sur le mur des usines de la compagnie du pouvoir électrique de Montmorency.

Sur son chemin se trouva le tuyau conducteur de l'eau qui fournit le pouvoir actionnant les dynamos de la compagnie. La toiture qui abrite le tuyau a cédé, mais le tuyau lui-même a résisté.

Le tuyau mesure six pieds de diamètre et il a plus de deux cents pieds de chute verticale. On se demande ce qui serait arrivé, s'il eût cédé. L'eau, passant avec la pression terrible qu'elle acquiert dans sa chute, se serait précipitée en torrent dans plusieurs qui aurait tout balayé sur son passage. Les usines de la compagnie électrique, sapées par leur base, auraient peut-être été détruites avant qu'on put fermer le robinet d'arrêt sur la aîme du cap, à l'embouchure du tuyau.

La destruction de ces usines aurait eu des conséquences considérables. La réédification aurait certainement pris une couple de mois. Durant ce temps, toute la ville aurait été plongée dans l'obscurité, et plusieurs de nos maisons industrielles privées de leur pouvoir moteur.

A six arpents de là, un autre éboulement a eu lieu en même temps, vis-à-vis la propriété de M. Tremblay, charretier. La grange a été déplacée de plusieurs pieds, et le rez-de-chaussée de la maison comblé. Heureusement, la famille Tremblay couche au deuxième, sans cela, elle aurait été enterrée vivante.

Chute

M. Cantin, de Ste Pétronille, I. O., a fait ces jours derniers une chute qui aurait bien pu lui être fatale.

Il était monté sur le toit de sa résidence pour faire quelques réparations, lorsque tout à coup il perdit l'équilibre et tomba sur le sol d'une hauteur de 25 pieds. Il est au lit souffrant de lésions internes.

ATTAQUE INCONVENANTE

"La Patrie" et Mgr Langevin

La Patrie fait une charge à fond contre Mgr Langevin, parce qu'il a osé réclamer les droits de la minorité dont il est le chef.

"Si Mgr Langevin a fait la sortie dont parle le Star, c'est un mouvement aussi prématuré qu'inconsidéré, car il ne sait pas plus que nous ce qu'est la solution des difficultés scolaires.

"D'ailleurs, l'archevêque de St-Boniface croit-il que la province de Québec et que tous les Canadiens-français vont s'unir à lui pour perpétuer une agitation stérile, pour réclamer à jours et quant même, si le règlement effectué entre M. Laurier et M. Greenway donne à nos gens des écoles françaises orthodoxes?"

"La question n'est pas de rétablir l'ancien système, ni de renoncer à l'archevêché de St-Boniface le contrôle des écoles, la seule et vraie question est de donner à nos compatriotes des écoles françaises et catholiques dans lesquelles ils pourront apprendre efficacement à gagner leur vie et à rivaliser légitimement avec les Anglais."

Le cri d'alarme de Mgr Paré ne s'est pas fait entendre.

Ce sont les déclarations inquiétantes de Tart et de Laurier qui ont poussé le vaillant évêque à faire entendre ce suprême avertissement. Il voit le danger qui menace les écoles séparées, et il essaie de le conjurer.

Car, qu'on dise ce que l'on voudra, ce sont les écoles séparées qui sont en jeu. Mgr Langevin ne réclame rien autre chose que les droits constitutionnels de la minorité catholique.

Et, ceux qui, sous prétexte de concessions ou de compromis, veulent faire bon marché de ces droits, ceux-là sont des traîtres.

Organisation conservatrice

Importante assemblée au club conservateur

Discours de MM. Nantel, Duplessis, Tellier, Parizeau, Martineau, Monk et Bisailon

Formation d'un comité général

Les salles du club ouvertes désormais en permanence

Montréal 10—Il y a eu hier au club conservateur, une grande réunion de conservateurs sous la présidence de M. J. Damien Rolland. L'assemblée avait été convoquée par le respectable M. Nantel, commissaire des terres de la couronne, qui est chargé d'organiser la prochaine campagne électorale dans le district de Montréal. L'assistance était nombreuse.

L'on y remarquait les honorables MM. Nantel, Parizeau et Leblanc, MM. Monk, M. P., J. Duplessis, J. M. Tellier, D. Parizeau, F. Martineau, O. M. Augé, députés à la législature, Jos. Girouard, H. Jeannotte, Dr S. LaChapelle, L. Z. Joncas, ex-députés; J. F. Bisailon, D. Rolland, J. B. Rolland, Raza, Malo, Lavallée, L. A. Cressé, Jos. Tassé, P. B. Mignault, Pauzé, L. E. Beauchamp, L. Cousineau, Ls Loranger, A. Plante, A. Germain, A. Marson, A. Guimet, Cardinal, R. Laurendeau, Charles Beaubien, N. Bourgeois, T. Berthiaume, J. C. Lacombe, J. H. St Denis, L. J. A. Survever, V. Roy, Az. Lamarche, Morin, Baker, Chalifoux, Brossard, Larose, Dumont-Lavolette, A. Curand, T. Pauguelo, Moisan, Jules Leclair, Chs Bruchand, S. Beaudin, Gohier, Labrecque, J. W. Poiraz, Ph. Bégin, Geo. Ball, de Nicolet, Leclair, du "Nord," de St Jérôme et autres.

L'honorable M. Nantel expliqua le but de la réunion. Il dit que les élections provinciales suivront de près la session prochaine et qu'il est urgent de se bien préparer à la lutte. Le ministère est uni et il remportera sans doute une nouvelle victoire si l'harmonie et la bonne entente régnaient dans les rangs de l'armée conservatrice. Les grandes questions de la plateforme du gouvernement seront discutées durant la prochaine session. Des additions importantes seront faites au programme conservateur, qui démontreront que non seulement le parti conservateur est le parti de l'ordre, mais du progrès dans l'ordre.

M. Nantel dit qu'à la prochaine session il sera proposé une législation sur les homestead plus équitable et plus juste pour les colons. Il termine en insistant sur le travail de propagande par la presse, les clubs, la parole.

M. L. N. Duplessis, député de St-Maurice, rappelle le désastre de la dernière

lutte électorale. Ce n'est pas à dire que le parti conservateur soit mort, mais il a besoin de réorganisation immédiate. L'union est le gage du succès et les amis de la bonne cause feront, au besoin, des sacrifices pour assurer le triomphe du parti. M. Duplessis dit que le comté de St-Maurice fera son devoir comme par le passé.

M. Tellier, député de Joliette, est heureux du mouvement qui se prépare. Montréal est, dit-il, le centre de l'organisation, d'où partent les commandements et les bons exemples pour se répandre ensuite dans les différents districts ruraux. Il insiste sur la nécessité de fonder des clubs pour instruire la jeunesse conservatrice, l'accoutumer à travailler et l'empêcher d'aller perdre sa foi politique dans les clubs libéraux.

M. Parizeau, député de la division St-Louis, à Montréal, dit qu'il est un ouvrier de la dixième heure. Sa conversion politique date de 1891. Il se réjouit depuis cette époque d'avoir changé d'allégeance, car les affaires de la province ont été grandement restaurées.

M. Martineau, député, de la division Ste-Marie, à Montréal, parle dans le même sens, et fait un reproche aux chefs conservateurs de ne pas se mettre assez en contact avec les jeunes du parti et de ne pas mettre l'effort nécessaire au travail de l'organisation.

M. Jeannotte se lève alors et propose, secondé par M. Girouard, ex-M. P., de Deux-Montagnes, la motion suivante: "Que cette assemblée désire exprimer son entière confiance en l'administration intégrale, patriotique et progressive de l'honorable M. Flynn."

M. Frederick Monk, député de Jacques-Cartier, au parlement fédéral, est ensuite appelé à adresser la parole. Il ne veut pas entraîner la politique fédérale sur le terrain provincial. Comme citoyen, il admire cependant la politique agricole du gouvernement Flynn. Elle a été fructueuse et hautement appréciée et par le gouvernement fédéral et par la province d'Ontario. Jacques-Cartier a, pour sa part, ressenti grandement les heureux effets de cette politique agricole.

M. Monk parle de l'importance des clubs. C'est dans les clubs que la jeunesse vient en contact avec les chefs, s'inspire de leurs conseils et de leurs pratiques sages. Elle peut marcher ensuite avec plus de fermeté et d'autorité vers l'ennemi. M. Monk termine en disant que le parti devrait faire tous ses efforts pour conserver la province de Québec, la seule du Dominion qui soit encore conservatrice.

M. Nantel remercie M. Monk de ses bonnes paroles. Il est vrai que la politique de Québec ne doit pas être confondue avec celle d'Ottawa, mais la cause est la même dans les deux arènes, et le gouvernement Flynn s'attend au concours actif de ses frères d'arme du fédéral.

M. Bisailon, C. R., admet que la défaite du 23 juin dernier est due au manque d'organisation.

Le principal élément d'organisation qu'il nous faut, dit-il, c'est un secrétaire-général et un organisateur en chef, connaissant bien le travail d'organisation, ayant l'expérience et la sympathie nécessaires avec l'électorat et la jeunesse des clubs, et se tenant en contact continu avec les chefs du parti et les chefs des comités. Cette personne aura son bureau permanent ici, aux salles du Club, et se tiendra à la disposition de tous ceux du district de Montréal ou des autres districts qui auraient des informations à prendre. Il s'occupera surtout des listes électorales, qui demandent à être soignées.

La propagande par les journaux est aussi très effective. Elle est souvent plus importante que la propagande par le travail des clubs et par les prédications politiques. Il importe donc de s'assurer le service de la bonne presse et d'en répandre la circulation dans tous les districts électoraux.

Après quelques remarques de M. le président Rolland, M. L. G. A. Cressé et de M. Leclair, du "Nord", de St-Jérôme, il est proposé par MM. Cressé et LaChapelle, que les messieurs suivants soient constitués en un comité général d'organisation chargés de désigner les sous-comités d'action, de choisir le secrétaire-général ou organisateur, et ayant pouvoir de s'adjointre ceux qu'il croira utiles:

Avec le proposeur et le second: M. M. les hons. Taillon et Royal, H. Laporte, D. Rolland, A. Lamarche, L. E. Beauchamp, F. Bisailon, S. Beaudin, P. B. Mignault, L. J. B. Survever, J. R. Savignac, R. Laurendeau, Ad. Martin, Ls. Loranger, W. Mount, A. Germain, Art. Brossard, Chs. P. Beaubien, McDonald.

Ce comité doit se réunir à 4 heures cette après-midi, dans les salles du club libéral-conservateur, qui sera désormais ouvert en permanence.

Gaz naturel

On rapporte qu'à Saint-Bernabé, village distant de St-Hyacinthe de 6 milles environ, un cultivateur, en creusant un puits ayant atteint une profondeur de 90 pieds, a rencontré le roc. Mais au lieu de l'eau cherchée par ce perçage, une forte colonne de gaz naturel s'est échappée de l'orifice du puits. Il a fallu arrêter les travaux.

TRISTE SUICIDE

Un jeune homme se donne la mort à l'hôtel Albion

Il était peintre décorateur à Toronto

Montréal, 8.—La troisième arrivée entrée dans le registre de l'hôtel Albion samedi matin, contient: Emile Brume, de Toronto.

A neuf heures et quart hier soir, son cadavre gisait dans la chambre No 43 et d'après les indications on se trouve en présence d'un suicide. D'après les renseignements il appert que l'individu est arrivé à l'hôtel, est monté à sa chambre de bonne heure et hier après-midi, Rosie Proulx, une servante est allée pour faire le lit du défunt, mais comme la porte était fermée à clef elle descendit raconter la chose au bureau.

Un des garçons est monté à son tour et après avoir forcé la porte, découvrit à la lueur d'un allumette les deux pieds du pensionnaire qui dépassaient le bord du lit. Aussitôt il s'aperçut qu'il se trouvait en présence d'un suicide et donna l'alarme.

Le défunt était couché sur son lit; il était pieds nus et avait ôté son veston. Il avait dû lire avant d'être frappé par la mort, car on a trouvé à côté de lui un journal sur lequel il avait laissé tomber son lorgnon. Sur la table se trouva une bouteille contenant du vin, et un autre petite bouteille vide et brisée, qui avait dû contenir un parfum quelconque.

Le défunt paraît être âgé de 30, ne porte pas de monnaie et est bien mis.

On croit qu'il s'est levé dans l'avant-midi, car ses vêtements étaient étendus sur le plancher. Il était couché la tête sur un oreiller et les pieds dépassaient le lit. Le docteur Hopkins qui se trouvait dans l'hôtel a été appelé et a examiné le cadavre, puis a constaté que la mort remontait à huit heures. Les restes mortels ont été transportés à la morgue.

Dans la soirée on a reçu une dépêche de Toronto disant que le jeune homme était un nommé Emile Braum, un peintre décorateur allemand qui travaillait chez J. J. Hovenden, mais actuellement sans ouvrage. Ce dernier dit que Braum n'était pas un homme à se décourager.

UN PROCES RETENTISSANT

Rimourki, 9.—Le terme de la cour du Banc de la Reine vient de se terminer à Rimouski.

Un procès a surtout intéressé le public: celui d'un jeune sauvage qui était accusé d'avoir volé deux habits à la gare de l'Intercolonial, au Bic. Il fut défendu par M. Ls. Taché, avocat. La défense de celui-ci fut d'autant plus élogieuse que le jeune sauvage est son protégé.

Lors du premier procès, malgré la charge extraordinairement forte du juge, les jurés ont rendu un verdict de non coupable.

Le juge n'a pas voulu accepter ce verdict, et a renvoyé les jurés dans leur chambre de délibérations. Après quelques heures, les jurés sont revenus cette fois proclamer qu'ils ne s'accordaient pas. Alors, sur la demande de l'avocat de la défense, on décida de procéder à un autre procès. Cette fois le jeune sauvage a été acquitté.

LE DANGER DES ARMES A FEU

Brockville, 9.—Un grave accident est arrivé dans le bois, près de Brockville, hier soir. Harry Songer, examinait un revolver du calibre 38, lorsque le coup partit accidentellement et la balle alla se loger dans le corps de l'un de ses compagnons nommé Mallon. Le blessé est sous les soins des médecins qui espèrent le sauver.

VIOLATION DU TERRITOIRE CANADIEN

Un article de la "Westminster Gazette"

Londres, 9.—La Westminster Gazette attire l'attention sur la violation du territoire anglais dans le district d'Yukon, par les Etats-Unis, et dit que dans les champs de la rivière Stewart, les Yankees lèvent librement l'or canadien. Ils ont parait-il bâti une ville à Forty Mile Creek, avec un bureau de poste américain sur le territoire canadien.

Les inspecteurs des Etats-Unis admettent ce fait. "Si dit la "Gazette" nous avions fait cela au Vénézuéla que de telles la colère américaine nous aurait jetées à la tête."

BREVETS SUR LES CLAVIGRAPHES

MM. Marion & Laberge, Ingénieurs et Experts en Brevets d'Inventions, 185 Rue St-Jacques, Montréal, nous fournissent les informations suivantes:—

L'avant-courreur du clavigraphie moderne de la forme ordinaire est le Clavigraphie appelé Remington.—De nombreux inventeurs et mécaniciens ont été employés pour rendre le Remington vendable, mais les principaux sont Jenne, Sholes, Yost et Brooks.—Aucun brevet n'a jamais été accordé sur les premiers éléments qui forment la base et le principe de toute machine clavigraphie, bien que plus de mille brevets aient été accordés, avec plus ou moins de portée sur les différents détails des machines.—Vu la nature compliquée et technique des améliorations couvertes par les brevets, il nous est impossible, dans ce rapport, de donner plus que les dates des brevets caractéristiques sur cet article.—Voir la liste suivantes.—Sholes, No. 207,559, 27 Août 1887, Yost, No. 313,973, 17 Mars 1885; Yost, No. 498,061, 30 Juillet 1889; Jenne, No. 478,964, 12 Juillet 1892; Jenne, No. 518,553, 22 Octobre 1895; Brooks, No. 202,923, 30 Avril 1878; Clough & Jenne, No. 199,263, 15 Janvier 1878; Spiro, No. 435,775, 2 Septembre, 1890; Brown, No. 465,451, 22 Décembre, 1891; Davidson, No. 487,047, 22 Novembre 1892; Densmore, No. 507,526, 31 Octobre 1893; Unz, No. 409,146, 25 Mars, 1889; Blickensifer, No. 472,692, 12 Avril 1892; Hammond, No. 293,419, 18 Décembre 1883; William, No. 442,697, 16 Décembre 1890; Webb, No. 471,710, 30 Mars 1892; Hall, No. 238,87, 1er Mars 1881.—Dans cette catégorie, 1,204 brevets ont été issus.—Un procédé pour fournir l'encre aux machines clavigraphes au moyen d'un ruban imbibé d'encre, soit ordinaire soit à copier, a aussi été breveté. Le premier ruban pour clavigraphes a été patenté en 1886 par Anderson, No. 349,026, le 14 Septembre, et le premier ruban fournissant l'encre à copier fut patenté en 1883 par Wortman, No. 376,764, le 24 Janvier.

MAUVAISE CHUTE

Un ouvrier tombe en bas d'un clocher d'église

Un pénible accident est arrivé samedi après-midi à l'église de l'Immaculé Conception actuellement en construction à l'angle des rues Papineau et Rachel, Montréal. Un des ouvriers nommé A. Pilote travaillait au clocher, quand tout à coup il a perdu l'équilibre et est tombé sur le pavé faisant une chute d'une vingtaine de pieds.

Ses compagnons sont allés à son secours et ont fait appeler une voiture d'ambulance et les médecins lui ont prodigué les premiers soins. La victime, qui demeure rue Maisonneuve, s'est infligé plusieurs contusions.

FAUTE D'UN POINT

Martin perdit son âne

Voici l'origine de ce dicton. Au fronton de l'entrée principale d'une abbaye se lisait cette inscription charitable: Porta patens esto. Nulli claudatur honesto.— Que cette porte reste ouverte. Qu'elle ne soit close à aucune personne honnête. L'on comprend que cette pieuse invitation attirait au réfectoire des bons moines nombre de pèlerins et de voyageurs indigents. Ce nombre augmentant chaque jour l'un des abbés — il se nommait le Père Martin — en prit ombrage et il songea sérieusement à mettre fin à cette affluence de miséreux. Pour réaliser sa réforme, il eut tout uniment recours à une insignifiante variante dans la ponctuation de l'inscription qui donnait l'entrée principale de son abbaye: il se borna à changer de place le point qui, dans cette inscription, suivait le mot esto, pour le mettre un tantinet plus loin, à la suite du mot: nulli. Cette légère modification opérée, les passants purent lire au-dessus de l'huiss hospitalier: "Porta patens esto nulli. Claudatur honesto.— Que la porte ne s'ouvre à personne. Qu'elle reste close pour les honnêtes gens." Donc, faute d'un point, Martin perdit son âne, lequel, par altération, est devenu le proverbe: "Faute d'un point, Martin perdit son âne."

On peut se faire une idée du tolle général que suscita l'exercice philologique de l'abbé Martin. Ce tolle retentit, il faut le croire, jusqu'à Rome même, puisqu'il eut pour résultat la mise à pied du moine grammairien. Sa disgrâce — un peu méritée, convenons-en — donna naissance à l'adage: "Faute d'un point, Martin perdit son âne", lequel, par altération, est devenu le proverbe: "Faute d'un point, Martin perdit son âne."

Et voilà comment "la sagesse des nations" travestit l'histoire.

En ville

M. Jules Clément, maire des Ebolements, est en ville.

Chasse émouvante

M. Georges Savard, de St-Léonard, dit le Protecteur du Saguinay, a fait une rencontre peu agréable, il a quelques jours, en explorant à la Rivière Noire.

Il venait de partir de sa tente, le matin, et n'avait fait encore que quelques arpents, lorsqu'il entendit craquer les branches d'un arbre. Il crut à l'instant même, que c'était un de ses compagnons qui revenait sur ses pas, mais quelle ne fut pas sa surprise en apercevant tout à coup, à une trentaine de pieds de l'endroit où il se trouvait, une ourse suivie par ses deux petits.

M. Savard, n'ayant pour arme qu'une petite hache, se mit à courir à toute vitesse, et avec un courage qui lui fit honneur, s'avança d'un pas ferme vers l'animal féroce.

L'ourse continua, elle aussi, à avancer sur lui, mais sentant qu'elle avait affaire à un homme qui ne reculerait pas et décidé à vendre chèrement sa vie, crut qu'il lui serait plus prudent de ne pas aller plus loin et, au moment où M. Savard s'y attendait le moins du monde, elle abandonna la partie et s'enfonça dans les bois.

Un de ses oursoups cependant ne put la suivre, et M. Savard se mit à la poursuivre de près, le jeune ours grimpa dans un arbre et ce n'est qu'après avoir été piqué trois fois dans le flanc, par la lame d'un canif attaché au bout d'une perche, que l'animal se laissa tomber. De branchia in branchia degradingat atque fecit pouf. Après lui avoir assésé, sur la tête, deux coups bien dirigés, notre explorateur put enfin contempler, à son aise, sa victime étendue à ses pieds.

Malgré cette rencontre qui lui a valu la somme de quatre piastres, prix de la peau, M. Savard ne désire pas avoir affaire souvent à pareil quadrupède, surtout en des circonstances semblables.

UNE COLLISION

20 personnes noyées

Londres, 9 nov.—Une dépêche reçue à Séville annonce que deux vapeurs sont venus en collision, à l'entrée du Guadalquivir, et que 20 personnes ont péri.

LA FAIM

Pousse les habitants de l'Inde à voler

Bombay, 10.—Sholapur vient d'être le théâtre d'une émeute sérieuse. 5,000 hommes se sont formés en bandes et se sont emparés de 1500 sacs de grain. Les efforts de la police pour disperser les émeutiers étant sans résultat, ils ont dû faire feu sur la foule. Quatre hommes ont été tués et six sérieusement blessés. L'on craint une nouvelle révolte, car Sholapur est l'une des villes de la Présidence où la famine sévit le plus rigoureusement. La banque de Bombay a élevé son taux d'escompte à 7 pour cent.

LE GOUVERNEMENT DE-FAIT

Paris, 10.—A la chambre des députés, aujourd'hui par un vote de 273 contre 254, on a décidé, malgré l'opposition du gouvernement de discuter le 10 nov. prochain, le mode d'élection des sénateurs.

AVIS

M. MATHIAS LIBERTS de Saint-Thomas de Montmagny, et M. J. F. SAINDON, marchand et maître de poste de la Rivière-du-Loup, en bas, sont autorisés à recevoir les sommes dues pour abonnement au Courrier du Canada et au Journal des Campagnes.

M. HONORÉ ROYVILLE, maître de poste de l'ancienne-Lorette, est aussi autorisé à percevoir les sommes dues pour abonnement au Courrier du Canada et au Journal des Campagnes.

Dr LEON W. J. FISET

Gradué de l'Université-Laval, Elève de la Polytechnique, du Post-Graduat Medical School, & Hospital de New-York, 163 rue St-Joseph, (EN FACE DE PRESBYTÈRE) SAINT-JEROME. SPÉCIALITÉ: MALADIES DES VOIES RESPIRATOIRES (Gorge, Trachée, POUMONS). Laboratoire bactériologique et de microscopie clinique. Téléphone 2162

UNE PROTESTATION

De Mgr de St-Boniface

Au moment où MM. Laurier et Tarte, de concert avec MM. Greenway, Sifton & Cie, sont à préparer le sépulcre des écoles séparées, et l'anéantissement des garanties constitutionnelles en faveur de la minorité catholique, Mgr Langevin vient d'élever une dernière fois la voix pour conjurer le désastre imminent.

Voici la nouvelle que nous apporte une dépêche de Winnipeg :

Winnipeg, 9.—Mgr Langevin, archevêque de St-Boniface, a parlé de la question des écoles, à l'église Ste-Marie, hier soir. Cette église était réouverte au culte après avoir été réparée considérablement. Sa Grandeur félicita les fidèles de leur zèle et dit ensuite :

Si nous n'avions pas espéré dans l'avenir de ce pays pour la restauration des libertés qui nous sont garanties par la constitution, nous n'aurions pas agrandi nos églises. Nos espérances, il est vrai, ne se sont pas toujours réalisées, mais assurément nous sommes aujourd'hui sur le point de recouvrer pour toujours le plus sacré des droits, celui qui permet aux parents catholiques d'élever et d'instruire leurs enfants dans leur religion. Nous avons besoin d'une église afin d'y venir prier pour le rétablissement de nos écoles, car l'heure qui vient de sonner est solennelle. Il est temps de savoir ce que l'on a fait pour nous, ce qu'on entend faire de nous, si nos droits sont enfin restaurés ; si l'on nous donne ce que la constitution nous garantit, le droit sacré d'instruire nos enfants dans notre foi, c'est très bien, nous accepterons.

Mais si le règlement a été effectué sur d'autres bases et si nos droits ont été sacrifiés, il n'est pas question de politique mais de justice, mais de constitution, mais de conscience pour les catholiques, alors chacun de vous, qui que vous soyez, devez consulter votre conscience et vos pasteurs, consulter ensuite la constitution. Vos enfants vous appartiennent de par la nature : ils appartiennent à l'église et à moi, de par la grâce, et conséquemment nous sommes les uns et les autres tenus de voir à ce que leurs droits à recevoir une éducation catholique soient sauvegardés. César doit protéger les droits du peuple ; César doit maintenir la constitution ; César doit fournir à chacun des enfants du peuple les moyens de recevoir une éducation aussi parfaite que possible. C'est le droit de César. Nous le reconnaissons ce droit, mais il y a aussi le droit des parents chrétiens et quel est l'homme qui puisse en disposer avec autorité et le sacrifier impunément.

Vos enfants ne doivent pas seulement recevoir un semblant d'instruction religieuse. Le Christ doit régner dans nos écoles, comme il régne sur toute la terre. Lorsque vous avez satisfait à l'Etat en donnant une éducation séculière convenable à vos enfants, l'Etat n'a rien de plus à vous demander ; il n'a rien à faire avec le reste. Le reste, c'est notre affaire. Je suis convaincu que les citoyens honnêtes de Manitoba, s'ils s'étaient consultés, seraient disposés à nous accorder ce que nous demandons. Si nous n'étions entre les mains de politiciens qui agissent dans leurs propres intérêts et si cette question n'était soumise qu'à des citoyens honnêtes de ce pays qui désirent voir respecter le droit et la justice, la question serait aussitôt réglée d'après la justice, l'équité et la constitution.

Mgr Langevin termina en invitant les fidèles à prier, afin que l'heure arrive où chacun d'eux puisse jouir des droits garantis aux citoyens libres et aux sujets britanniques.

Ces éloquents paroles vont aller au cœur de tous les catholiques canadiens.

Comme l'a dit Mgr l'Archevêque de St-Boniface, ce n'est pas un semblant d'instruction religieuse que nous demandons pour nos frères manitobains, ce qu'ils ont droit d'avoir c'est l'école catholique.

Ce n'est pas pour obtenir une heure d'instruction religieuse, jetée à la fin de la classe comme un os à ronger, que les catholiques luttent depuis six ans.

C'est pour avoir le contrôle entier de leurs écoles, tel que le veut la constitution.

LE DUC ET LA DUCHESSE D'YORK

Visiteront le Canada, l'an prochain

Londres, 7.—Le duc et la duchesse de York ont décidé de visiter Toronto dans l'automne de l'année prochaine. Cette visite coïncidera avec l'ouverture des édifices municipaux de Toronto. Ils continueront leur voyage jusqu'en Australie, et reviendront en Angleterre en passant par les Indes.

Un bambin assassin

Il poignarde un de ses camarades

Parce qu'il lui jetait du sable dans les yeux

New-York, 6 — Irrité parce qu'on lui jetait du sable dans les yeux, Peter Fries, âgé de quatorze ans, a tué, en le poignant, un petit garçon du nom de Willie McGown, âgé de neuf ans. Peter s'en alla chez lui et annonça à sa mère qu'il avait tué un de ses camarades. La mère, en apprenant cela, s'est enfuie avec son fils. Une douzaine d'hommes de police ont été mis à leur recherche.

Les jeunes garçons étaient élèves de la "Grammar School" No 43 de la 129e rue, près de l'avenue Amsterdam. Il y avait, en outre de Fries et de W. McGown, trois autres petits garçons, Eddie McGown, Edward Bernard et Charles Carlson.

Willie McGown et Fries étaient compagnons de classe. Fries a la réputation d'être irascible et il n'est pas estimé de ses camarades Willie McGown avait des manières aimables et savait mériter l'estime de son maître et de tous ses compagnons. Son frère Eddie était près de lui lors du crime.

Les cinq jeunes garçons s'étaient rendus sur un lot vacant de la 13e rue, après la classe, où ils aimaient à jouer sur le sable. A un moment donné, l'un des petits garçons a jeté du sable dans les yeux de Fries. Ce dernier devint furieux, et comme McGown s'en moquait il se rua sur lui, le renversa par terre et lui plongea la lame d'un canif dans la poitrine.

Fries se releva en disant : "Il m'a frappé, mais il ne le fera plus. Je viens de lui donner une leçon qui lui fera du bien. Le frère de McGown alla en toute hâte requérir les soins d'un médecin de l'hôpital Manhattan.

Les docteurs Lewald et Rossman se rendirent auprès du jeune Willie qu'ils ont trouvé mourant. Ils le firent transporter à l'hôpital où il expira quelques minutes plus tard.

Fries jeta ensuite le couteau qui avait servi au crime et se dirigea tranquillement chez lui comme si rien n'eût été. Le capitaine Devery du poste de la 125e rue, en fut informé, et les détectives Gallagher et Dowling furent mis à la recherche du jeune fugitif, qui ainsi que nous l'avons dit plus haut, est disparu avec sa mère.

ASPHYXIE ETRANGE

Dix-sept jours sans connaissance

Les efforts des médecins inutiles

Elle se réveille la 17ème journée

New-York, 7.—Un cas d'asphyxie étrange inconnu jusqu'ici de la science médicale, vient de se produire au No 79 rue Harrison, Brooklyn.

Imaginez une personne qui reste 17 jours sans connaissance et qui résiste à tous les efforts des médecins pour la réveiller. Tel est le cas de Mary Jennings, âgée de 25 ans. Engagée comme servante chez M. Marcus, de la maison Marcus et Starr, ses maîtres étaient allés à la campagne, lorsqu'un soir, elle éteignit son gaz et se coucha, mais la valve n'était pas complètement fermée et les fuites qui se produisirent l'asphyxièrent.

Quand la famille Marcus fut de retour, on appela vainement Mary. Pas de réponse. C'est alors qu'on enfoua sa porte de chambre et qu'on s'aperçut qu'elle était endormie et il fut impossible de la faire revenir à ses sens. Le docteur Harcourt, de la rue Clenton, fut mandé, ainsi que d'autres médecins, mais tous leurs efforts pour la ramener furent inutiles. On lui fit prendre l'électricité, on lui donna des injections d'acide carbonique pour lui faire renvoyer le poison, on la piqua avec une lame de couteau, mais tout fut inutile : elle ne donna aucun signe de sensibilité. Elle resta ainsi 17 jours. On l'a nourrie par injection pendant ce temps. Ce n'est que la 17e journée qu'elle s'est réveillée ; mais elle était extrêmement faible et avait complètement perdu la mémoire.

Les médecins espèrent la sauver.

SIR CHARLES TUPPER

Son départ pour l'Europe

Sir Charles Tupper, chef du parti conservateur du Dominion, est arrivé à Québec, samedi matin, en compagnie de lady Tupper.

Les distingués personnages sont descendus au Frontenac.

Le matin sir Charles Tupper a reçu la visite des chefs conservateurs du district. Lui et lady Tupper sont partis l'après-midi à 3 heures par le Numidian pour l'Angleterre.

DIANA VAUGHAN

De l'Univers

A propos des discussions qui se sont produites au Congrès de Trente, nous avons indiqué la défiance que nous inspiraient les écrits nombreux et fort extraordinaires publiés au nom de Diana Vaughan.

On sait que le délégué du cardinal archevêque de Cologne Mgr Gratzfeld, a signalé l'improbabilité extrême des récits divulgués sous cette rubrique. Il a demandé des preuves soit sur l'origine des révélations multipliées, soit sur l'existence de Diana Vaughan. Le congrès a laissé à une commission siégeant à Rome le soin de suivre l'affaire.

Un journal catholique allemand, la Volkszeitung de Cologne, a continué de réclamer des explications. Il a donné à entendre comme bien des personnes déjà autour de nous en avaient le soupçon, que sous la personnalité plus ou moins hypothétique de Diana Vaughan se dissimulait un groupe d'exploiteurs. La Volkszeitung désigne notamment M. Léon Taxil et sa femme, laissant entendre qu'un autre collaborateur serait bientôt connu.

Le Nouvelliste du Nord et du Pays-de-Calais résume les articles de la Volkszeitung et donne son avis sur la valeur des "révélations" qui pullulent depuis quelque temps :

Le troisième personnage, la Volkszeitung l'a désigné cette semaine en toutes lettres : c'est le docteur Charles Hacks, de Paris, écrivant sous le pseudonyme Docteur Bataille.

Aujourd'hui la "Volkszeitung" est à même de fournir la preuve irréfutable qu'elle a frappé juste : le docteur Charles Hacks, ancien médecin de la marine française, libre-penseur militant et auteur de plusieurs ouvrages d'un anti-cléricisme des plus accentués, dès qu'il eut reçu communication de la dénonciation de la "Kohlsch-Volkszeitung," adressa à la rédaction de ce journal une lettre où il conteste être l'auteur des publications en question ; mais il avoue qu'il en était un des collaborateurs.

La fameuse miss Diana Vaughan s'évanouit donc dès maintenant. Il est cependant au plus haut point regrettable et tout à fait incompréhensible que des personnes intelligentes aient pu croire un instant à la réalité des histoires grotesques que le docteur Hacks et ses complices en fumisteries ont débitées dans leurs livres antimaçonniques. Ces écrits sont émaillés de récits qu'un enfant de dix ans refuserait de croire ; les récits en question montrent et décrivent par le détail le laboratoire infernal dans un rantra imaginaire du rocher de Gibraltar. Ils racontent le mariage d'un franc-maçon avec le diable qui avait pris la forme d'une jeune fille, et qui, après le mariage, se changeait en table, et puis en crocodile. Le crocodile, donc la mariée, est en société dans un salon maçonnique, prend place au piano et joue un morceau d'un caractère diabolique, tout en jetant des regards significatifs sur la maîtresse de la maison !

Tout le livre est dans ce ton, et toutes les "révélations" sur la vie dans les loges sont à l'avenant.

Les âmes canadiennes qui ont acceptées de bonne foi ces calambourinaires se repentiront bien de leur incroyable crédulité lorsqu'elles apprendront comment le docteur Charles Hacks et ses camarades se sont moqués d'elles.

Nous avons d'autant plus tenu à reproduire ces renseignements que, dans notre région, les écrits du docteur Bataille ont été répandus et qu'un personnage, qu'on nous permettra de ne pas nommer par charité qui est venu plusieurs fois à Lille, a déclaré avoir été en relations de correspondance avec Diana Vaughan.

Le développement inouï pris par les écrits concernant les Luciferiens, Palladistes et autres Triangles rend nécessaires des explications catégoriques.

La question principale n'est pas de savoir si Diana Vaughan existe ou non. Il est possible qu'une femme ainsi appelée soit venue chez nous d'Amérique en d'un autre pays. Mais quel rôle joue-t-elle exactement ? Elle a trop l'air de n'être qu'un prête-nom pour la mise en vente de produits suspects. Ceux-ci d'ailleurs ont une forme qui équivaudrait à une marque de fabrique très connue.

Ainsi que le dit le Nouvelliste du Nord et du Pays-de-Calais on a lieu de croire qu'une mystification prodigieuse a été organisée sous le prétexte d'une œuvre d'apostolat. Les mystificateurs ont été fort habiles ; et ils ont trompé non seulement des lecteurs pieux et zélés mais aussi des hommes instruits et graves. Il n'est que temps de mettre en garde le public contre de pareilles manœuvres. Contre la perverse et dangereuse maçonnerie, il faut employer des moyens sérieux ; sinon, au lieu de la combattre, on la sert.

Eugène Tavernier.

M. BRYAN

Concède l'élection de McKinley et le félicite

Le futur cabinet américain

Les derniers rapports

New-York, 5.—M. Bryan admet qu'il a été battu et a envoyé un télégramme de félicitations à M. McKinley.

Déjà l'on fait des conjectures sur la composition probable du futur cabinet.

Le "Times" publie le tableau suivant. Secrétaire d'Etat, Thomas B. Reed, du Maine.

Secrétaire du Trésor, Cornelius N. Bliss de New-York.

Ministre des Postes, H. Clay Evans, du Tennessee.

Secrétaire de l'Intérieur, John M. Thurson, du Nebraska.

Secrétaire de la Marine, Daniel H. Hastings, de la Pensylvanie.

Secrétaire de la guerre, Russell A. Alger du Michigan.

Secrétaire de l'Agriculture, Cyrus Leland du Kansas.

Avocat-général, Charles H. Grosvenor, de l'Ohio.

C'est la première prophétie faite par les amis de M. McKinley. Il est très probable que les cartes tourneront sensiblement d'ici au 4 mars et nul ne saurait dire à coup sûr qui fera partie du cabinet du nouveau président élu.

New-York, 6.—Les derniers rapports donnent 277 votes à McKinley et 170 à Bryan. La Californie et l'Oregon ont voté pour McKinley, le Dakota Nord est concédé à Bryan.

Le 55ème congrès sera probablement composé ainsi :

Table with 2 columns: Party and Votes. Includes Republicans (213), Democrats anti-argents (2), Democrats argents (118), Populists, etc. (24).

SENAT :

Table with 2 columns: Party and Votes. Includes Republicans partisans of For (38), Democrats partisans of For (8), Republicans argents (9), Democrats argents (26), Populists (9).

Total..... 90

Comme on le voit, pour faire adopter des mesures financières par le sénat les républicains seront forcés de faire un pacte soit avec les républicains argents ou les démocrates partisans de l'or.

Voici maintenant un tableau des forces respectives des partis par Etats, pour la Chambre des représentants :

Table with 3 columns: State, Republi-cains, Démo-cra-tes, Républi-cains argents et populistes. Lists states from Alabama to Wyoming with corresponding vote counts.

Totaux..... 213 118 24

Les Etats de la Pensylvanie-et la Caroline du Sud ont élu chacun un démocrate partisan de l'or.

NOS HOMMES FORTS

Horace Barré lance un défi à Louis Cyr

New-York, 6. — Horace Barré le jeune Canadien qui a déjà fait ses preuves comme homme fort, a lancé hier un défi de \$250 à Louis Cyr et autres athlètes du monde entier pour lever le poids le plus pesant.

Le pari a été fait dans les bureaux de la Police Gazette en présence de M. Richard H. Fox, propriétaire du journal.

TROUBLES A WILNINGTON

La garde nationale sous les armes

Wilmington, Del., 6 — Hier soir et ce matin, il y a eu beaucoup de confusion dans le bureau des scrutateurs du comté de Newcastle. On prétend que des démocrates ont essayé d'éliminer des bulletins de vote républicains et que des "policemen" républicains en faction ont été malmenés. Toujours est-il qu'à 1 heure du matin, la Garde Nationale a été appelée sous les armes.

En essayant d'arrêter un démocrate, le sergent de police Bank a été frappé à la tête par trois des "policemen" qui étaient sous ses ordres.

Ce matin, à 3 heures, l'agitation n'était pas encore apaisée et trois compagnies de la Garde Nationale se tenaient à l'arsenal, prêtes à toute éventualité.

EMPALE

Dramatique accident dans une ferme

Newburgh, N. Y. 6 — Charles Irwin, un laitier a été victime pendant l'après-midi d'un singulier et dramatique accident dans une ferme qu'il possédait dans les environs de la ville. En voulant escalader un mur, M. Irwin est tombé sur une fourche de fer, dont l'une des branches lui avait pénétré dans l'aîne et lui a coupé une artère. Son chien en brave limier qui l'accompagnait a essayé de le traîner vers la maison. Mais il n'a pu aller jusqu'au bout. Néanmoins le brave animal n'a pas quitté son maître, qui est mort d'une hémorragie au bout de quelques instants et le gardait encore le corps lorsqu'on a découvert l'accident.

FATAL ACCIDENT A VALLEY-FIELD

Un metelot se noie dans le canal

Valleyfield, Qué., 6 — Un matelot du remorqueur "Jessie Hall", du nom de James McLone, s'est noyé mercredi, à midi, au pied du canal Beauharnois. McLone se tenait sur le bord de l'écluse et il est tombé entre le mur du canal et une barge qui se trouvait là. Il est allé au fond de l'eau comme une pierre. On l'a repêché immédiatement, mais il était mort déjà.

Le Dr Demeurs, coroner du district, a convoqué un jury qui a rendu un verdict d'accord avec les faits. Le défunt demeurait à Cornwall et le cadavre a été transporté là hier, par le steamer "Water Lily."

LA FABRIQUE DE COTON D'HOCHELAGA EN FEU

Pertes \$6,000

Pas d'incidents graves à signaler

Montréal, 6.—Ce matin vers dix heures, le feu s'est déclaré à la manufacture de coton Hochelaga. Le feu a pris dans l'atelier d'emballage qui se trouve situé en arrière de la filature. Par une sage mesure de précaution on a fait sortir tous les ouvriers, quoiqu'aucun danger immédiat ne fut à craindre. L'évacuation s'est faite dans un ordre parfait. La brigade du district a suffi pour éteindre les flammes. Le travail d'extinction a duré à peu près trois quarts d'heure.

Les pertes sont estimées de cinq à six mille dollars causées en plus grande partie par l'eau. Il ne s'est produit aucun incident particulier.

La compagnie des tramways a saisi cette occasion pour mettre à l'épreuve une nouvelle invention permettant à ses tramways de continuer à circuler lorsque les boyaux du département du feu barraient la route. Il s'agit d'un rail perforé de manière à laisser passer à travers les tuyaux à incendie. Une fois ajustée aux boyaux ce rail est appliquée sur les rails ordinaires des tramways et ceux-ci passent dessus.

Entre Marquis

Un citoyen de Ste Famille, du nom de Marquis, a été condamné à \$1 et les frais pour avoir assailli son voisin, du nom de Marquis.

La macédoine libérale

UN TABLEAU VIVANT

**DOBELL--LANGELIER
JOLY--FITZPATRICK**

Un écrivain de la *Libre Parole* fait une peinture vivante de l'état du parti libéral à Québec, depuis l'avènement du gouvernement Laurier :

" Si M. Laurier, dit-il, eut pu organiser son état major exécutif en n'écoutant que ses propres goûts, lesquels sont généralement sûrs, il serait aujourd'hui, le chef d'un cabinet non-seulement très brillant et très prestigieux, mais encore uni et offrant ce grand caractère de dignité que l'on aime à trouver chez nos gouvernants.

" Hélas ! fatalité ou faiblesse, disons le mot, toujours est-il qu'en ce moment M. Laurier est déjà forcé de consacrer le meilleur de son temps et de ses efforts à apaiser des querelles domestiques.

" Jeudi dernier, lors du banquet donné par les québécois, nous avons eu le spectacle de divisions intestines s'étalant sur la nappe.

" M. Dobell, une brebis noire introduite dans le troupeau grâce à des influences occultes et certainement inavouables, M. Dobell, disons-nous, a été accueilli, quand son tour est venu de *speecher*, avec une froideur telle que s'il avait l'amour-propre un peu moins émoussé sa résignation eût été offerte dans les vingt-quatre heures.

" Comme pour mieux accentuer la défaveur dans laquelle ils tiennent ce ministre, les libéraux présents ont fait une ovation à l'hon. François Langelier quand il a pris la parole.

" Et le député de Québec-Centre, avec une érudition raffinée et calculée, s'est appliqué dans ses remarques à faire le procès de M. Dobell, à enfoncé et retourné dans la plaie l'arme de la dérision la moins dissimulée.

" M. Dobell a durant la dernière session fait un four complet et les libéraux comme autrefois Cham pour Noé ont refusé et refusent encore systématiquement de le couvrir d'un manteau.

" Chaque fois qu'un ministre bien vu de son parti commet une erreur, on voit les partisans voler à son secours et le défendre quand même ; inventer des stratagèmes et des précédents pour masquer cette erreur.

" On n'a pas fait cela pour M. Dobell. Au lieu de lui tendre la perche, on l'a enfoncé davantage.

" A ses appels de secours, on a répondu par un réquisitoire.

" Or, n'oublions pas que le chef d'un cabinet souffre toujours d'avaries de ce genre ; il y a solidarité entre le premier ministre et ses collègues. Quand on attaque un de ceux-ci et que l'attaque n'est pas repoussée, le chef est atteint.

" C'est avec des aventures comme celle-là que le prestige s'en va. Et le prestige parti, la chute finale est toujours en vue. Il faut toute l'immense popularité de M. Laurier pour avoir empêché des conséquences désastreuses jusqu'à ce jour.

" Nous allons oublier que, depuis, une autre botte a été portée à M. Dobell ; cette fois, par l'irascible député de Montmagny. L'autre ministre du district, M. Joly, est ouvertement ridiculisé par les libéraux, depuis qu'il a pleuré dans le gilet de Li-Hung-Chang, et que, fasciné par ce dernier, il a promis de favoriser l'entrée des Chinois, ce qui est contraire à un des dogmes du parti au pouvoir.

" Passons à M. Fitzpatrick, qui a contre lui les forces vives de la jeunesse rouge de Québec, et qui, fort de son talent et de sa quasi-indispensabilité, a répondu indirectement à ses adversaires, en donnant, en pleine cour d'Échiquier, une verte leçon de savoir-vivre à M. Tarte, le chef des jeunes à Québec.

" Là encore on voit donc M. Tarte, non essayer de rétablir l'harmonie, mais se mettre en tête d'une faction.

" Comme toujours il compte sur la division pour régner.

" Pêcher en eau trouble a toujours été pour lui le système favori.

" Qui souffrira en définitive, si ce n'est le parti libéral, lequel prend depuis quelques semaines la voie qui a mené le parti démocrate américain à l'égrèment et peut-être à l'extinction.

" Vraie Babel que le spectacle que nous offre en ce moment le district de Québec, pour ne parler que de celui là aujourd'hui : François Langelier et Choquette contre Dobell ; l'Électeur pour Dobell ; pour Joly, personne ; la jeunesse libérale contre Fitzpatrick ; Fitzpatrick contre Tarte et vice-versa ; le *Daily Telegraph* pour Dobell, pour Fitzpatrick et contre François Langelier ; Charles Langelier boudant sous sa tente ; Pacaud se plaignant de la pingrerie du gouvernement fédéral et déclarant qu'on n'a pas besoin de compter sur son concours actif pour les élections provinciales."

La question des écoles

La parole de de Sir Charles Tupper

Et sa conduite franche et loyale

Sur la question de écoles, comme sur toutes les autres du reste, le parti conservateur s'est toujours distingué par sa conduite franche et décidée ; il s'est appuyé sur le droit et l'équité, sur la loi et la constitution, sur le jugement du conseil privé d'Angleterre, pour s'efforcer de rendre justice à la minorité catholique du Manitoba. C'est le drapeau que Sir Charles Tupper a arboré en prenant les rênes du pouvoir ; c'est le même drapeau qui le guidera comme chef de l'opposition. Le parti conservateur ne renie pas ses principes comme le parti libéral. Voici les nouvelles déclarations que vient de faire Sir Charles Tupper sur la question scolaire dans le discours qu'il a prononcé, mercredi soir à Montréal :

Il existait une autre grande question, celle des écoles du Manitoba : nous en avons exprimé non moins nettement notre manière de voir. Nous avons déclaré au pays que nous nous efforcions de faire prévaloir le bon ordre et la constitution nationale (appl.) Nous estimions que cela était dû à toutes les classes et croyances, au caractère et à la bonne réputation de notre parti : que l'on s'en tint aux décrets de nos lois organiques. Quand le Conseil Privé d'Angleterre, le plus haut tribunal de l'Empire, du monde, oserais-je dire, eût rendu son jugement, exposant ce que la Constitution exigeait du gouvernement, nous n'avons pas hésité un seul instant à faire tous nos efforts pour agir en conséquence. Mais dans cette tâche nous nous sommes heurtés à des hommes qui nous ont enlevé le pouvoir d'une façon, qui n'hésite point à le dire, qui est loin de leur faire honneur.

Sans doute, c'est une position distinguée que celle de premier-ministre du Canada ; elle est digne de tenter l'ambition des hommes les plus capables du pays, mais les dernières élections nous ont prouvé qu'elle peut être usurpée par des moyens assez peu avouables. Dans toutes les annales parlementaires du monde, vous ne trouverez pas de précédents à la conduite tenue par M. Laurier pour s'emparer du pouvoir. Loin d'exposer franchement sa politique, comme faisait le gouvernement par lui combattu, il s'ingéniait à la dissimuler. Pis que cela, on le vit aller d'un bout du pays à l'autre, exprimant telles vues à tel endroit, des vues entièrement opposées à tel autre endroit.

Le succès, après une lutte de ce genre, n'est guère honorable. A Ontario, M. Laurier dénonçait l'intervention fédérale, à Manitoba, comme préjudiciable à l'autonomie provinciale, déclarant qu'il n'y avait aucun remède à espérer, sauf ce à quoi consentirait la législature manitobaine. A St-Roch, dans la cité de Québec, en termes non moins énergiques, il proclamait que si Manitoba se refusait à rendre à la minorité ses droits et privilèges, il l'y contraindrait par les moyens que fournit la constitution. C'est le seul exemple dans l'histoire du monde, d'un chef constitutionnel osant ainsi prêcher deux politiques aussi diamétralement opposées.

Et maintenant, qu'arrive-t-il ? On voit un premier ministre faisant miroiter un portefeuille aux yeux des politiciens de Manitoba, pour les induire à trahir leurs convictions de conscience. En d'autres termes, c'est un attentat pour corrompre les hommes publics de cette province de concéder ce qui est impossible de leur arracher autrement. Je le déclare, c'est là un scandale inouï dans nos trente années de régime fédéral.

M. Laurier, à Québec, et son principal lieutenant, je dirais presque son contrôleur, M. Tarte (rires) à Winnipeg font des efforts pour expliquer la fausse position en laquelle ils se sont placés et pour renier les déclarations de principes au moyen desquelles ils ont surpris la bonne foi de la province de Québec. Je ne connais rien de plus indigne d'un homme public.

Cette question des écoles de Manitoba, nous voulons tous la voir régler, mais de

façon conforme au droit et à la justice. Nous désirons qu'elle sorte de l'arène politique fédérale, où elle n'aurait jamais dû entrer, n'eût été le jeu de duplicité des politiciens libéraux de Manitoba et d'Ottawa. D'après ce que nous en apprenons aujourd'hui, il a dû y avoir complot entre ces gens-là. Les politiciens libéraux de Manitoba enlèveraient leurs droits aux catholiques et soulèveraient dans le pays une agitation religieuse, à la faveur de laquelle leurs compères usurperaient le pouvoir fédéral. La politique de libre-échange, de mort à la Protection n'avait point réussi aux libéraux pendant dix-huit ans, ils songèrent à cette machination odieuse d'exploitation des préjugés de race et de religion.

Après que leurs amis de Manitoba eurent privé de leurs droits les catholiques, les libéraux d'Ottawa commencèrent à crier que le parti conservateur n'y remédierait point avec assez d'empressement ni de vigueur.

C'est alors que leur chef vint offrir une politique à double face selon qu'il se trouvait dans l'une ou l'autre province. Et il obtint ainsi une majorité par le plus vilain et indigne truc qui puisse jamais discréditer la carrière d'un homme d'état.

Bien que je désire le règlement de cette question, je ne puis m'empêcher de croire que cette solution dont il est question à l'heure présente ne sera point de nature à donner satisfaction au jugement de l'Électorat (appl.)

Ceci étant posé, loin d'envier la position qu'occupent M. Laurier et ses amis, je crois que ce serait acheter trop cher le pouvoir que de le payer par l'abandon comme ils le font, de tout principe de saine politique (appl.)

C'est là le langage d'un véritable homme d'état.

JUSTES CONDAMNATIONS

A la réunion conservatrice de Montréal, Sir Charles Tupper a dénoncé M. Laurier essayant de régler la question scolaire en offrant le portefeuille de l'intérieur à celui qui sera assez rusé pour lui obtenir un semblant de concession. Parlant après Sir Charles, M. Taillon a dénoncé M. Laurier comme traître aux siens. Et le *Herald*, mettant ces deux condamnations en face l'une de l'autre, en conclut à la contradiction, ce qui prouve, ajoute-t-il, qu'il n'y a eu trahison ni d'un côté ni de l'autre, mais un règlement satisfaisant.

La conclusion du *Herald* est erronée, et Sir Charles et M. Taillon sont tous deux dans le vrai en condamnant la conduite de M. Laurier chacun à leur point de vue. Sir Charles a traité la question au point de vue général et il a dénoncé comme une indignité l'acte d'un premier ministre qui, pour régler une question où la loi seule a le droit d'intervenir, leur offre en prix un portefeuille de ministre dans son cabinet. Et, certes, il a eu raison. Ce n'était pas cela que M. Laurier avait promis. Il avait promis de rendre pleine et entière justice, par la conciliation d'abord et, si la conciliation ne réussissait pas, par la loi.

Or a-t-il essayé la conciliation ? Il devait croire à l'efficacité d'une commission puisqu'il la proposait comme moyen de règlement à l'aimable. Oh est-elle cette commission ? A-t-il jamais songé à la nommer ? Et la loi, se propose-t-il de s'en servir ? Non rien de tout cela n'est bon. Il s'est hâté de bâcler avec Sifton un marché quelconque, offrant un portefeuille en paiement de concessions illusoire qui pourront disparaître demain si Sifton ne se trouve pas suffisamment payé par un portefeuille et si Greenway trouve que les millions promis par M. Tarte mettent trop de temps à venir.

Étant données ces promesses, ce moyen inventé par M. Laurier pour régler la question scolaire est des plus indignes et des plus honteux. C'est l'acte d'un homme qui a peur ou qui ne veut pas rendre justice, et dans les deux cas il mérite la plus sévère condamnation.

M. Taillon, lui, a parlé au point de vue canadien-français spécialement. Et sa condamnation est aussi juste que celle de Sir Charles. La presse libérale aura beau ergoter, si le règlement est tel qu'annoncé, nous sommes trahis et lâchement trahis : M. Laurier capitule sans combat. Au lieu de recourir à tous les moyens qu'il avait promis d'employer, pour rendre les écoles séparées à nos frères du Manitoba, il s'empresse d'éviter toute lutte en acceptant la première concession qu'on lui offre comme règlement satisfaisant des griefs de la minorité catholique. Il sacrifie les droits des siens, il sacrifie le respect de la constitution, il compromet peut-être

l'avenir de la confédération par soif du pouvoir.

Combien plus noble et combien plus patriotique est la fière attitude du vieux chef conservateur, tombant au milieu de la lutte plutôt que de plier devant les rebelles de Winnipeg. Avec Sir Charles nous avons pour principe la raison du droit, avec M. Laurier c'est la force qui prévaut.

Et nous comprenons qu'avec sa loyale et franche nature, M. Taillon se soit écrié : J'aime mieux suivre un protestant juste envers tous qu'un catholique traître aux siens. Ce cri ne s'éteindra pas de sitôt, car comme le disait le *Catholic Register*, " Cette lutte n'en est pas une dont on puisse se fatiguer."

Nouvelle a sensation

Un ahlégat au Canada

Le *Star* d'hier publie une nouvelle à sensation au sujet de la nomination d'un ahlégat au Canada.

La Congrégation de la Propagande aurait décidé de soumettre au Saint-Père le nom du R. P. Forbes, jésuite écossais, professeur au collège de Stonehurst, Angleterre, pour venir représenter le St-Siège dans notre pays. Le R. P. Forbes a, paraît-il, 45 ans, et a été professeur au collège de Vaugiard, à Paris. Ce serait M. Gustave Drolet qui, après lui avoir fait une visite de trois jours, avant de se rendre à Rome, aurait soumis son nom à la Propagande.

Que vaut cette nouvelle ?... Nous la reproduisons avec toutes les réserves qu'elle nous paraît fortement comporter.

Bibliographie courante

Sous ce titre, nous lisons dans la *Mine* :

" L'Émigration.—Ses principales causes ". C. E. Rouleau, Québec, Léger Brousseau, imprimeur.—1895.

" C'est dans le but d'ajouter une nouvelle velle digne au torrent de l'émigration que nous avons entrepris ce travail", dit l'auteur dans sa préface.

Puis, il se demande quelles sont les principales causes du fléau, et il en indique six à savoir : le luxe, l'appauvrissement du sol dû au manque de connaissances agricoles, la négligence des cultivateurs, l'intempérance, la cabale exercée par l'exemple et la parole, et enfin le crédit.

Tels sont les sujets que le patriotique auteur de " L'Émigration " développe dans le cours de son ouvrage.

En conclusion, il fait les remarques suivantes :

" Aujourd'hui, nous le reconnaissons avec bonheur, les causes que nous avons signalées dans le cours de cet ouvrage, exercent beaucoup moins de ravages qu'autrefois. Les cultivateurs ont compris, pour la plupart, qu'ils devaient s'instruire dans l'art agricole pour arriver au succès ; ils ont compris que la paresse leur a été bien préjudiciable ; enfin, ils ont compris qu'ils devaient pratiquer l'économie pour entrer dans la voie du progrès et de la prospérité. Et quelle a été la conséquence de toutes ces améliorations ? C'est que l'émigration a diminué et qu'une ère d'aisance a commencé à luire pour la classe agricole.

" Comme conclusion, nos cultivateurs se sont dit : Restons au pays et nous y serons plus heureux que sur la terre étrangère.

" Le Canada n'a rien à envier aux autres pays, et nous avons un vaste champ à exploiter. Que de millions de colons pourraient s'établir dans les belles vallées du lac St-Jean, du lac Témiscamingue, du lac Nipissing et de la rivière Matapédia, dans le Manitoba et le Nord-Ouest !

" Quittons donc les manufactures américaines où notre santé s'étirole comme une fleur privée des rayons bienfaisants du soleil, et emparons-nous du sol, si nous voulons être un peuple fort, grand, heureux et prospère."

Le style, comme on le voit, est simple et vibrant, clair et attrayant. Nous félicitons M. Rouleau de la belle cause dont il s'est fait le défenseur si habile et si convaincu.

Son livre devrait se trouver dans toutes les familles."

ON DEMANDE

PLUSIEURS PERSONNES responsables comme agents voyageurs pour une maison établie en Canada, salaire \$750.00, payable \$15.00 par semaine et les dépenses, Positifs permanents. Références exigées. Envoyez applications avec enveloppe adressée et timbrée à

**THE NATIONAL
STAR BUILDING,
CHICAGO, ILL.**

24 septembre 1896—8



PAIN-KILLER

LE GRAND

Remède de Famille de ce Siècle

Pris à l'INTERIEUR il guérit :—Diarrhée, Crampes, Douleurs dans l'Estomac, Mal de Gorge, Froida Subita, Jambes, etc., etc.

Employé à l'EXTERIEUR il guérit :—Contusions, Contusions, Brûlures, Entorses, Mal de dents, Loueurs faciaux, Neuralgie, Rhumatisme, Engourdissement.

Aucun remède n'a obtenu une popularité si grande.—*Salem Observer*.

Nous pouvons témoigner de l'efficacité du Pain-Killer. Nous avons vu son effet magique dans le soulagement de la plus forte douleur ; et nous savons que c'est un bon remède.—*Cincinnati Dispatch*.

Il n'a encore égalé le Pain-Killer, le meilleur remède de famille qui soit en vente.—*Tennessee Organ*.

Il a un mérite réel ; aucun remède n'a acquis la réputation du Pain-Killer de Perry Davis pour faire disparaître la douleur.—*Newport News*.

Médecins des contrées. N'acceptez que le véritable "PAIN-KILLER" de Perry Davis. En vente partout grande bouteille 25 cents. Très grande bouteille 50 cents.



LE REMEDE

'ANCHOR'

CONTRE LA Faiblesse

'ANCHOR WEAKNESS CURE'

Cette précieuse et souveraine préparation s'adresse par sa composition spécialement aux troubles de la digestion qui se traduisent par ce terme général : **LADYS-PEPSIE**. La principale action du "Anchor Weakness Cure" est celle qui se manifeste sur la sécrétion des glandes du canal alimentaire. C'est ainsi qu'il soufre l'appareil digestif et contribue à opérer la digestion et l'assimilation. Voilà pourquoi les éléments nutritifs et toniques qu'il renferme agissent si rapidement et tendent au sang sa richesse, aux nerfs leur vigueur, aux muscles et aux autres tissus les matériaux qui produisent l'énergie, la force et la **SANTÉ**.

CE REMEDE est indispensable dans toutes les Familles, il est le seul qui puisse remplacer avantageusement, sans offrir les dangers, les alcooliques, tels que : Eau de vie, whiskey, vins, etc., etc.

Prenez vous-même et donnez à votre Femme, à votre Fille, à vos enfants faibles

LE 'Anchor Weakness Cure'

En vente dans toutes les pharmacies ou s'adresser à la Anchor Medecine Co., Québec, Canada.

Les Pilules du Dr Nelson

TONIQUE DU SANG CONVIENT SPÉCIALEMENT AUX ANÉMIQUES. ELLES SONT INFAILLIBLES ET SONT TRÈS RECHERCHÉES PAR LES FEMMES ET LES FILLES FAIBLES.

**Anchor Medecine Co.,
Québec**

Les Capsules Weber

EXPULSENT INFAILLIBLEMENT LE

VER SOLITAIRE

En vente chez tous les Pharmaciens et s'adresser à

**CIE DE MEDICINE
'ANCHOR'
QUEBEC CANADA**

21 mars 1896.—1 an 41

Le Docteur Bataille

(De l'Univers)

Il y a bien en France cinquante mille personnes convaincues que l'auteur du Diabte au XVIe siècle est continuellement menacé des plus grands périls. Elle s'tremblent pour le sort de cet homme qui a été obligé de dissimuler son nom et qui n'a probablement pas de domicile ni même de profession. On n' imagine pas, en effet, une destinée plus tragique que celle-là. Le docteur Bataille a pénétré dans les endroits excessivement mystérieux; il a dérobé des secrets terribles; et, armé seulement d'un pseudonyme, assez pro roquas sans doute, il brave les colères des hommes et les malices infernales.

C'est vraiment une chose incompréhensible qu'il ne lui soit rien arrivé de fâcheux, alors que, dans la rue, les gens les plus paisibles du monde courent la chance, quotidiennement, d'être caillottés par un omnibus ou simplement par une bicyclette.

Peut-être, au cours de ses voyages dans des pays fantastiques, a-t-il rapporté des talismans capables de déjouer toutes les conspirations. Ce qu'il a recueilli de notes d'ordre et de formules magiques; ce qu'il a manié de serpents, ce qu'il a roulé de diables est prodigieux. Il a circulé dans les régions ténébreuses avec l'aide d'un vieux Parisien qui arpente le boulevard de la Madeleine vers l'heure de l'après-midi.

C'est superbe. Mais, décidément, est-ce que ça ne pourrait pas quelque jour finir mal pour lui? Grand Commandeur du Temple, Sublime Philosophe Hermétique, Frère du Palladium Réformé, Nouveau Re-Theurgiste Optimate, et allez donc! allez donc! le docteur a trahi tant de confrères, qu'il doit avoir à ses trousses une armée de ces individus qui consomment tant de majuscules. Toute cette organisation d'empoisonnements et de supplices dont il fut témoin, n'est-il pas destiné à fournir une nouvelle preuve par sa propre histoire? On frémit rien que d'y penser.

Je ne me permettrais pas de critiquer une telle sollicitude si elle avait la moindre raison d'être. Or précisément, c'est ce qui manque tout à fait.

Le motif pour lequel l'éminent révélateur de mystères maçonniques et lucifériens s'est appliqué à cacher son vrai nom est d'une absolue simplicité. Rien de surnaturel là-dedans. Voilà qui nous change un peu.

M. Charles Hacks, ancien médecin de la marine marchande, est un libre penseur déterminé, un matérialiste.

En 1892, il eut l'idée d'exploiter les chrétiens qui croient trop volontiers aux manifestations diaboliques.

L'entreprise était assez facile puisqu'il avait, sur les côtes de l'Inde et à Ceylan, ramassé de vieux récits, qui d'ailleurs sont enregistrés partout. Cependant il avait lieu de craindre que les gens qui l'avaient connu sur les paquebots des messageries maritimes ne dévoilassent bientôt la fumisterie de ses imaginations.

Une autre raison encore lui conseillait la prudence: il venait de publier, la même année, un volume riche de blasphèmes, et qui contient pas mal d'absurdités et de gaudrioles. Se poser tout de suite en pourfendeur du diable et en champion du surnaturel divin, c'était mener la besogne trop vite, à moins pourtant de s'affubler d'un nom de guerre! Bataille, justement! Le docteur Hacks se baptisa de la sorte et se mit à raconter comme quoi ses vieilles croyances religieuses, heureusement demeurées intactes, furent mises à l'épreuve dans la compagnie des occultistes blancs jaunes, noirs, outre une foule de nuances intermédiaires.

La main sur la conscience et quittant seulement cette attitude pour faire des signes de croix, il médita sa prétendue rencontre avec un prêtre lu Carbuccia qui prétendait avoir vu Lucifer et dont le domicile, naturellement, était tenu secret. L'intéressant Carbuccia n'avait pas manqué d'amasser sur sa tête une cinquantaine de condamnations à mort. Personne n'aurait compris qu'il eût laissé son adresse trainer dans le Bottin.

Carbuccia se s'était pas initié à lui seul. Il avait été conduit dans les arrière-loges par le signor Giambattista Peisina qui était ni plus ni moins, Très illustre Souverain Grand Commandeur et Grand Maître Général, Grand Hiérophante du Souverain-Sanctuaire de l'Antique et Primitif rite oriental de Memphis et Misraïm et qui exerçait le métier peu banal de marchand de diplômes archi-maçonniques. Pour deux cents francs on empochait tous ces diplômes, sans compter les cordons et les autres emblèmes. Ce tarif modéré prouve que la maçonnerie a été calomniée quand elle a été représentée comme dépourvue du vrai caractère démocratique. Mais peut-être bien que c'est seulement l'occultisme raffiné qui est à bon marché.

Donc Bataille a un témoin, qui s'appelle Carbuccia. Celui-là se cache, bien entendu, mais il offre un répondant nommé Peisina et qui tient boutique. Où se trouvait-elle sa boutique? Nous le savons: à Naples, dans les environs du numéro 25 de la strada San-Biagio de Librae. Mais s'il avait déménagé? car

enfin cet événement arrive quelquefois sans que Lucifer s'en mêle. Alors, il ne resterait d'autre ressource que de s'abonner avec Carbuccia dont la résidence, il est vrai, reste inconnue.

Peu soucieux de ces menus détails, mais très préoccupé de n'enfreindre aucune règle religieuse, le docteur Hacks, revenu à Marseille, consulte Pabbé Laugier et obtient une permission tacite d'aller explorer les antres des cabalistes de l'Inde et ailleurs. Il lui arrive inévitablement des aventures abracadabrantes qu'il raconte en prenant le nom de Bataille; et il débâte ses mémoires en livraisons à dix centimes. Le diabte au dix-neuvième siècle. Avec ce titre-là on vendrait n'importe quoi comme du pain.

Qui, mais le Geste, avec illustrations de Lantos, édité la même année à Paris par la librairie Marpon et Flammarion, est-ce que cela se vend? Beaucoup moins. On a même quelque difficulté à se le procurer; j'ai dû emprunter les ressources de la Bibliothèque Nationale.

Est-ce que le docteur Bataille aurait tiré le livre du commerce? C'est lui l'auteur, sous son vrai nom "Charles Hacks", et avec ses vrais sentiments cette fois.

M. Hacks-Bataille a eu l'idée de rechercher dans le Geste l'histoire de la pensée et de la civilisation humaines. Je dis humaines, mais il faudrait peut-être ajouter simiesques, parce que, d'après notre auteur la seule différence, entre l'homme et le singe, en fait de gestes, tient à l'éducation.

Quant à la femme, il la traite avec un étrange mépris. Il ne l'aperçoit que sous la forme de la caricature. Il dit (page 69): "Anatomiquement et socialement, la femme est bâtie et faite pour gesticuler, agir et répondre faux." Pas aimable, le médecin-voyageur. Peut-être, depuis qu'il est devenu Bataille, admet-il une exception, au moins en faveur de Biana Vaughan.

Il se moque de la Bible, qui montre notre mère Eve tendant à la pomme à cet "éternel imbécile": Adam. C'est là de la légende, et il nous faut rester dans le domaine des faits.

Page 112, nous apprenons que, de tout temps, les religions ont eu recours aux cérémonies, aux pompes, au spectacle extérieur, parlant aux gestes qui frappent l'imagination, parlent aux sens, occupent l'homme et l'empêchent de réfléchir.

Lui réfléchit, ça prouve c'est qu'il va bientôt renier son athéisme et préparer des professions de foi catholique pour révéler les mystères lucifériens et l'étudier les transformations du geste depuis les temps les plus reculés jusqu'à notre époque.

C'est pas mal observé. Il y a un certain style, qui manque de naturel; de la verve, mais lourde; enfin un appareil scientifique qui fait penser à la mise en scène des magnétiseurs. La philosophie du geste n'est pas une idée sotte, mais pour réussir dans ce genre il faut plus de savoir et d'élévation.

Qu'est-ce que le christianisme pour M. Hacks-Bataille? Un prodigieux accès d'hystérie. Dans le chapitre consacré aux religions, on met revient sans cesse; par opposition aux religions anciennes qu'il qualifie de musées laïques, il raille notre foi qu'il déclare néo-scientifique. Les martyrs, les vierges des catacombes se sont à ses yeux que des "hystériques", et il donne de leurs prétendus accès une description volontairement sensuelle. Ce n'est pas la haute impassibilité du médecin qui, par sa force, donne à la pudeur; c'est le raffinement vicieux du carabin. Regardez ce tableau des catacombes et ce portrait de Notre Seigneur:

"(Page 123.) Du plein air, le culte descend dans les catacombes, et à la suite encore surbaissée, dans une atmosphère chaude et suffocante des sexes confondus. Au fond de la salle... une tête d'homme vivement éclairée se montre... Le poids du corps glorieux sur une croix tire sur des membres grêles... devant ce supplicié macabre et obsédant, les femmes maintenant en extase se roulaient par terre, en proie à la grande énérase, la respiration devenue hoquet, la voix sanglot, le geste contracture ou convulsion...

"La religion... c'est maintenant une adoration innommable d'homme en une humilité hystérique qui marque et à jamais de son double sceau nerveux et mystique, l'humanité, dont elle a accédé la décadence."

Un grand dessin représente une femme agenouillée près de la croix et à pour titre: "L'hystérique de la croix."

Le "geste de la croix" tombe "dans le ridicule" (page 126).

Voici, d'après M. Hacks, l'état définitif de ce christianisme que Bataille allait si bien exploiter:

"(Pages 130.) Après le moine fanatique et bourru, haut en couleur, la lèvres vermeille, gros, gras, musclé, trapu et qui tenait toute la place avec son large geste, se dressa maintenant, glissé dans les intervalles de l'histoire, non moins fanatique et plus féroce avec son geste à dessin masqué, dissimulé, le prêtre noir, le jésuite à l'aspect cadavérique voulu, la lèvre pincée, hypocrite; il sait qu'il n'est que toléré celui-là. Le maître est devenu valet après avoir été un instant courtisan.

religions, évoqués de l'Orient à l'Occident, dans leurs gestes hiératiques divers, toute cette momerie religieuse qui peu à peu disparaît.

"Maintenant en effet, le geste hiératique pâlit. En des temps devenus laïques, la foi est tombée, la croyance, quelle qu'elle soit, meurt et s'éteint. La voix du muezzin, qu'il soit de Mahomet ou du Christ, clame vainement, les bras étendus du haut du minaret, appelant les fidèles à la prière...

"Dieu l'immortel est mort encore une fois, tué par l'exagération même et par l'abus que l'on a fait de son propre geste, et la silhouette du vieillard qui, du balcon du palais de la Ville Eternelle, se dresse, béni maintenant dans le vide un monde qui vécut de ce geste et qui mourra sans lui."

Un peu plus loin, vient un chapitre intitulé: Comment elles mettent leurs chemises.

Le docteur Hacks-Bataille n'est pas seulement obsédé d'hystérie: il est athée formellement. Voici sa conclusion: "Qu'est-ce que la vie? "Du mouvement, pas autre chose. Dieu c'est le mouvement... chaleur électricité, etc., les renégades ordinaires de la pseudo-science. Enfin: "Chez l'homme comme chez la mignonnette, tout est officiel; tout est faux. Tout ça c'est du carton."

Jusqu'à ces derniers temps, je n'avais fait que feuilleter les écrits révélateurs de M. Hacks-Bataille. J'étais plein de défiance déjà lorsque je l'entendis exposer les résultats d'une enquête sur les prophéties de Mlle Couédo. L'aspect et les manières de l'orateur étaient bien significatifs. Pour un homme qui aime à étudier le geste, voilà un sujet de premier ordre. Un magnétiseur débinant ses concurrents n'a pas plus de majesté féroce. La maison n'est pas au coin du quel: jamais cette formule ne fut développée avec plus d'ardeur. Faiseur, M. Hacks-Bataille l'est de la tête-à-tête. Son aplomb énorme, sa façon, sa préoccupation de la mise en scène, tout doit mettre en garde contre lui.

Nous avons maintenant son aven formel. Les catholiques qui ont cru au docteur Bataille trouvent-ils qu'ils ont leur compte, ayant été ainsi bafoués avant d'être merveilleusement dupés?

Un de nos lecteurs nous écrit qu'il ne comprend rien à nos défiances envers Diana Vaughan. J'espère qu'après avoir pris connaissance du curriculum vitae de M. Hacks-Bataille, il admettra qu'on ferait bien d'y regarder à plusieurs fois avant d'accepter les histoires des occultistes convertis. Et puis le docteur a collaboré à l'ouvrage de l'ex-palladiste. Il faudra encore examiner cela. Ce sera pour un autre jour.

Eugène Tavernier.

IL VOULAIT MOURIR

Un tailleur avale du vert de Paris

On parvient à le sauver

Montréal, 10.—Décidément, les suicides sont à l'ordre du jour, à Montréal. Encore hier soir, un nommé Philéas Marois, tailleur de son métier, a tenté de s'ôter la vie en absorbant une forte quantité de vert de Paris, dans une maison de pension de la rue Notre-Dame, tenue par une Dame Lemieux.

Hier, dans la journée, l'individu a rapporté qu'il était pour se suicider, mais personne ne fit attention à ses paroles, et tout alla bien jusque vers 8 heures, au moment où il est arrivé chez Mme Lemieux, à qui il demanda un verre. Après avoir embrassé la maîtresse des céans ainsi que le bébé, il remplit le verre d'eau et, sans que la femme le vit, il y glissa le vert de Paris et avala le mélange empoisonné.

Mme Comtois, la mère de Mme Lemieux, a été la première à s'apercevoir que Marois s'était empoisonné. Ce dernier eut le courage de prendre son paletot et de sortir dans la rue Notre-Dame, où il entra dans un restaurant et demanda un verre d'eau. Le restaurateur s'aperçut que la moustache de Marois portait des traces de vert de Paris, et il le conduisit à la pharmacie Chivré, où on lui administra un émétique, et le pharmacien téléphona à l'hôpital Notre-Dame, où l'infortuné fut conduit.

Le constable spécial Cordenier passait dans la rue Craig, quand il entendit des personnes qui cherchaient un homme de police en disant qu'un homme venait de s'empoisonner dans une maison de la rue Notre-Dame.

Aussitôt, il s'est rendu à la pharmacie Chivré et a téléphoné au lieutenant Soulière, de service au bureau central. Ce dernier a répondu à l'appel du constable, et tous deux se sont rendus à la résidence de Mme Lemieux, où ils ont trouvé le verre contenant le poison.

Pendant ce temps, on soignait le malheureux à l'hôpital, non sans difficultés, car il ne voulait prendre aucun émétique et s'est montré très violent.

Néanmoins, le Dr Dérome a réussi, après bien des misères.

Marois était à l'emploi de M. J. A. Dufresne, tailleur, de la rue Notre-Dame, et ne vivait pas avec son épouse.

Ce matin, l'individu a pris un mieux sensible.

Marché de Québec

FARINES ET GRAINS

Québec, 10 novembre 1896.

Table listing various flour and grain prices, including items like Patent extra, Straight Rolor, Extra, Forte pour boulanger, Superfine, Fine, Farine de famille, Blé du Manitoba, Blé d'Inde, Pois, Fève, Avoine, and Orge.

PROVISIONS ETC., ETC

Table listing various provisions and food items, including Butter, Potatoes, Beans, Sugar, Syrup, and other household goods.

BOEUF, MOUTONS, ETC

Table listing prices for beef and mutton, including different grades and weights.

LARDS, JAMBONS, ETC

Table listing prices for lard and ham, including different grades and weights.

VOLAILLES

Table listing prices for various birds, including chickens, ducks, and geese.

CONSERVES

Table listing prices for various canned goods, including tomatoes, peaches, pears, and other preserved foods.

EPICERIES

Table listing prices for various grocery items, including tea, sugar, and other household necessities.

SUCRES

Table listing prices for different types of sugar, including Brun, Jaunes, and Blanc.

SIROPS

Table listing prices for various syrups, including Sirop Redpath and others.

MELASSES

Table listing prices for different grades of molasses.

CHARBONS

Table listing prices for various types of coal and charcoal.

POISSONS

Table listing prices for various types of fish, including cod, salmon, and other seafood.

LA VOIX D'UN EXILE

Une lettre d'un compatriote du Brésil

"On nous a tout bonnement volés"

La Patrie publié la lettre suivante, écrite par un de nos compatriotes parti dernièrement pour le Brésil à bord du "Moravia":

San Paulo, samedi, 10 octobre, 1896.

Envoyée lundi, 12 octobre, 1896.

Mon cher X.,

Nous sommes enfin arrivés à San Paulo après une magnifique traversée; nous n'avons eu qu'une nuit de roulis. Le voyage a duré 20 jours.

Nous avons pris cinq heures pour nous rendre de Santos à San Paulo. C'est tout montagneux; il y a ascensions par câble à faire (presque à pic.)

On nous a tout bonnement volés. Je vous garantis que si M. Gualco était ici avec ses vendeurs d'esclaves de Montréal qu'ils seraient tous tués plusieurs fois déjà.

Nous avons le droit de rester ici dans la maison mère jusqu'au 23 courant. D'ici à ce temps-là, nous avons l'une de ces trois choses à faire:

- 1o De trouver une place en ville;
2o De s'engager comme un chien chez ces planteurs comme ces italiens pour ne rien gagner presque;
3o Celui qui a de l'argent peut acheter une terre payable au bout de trois ans, mais on ne lui avance rien.

Donc, c'est loin de former une colonie. Tous ces détails sont strictement exacts. On est libre de faire ce que l'on veut.

Ici, la nourriture se compose de riz et d'un peu de viande et de pain; et toujours la même chose.

On couche dans une grande chambre, sur des nattes de paille; pas de matelas et le consul français nous a distribué des couvertures le troisième jour.

L'ouvrier ne gagne pas beaucoup ici et la vie coûte très cher ainsi que le logement; ce qui force l'ouvrier à ne manger que du riz et de la viande sèche.

Il fait assez froid la nuit; c'est le printemps. Le pays est magnifique.

J'ai l'espérance d'avoir une place en ville par l'intermédiaire du curé. Si vous avez quelques renseignements à demander, je vous répondrai immédiatement. Les barbiers et les tailleurs chargent très cher.

Je vous laisse la liberté de donner ces renseignements aux journaux à la condition de ne pas donner mon nom. Signez n'importe quel nom et envoyez-moi le journal.

"J'ai été pris, cette nuit, d'une attaque de vomito; ça donne des crampes effroyables et, sauf votre respect, vous vomissez de dix à douze fois.

On peut en mourir; mais, heureusement, c'est fini pour moi.

Z.

UN AVERTISSEMENT

Pour les catholiques manitobains

La brochure du R. P. Leduc, dont nous avons déjà parlé, contient un éloquent avertissement pour la minorité manitobaine.

Notre confrère de St-Boniface le fait ainsi ressortir :

"Consultez ! Gare à vous ! s'écrie-t-il.

"Hostilité démasquée," tel est le titre d'une brochure magistrale, dans laquelle le révérend Père Leduc, O. M. I. met à nu les complots ourdis par les fanatiques du Nord-Ouest qui ont juré la destruction de nos écoles. A Manitoba nos ennemis nous ont attaqués avec imprudence et nous ont enlevé haut la main tous les éléments constitutifs des écoles séparées.

Au Nord-Ouest les sectaires des loges poursuivent le même but, mais avec des moyens déguisés. Ils y mettent des formes, et c'est dans l'ombre qu'il trament. Ils font mines pour ne pas éblouir les yeux du public et ne pas soulever trop de récriminations de respecter les consciences catholiques dans le texte de la loi, sauf à les violenter par mille stratagèmes plus ou moins ingénieux. Manitoba c'est d'un seul coup de massue et avec grand étalage de brutalité qu'on a abattu nos écoles. Au Nord-Ouest on se contente de les saper à la base avec persistance, assuré qu'elles finiront bientôt par crouler. En lisant ces machinations honteuses que l'auteur met en pleine lumière on touche du doigt l'action évidente, continue, organisée, des loges maçonniques. Ce travail est documenté et appuyé des preuves irréfutables.

"Le Rév. Père Leduc se montre justement sévère envers ceux qui, prostituant leurs fonctions au département de l'éducation du Nord-Ouest, éludent les garanties que la loi accorde aux catholiques et rendent illusoire les protections dont on a fait semblant de les entourer. La vérité a des droits imprescriptibles ; aussi, ne faut-il pas s'étonner si le Rév. Père flagelle en pleine figure les lâches qui nous frappent dans le dos.

"Le Rév. Père Leduc a fait une œuvre méritoire et qui emprunte aux circonstances présentes une haute importance. Qu'il veuille bien accepter nos plus cordiales félicitations et nos remerciements les plus sincères. Le traitement de nos frères du Nord-Ouest nous inique assez ce qui nous attend, si, à Dieu ne plaise, le maintien de nos écoles à Manitoba est laissé au bon vouloir de ceux qui gouvernent notre province.

"Que ceux qui sont chargés de veiller à la garde de nos droits constitutionnels profitent de cette triste expérience d'une protection boiteuse. Si l'on nous émette les droits que nous avons de par la constitution, en jetant une part en pâture aux mauvaises passions, de manière à nous priver du contrôle absolu de nos écoles, c'en est fait des écoles catholiques au Manitoba. Les autorités locales reprendront en sous-main par de sourdes menées les quelques concessions faites avec regret. Nous viendrons nous heurter contre le mauvais vouloir des employés qui recevront le mot d'ordre de rendre impossible le fonctionnement de nos écoles. "Caveant Consules."

CET ABLEGAT

Ce qu'on en dit à l'archevêché de Montréal

On attend de jour en jour à l'archevêché de Montréal, une lettre de Sa Grandeur Mgr l'archevêque Fabre. On n'a reçu aucune nouvelle de Sa Grandeur depuis vendredi dernier.

Un représentant de la "Presse" s'est informé, hier matin, auprès de l'un des chanoines de l'archevêché, de ce qu'il pensait de la dépêche publiée par le "Star" la semaine dernière, concernant la nomination par le Saint-Père d'un légat apostolique du Canada.

"Je pense, tout simplement, a répondu ce chanoine, que c'est là le canard à la plus large envergure qui soit encore sorti des bureaux d'un journal. Soyez certain, et-t-il ajouté, que quand une nouvelle de cette nature sera bien fondée, le "Star" ne sera pas choisi pour porte-voix de cette importante décision du Saint-Siège. Je ne suis pas dans les secrets de ce qui peut se passer actuellement à Rome, re-activement un Canada ; mais je puis dire que si un légat était jamais nommé, ou si même s'il en avait été choisi un, nous aurions été informé du fait avant le, "Star."

La question des écoles

Une copie de l'arrangement conclu envoyée par M. Tarte à M. Laurier

Le cabinet examinera cet arrangement aujourd'hui

S'il est agréé il sera rendu public immédiatement

Mgr Langevin dit que les catholiques ont été complètement ignorés

Winnipeg, 10 — La déclaration de M. Langevin, di-ant que les catholiques du Manitoba ont été complètement oubliés dans le règlement de la question des écoles, a causé beaucoup de surprise.

Certains gens se demandent comment on peut régler une difficulté sans consulter la partie qui a des griefs.

Le premier ministre Greenway s'est retiré dans sa maison de campagne et l'hon. M. Tarte est reparti pour l'Ouest. Les membres du cabinet de Winnipeg qui sont restés en ville ne peuvent dire exactement ce qui sera annoncé sous peu. Il est ruement qu'il existe une rupture entre eux, mais les apparences peuvent être trompeuses. On s'attend à ce que la publication officielle de l'arrangement aura lieu cette semaine, s'il n'y a pas division et si l'entente régné.

Ottawa 10 — La dernière nouvelle concernant la question des écoles est que M. Tarte a envoyé à l'hon. M. Laurier copie de l'arrangement qui a été conclu samedi entre lui-même et les ministres du Manitoba. Cet arrangement sera soumis à une assemblée du conseil qui aura lieu demain et s'il est agréé il sera rendu public immédiatement. On s'attend à ce que à peu près tous les ministres seront présents à cette réunion. MM. Blair, Fielding et Paterson qui étaient allés à New-York sont revenus hier matin. M. Davies est arrivé de l'île du Prince Edouard et sir Richard Cartwright de Kingston. On attend M. Mulock aujourd'hui. M. Laurier, sir Oliver Mowat et M. Scott sont en ville. A l'exception de M. Tarte du Dr Borden et de M. Fisher qui sont à la nouvelle Ecosse, et M. Dobell actuellement en Angleterre et de M. Geoffrin, tous les autres ministres seront présents demain matin.

— Albert Horton, du Hansard, a été nommé sténographe de la commission d'enquête de la mer de Behring. Le gouvernement américain nommera l'autre sténographe. On s'attend à ce que M. McBridge, sténographe officiel sera choisi.

Le rapport venant de Londres par le cablegramme annonçant que le major Kitson a été nommé commandant du collège militaire de King-ton est faux. Il y a quelques temps le gouvernement Canadien a demandé lord Lansdowne de recommander un officier de qualité pour remplir cette charge convenablement. Il est possible, alors, que notre ex-gouverneur ait communiqué à ce sujet avec le major Kitson, mais on n'en a reçu aucune communication officielle. Dans tous les cas, cette nomination doit être faite par le gouvernement du Dominion et comme question de fait elle n'a pas eu lieu encore.

Les éleveurs de bétail canadien

Demandent de l'aide au gouvernement

Le comité de direction de la Société des éleveurs de bétail canadien demande au gouvernement local de lui venir en aide pour l'exécution d'un projet d'une grande importance.

Il s'agit de faire connaître ce bétail à l'Ontario et aux Etats Unis, afin de créer un marché.

Le comité se propose de faire le choix de deux troupeaux de première qualité, de les préparer de longue main, afin de les mettre dans les meilleures conditions possibles pour lutter contre ceux des autres races ; puis de les exhiber, l'un dans toutes les expositions importantes d'Ontario, l'autre dans toutes celles des Etats de la Nouvelle-Angleterre.

Le comité est convaincu que si ce projet est mis à exécution, il sera suivi d'une exportation considérable de nos bestiaux. Les éleveurs de bétail canadien auront un grand marché, ce qui leur a manqué jusqu'à présent, et vendront facilement leurs jeunes animaux à des prix rémunérateurs. On comprendra sans peine les bénéfices que les cultivateurs canadiens-français en particulier et la province de Québec en général retireront de ce nouvel état de choses.

NOUVELLES LOCALES

Toute annonce de Naissance, Mariage et Deces, sera refusée si elle n'est accompagnée d'une remise de 25 cents.

Mort en baillant

On écrit de St-Liguori, que François Rivest, ancien cultivateur de cette paroisse, était en bonne santé, dimanche dernier au matin ; il se rendit à l'église pour assister à la grand messe. A peine était-il entré dans son banc qu'il se mit à bâiller, les personnes voisines remarquant des symptômes de faiblesse, le transportèrent chez le bedeau, mais il était déjà mort. Le défunt était âgé de 81 ans. Il laisse une épouse et 8 enfants.

Vol

Le magasin de M. J. D. Irving, de Bouctouche, a été défoncé lundi soir de la semaine dernière et de la marchandise pour un montant considérable enlevée.

Un beau navet

M. A. T. Leblanc, propriétaire de l'hôtel Union, Richibouctou, a récolté dans son jardin un navet monstre, qui pesait quinze livres.

Cadavre retrouvé

Le cadavre de la sauvagesse qui s'est suicidée à Sorel, dimanche dernier, a été retrouvé près de l'île au Corbeau. Le cadavre a été remis au fils de la défunte.

L'Electrique

Tous les jours on augmente la main d'œuvre sur la ligne de l'Electrique ; hier matin il n'y avait pas moins de 300 hommes d'employés sur différents points de la section de la Basse Ville.

Rue Dalhousie, on remplace les rails temporaires, la rue St André est éventrée, on commence la levée de la rue St Paul. Un équipage d'hommes suit l'excavation concassant la pierre pour réparer la chaussée au fur et à mesure.

Du train dont on y va, on aura terminé dans un mois la ligne du marché Finlay à la barrière St Valier pour peu que le beau temps se continue.

Malheureusement comme nous le disons samedi, la pose du trolley ne pourra commencer qu'au petit printemps attendu que le cimentage des poteaux ne peut se faire qu'à l'abri de la gelée.

Consommation guérie

Un vieux médecin, retiré de la pratique, ayant reçu d'un vieux missionnaire chez les sauvages, la formule d'un remède végétal pour la cure permanente et rapide de la consommation, des bronches, catarrhe, de l'asthme, et de toutes les affections de la gorge et des poumons, ce remède étant aussi positivement efficace pour la débilité nerveuse et toute les maladies nerveuses, ayant fait l'expérience de ses pouvoirs curatifs dans des milliers de cas a cru de son devoir de le faire connaître à ses compatriotes souffrants. Mû par ce motif et désirant soulager l'humanité souffrante j'enverrai gratis, à tous ceux qui le désirent cette recette en allemand, français ou anglais, avec la direction pour la préparer et l'employer. Envoyez par la malle en s'adressant, avec timbres, et en donnant le nom de ce journal, à W. A. Noyes, 820 Power's Block Rochester, N. Y. 12 nov. 1896—6m.

Le Dr Lavoie aux Etats-Unis

M. le Dr P. J. Lavoie, ci-devant de St-Roch de Québec et ancien professeur à l'université Laval est allé dernièrement faire un voyage aux Etats-Unis en compagnie de M. Chs. A. Parent et tous deux ont réussi à former une compagnie avec un capital de \$50,000 pour l'exploitation de leur invention "Anchor Weakness Cure". Le Dr Lavoie a décidé de s'établir aux Etats-Unis et il réside maintenant à Fall River, Mass.

Mort subite

Un cultivateur âgé de 81 ans du nom de François Rivest, de St Liguori, est tombé sans connaissance en entrant dans son banc à l'église dimanche. On l'a relevé et transporté aussitôt dans la sacristie où il est mort quelque temps après. Il laisse une femme et 8 enfants.

L'église de Cacouna

La fabrique de Cacouna vient d'adjoindre à M. Joseph Gosselin de Lévis, le contrat pour réparation à faire à l'église de cette paroisse. Les travaux consistent à faire des bancs en bois franc, châssis neufs et pierres de taille aux châssis et dorure des autels, pour le montant de \$3,500.

L'appareil de chauffage de l'église et du presbytère a été adjugé à M. Napoléon Vézina, plombier de Québec. Tous les travaux devront être terminés pour le mois de juillet prochain.

Nos compatriotes aux Etats-Unis

Cinq Canadiens-français ont été élus représentants dans la législature du New-Hampshire. Ce sont MM. J. Baril, Dr Sylvain, D. Laneville, major Ménard et J. Lariivière. M. Emile H. Tardivel, ancien membre de la législature du même Etat, a été malheureusement battu par 8 voix seulement. M. Dubeau a été élu membre de la législature du Massachusetts.

A l'asile

Un jeune homme de 18 ans, du nom de Filion, de St-Elzéar, Beauce, qui était à l'Hôpital du Sacré-Cœur, a été pris de folie, ces jours derniers. Il a essayé de poignarder un des serviteurs qui lui donnait des soins. On l'a fait transporter à l'asile.

Alambic

Un nommé Fiset, de Ste-Christine de Portneuf, a été arrêté pour avoir un alambic en sa possession. Il a comparu en cour de police, ce matin, et il a été condamné à \$100 et un mois de prison, ou, à défaut de payer l'amende, à six mois de prison.

Un homme disparu

Depuis jeudi au soir, le 29 octobre, un des citoyens de St-François de Beauce, du nom d'Alfred Quirion, alias Alfred Regis, est disparu. Le soir, il s'est aventuré sur le pont qui relie les deux rives de la rivière Chaudière, tout près de l'église de St-François et il n'a plus été revu. On est moralement certain ici, vu que la nuit était très noire, qu'il aurait fait un faux pas sur ce pont, qui est dangereux même en plein jour, et qu'il s'est noyé dans la rivière. Il y a quelque excitation ici sur les responsabilités des conseils municipaux qui permettent l'usage de ces ponts. On parle d'une enquête. Un homme à pied n'est jamais certain qu'il ne sera pas précipité dans la rivière d'une hauteur de 15 à 20 pieds quand il rencontre une voiture sur ces ponts.

Petites nouvelles

M. Charles Deguise a été nommé examinateur du service civil à Québec.

— La manufacturing Company de Québec demande son incorporation pour fabriquer des machines destinées aux travaux miniers avec un capital stock de \$99,000.

— Les pompiers ont été appelés trois fois samedi pour feux de cheminés par des alarmes sonnées aux boîtes No 36, 57, et 127.

— L'assemblée générale annuelle du Québec Snow-Shoe Club aura lieu ce soir au Frontenac.

Au palais

Les jugements suivants ont été rendus en cour Supérieure par Son Honneur le juge Andrews :

Lavertu vs. Corporation de St-Romuald — Jugement centre la défenderesse pour \$25 de dommages.

Crédit Foncier vs. Thibault. — Jugement pour le demandeur pour \$730.75.

Doyle vs. Guimont. — Jugement pour \$25 de dommages.

Crédit foncier vs. Thibault — Jugement pour le demandeur pour \$730.75.

Doyle vs. Guimont. Jugement pour \$153.18 intérêt et frais.

Julien vs. Delisle — Bref de Certiorari accordé et frais réservés.

Barbeau vs Québec Central — Motion pour filer le plaidoyer additionnel, rejetée avec frais.

Nominations

Mgr l'archevêque de Montréal a approuvé les nominations de M. l'abbé Joachim Primeau et de l'hon. Alfred Thilaud, aux charges de gouverneurs de l'Université Laval à Montréal.

Par décision de M. l'administrateur du diocèse de Montréal, M. l'abbé Arthur Morin a été nommé desservant de la paroisse de Saint-Edouard, à Montréal.

La brasserie de Beauport

Des lettres patentes supplémentaires ont été émises autorisant la brasserie de Beauport à augmenter son capital de \$30,000 à \$120,000.

Une bataille

Deux individus qui s'étaient querellés ont résolu d'en finir avec le poing, et ils se sont battus devant une foule nombreuse de spectateurs, près de la chapelle des marins, hier matin. On les a séparés après que beaucoup de sang eut été répandu, mais il paraît que ce n'est que partie remise et que la bataille sera reprise à la prochaine occasion, sur les Cow Fields.

— Nous sommes heureux d'apprendre que le Pain-Killer se vend beaucoup dans notre ville. Nous avons toute raison de croire qu'il guérit toujours sans faute toute douleur et que c'est un remède qui devrait se trouver dans toutes les familles. Seulement 25 cts pour une grande bouteille.

NAISSANCE

Levasseur. — Monsieur et Madame Alexis Levasseur, ont part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, arrivé le 5 novembre, l'arrain et marraine, Monsieur et Madame Joseph Levasseur.

Tremblay. — Hier matin, en cette ville, Madame Ovide Tremblay, un fils.

UNE BONNE DIGESTION

Est un bienfait pour l'humanité

La vie des dyspeptiques est une vie de misère continuelle. Une personne qui a souffert de dyspepsie indique le moyen de renouveler la santé.

Da "Freeholder" de Cornwall : —

La vie des dyspeptiques est une vie misérable et ils excitent la pitié universelle. Non pas tant à cause de la douleur qu'elle cause parce qu'elle jette des ombres néfastes sur toutes leurs entreprises et les empêche souvent de réussir. Une mauvaise digestion donne lieu à une irritabilité qui suppose la personne qui est atteinte à beaucoup d'ennemis et ces gens irascibles sont une cause de beaucoup d'ennuis pour les autres. Nous savons tous ce que vaut la gaieté de la vie. C'est une fleur de la valeur la plus rare et de l'attraction la plus forte. C'est un tonique pour les personnes malades et un désinfectant pour celles en santé.

On devrait faire disparaître au moyen d'un remède efficace ces choses qui détruisent la gaieté habituelle d'un homme et diminuent son utilité. Les devoirs qui incombent à la plupart des hommes et des femmes sont si onéreux qu'on devrait donner une prime à l'espoir. La relation qui existe entre les changements qui s'opèrent dans l'esprit et le bon fonctionnement des organes digestifs est étroite et vitale. Il me faut donc pas s'étonner de voir un grand nombre de personnes qui sont d'un humeur hargneuse, car ce sont souvent des personnes qui souffrent d'indigestion. Si l'on en juge par les succès obtenus par les Pilules Roses du Dr Williams pour faire disparaître la dyspepsie aiguë, on peut les recommander comme étant un remède certain et efficace contre cette maladie. Cette prétention est appuyée par l'expérience comme les faits suivants le démontrent.

Mme D. McCrimmon, de Williamstown, a enduré des douleurs atroces, causées par une violente attaque de dyspepsie, qui s'est manifestée de toutes les manières désagréables, qui ont rendu la dyspepsie notoire. Chaque fois quelle prenait de la nourriture, elle éprouvait des douleurs qui ne disparaissaient qu'après avoir débarrassé l'estomac des aliments qu'il avait pris. Quand elle ne souffrait pas à cause de la nourriture qu'elle avait dans l'estomac, d'autres symptômes plus ou moins désagréables, provenant d'un estomac en désordre, l'incommodait, tels que goût dérangé et manque d'appétit, langueur, apathie et manque d'ambition. Une telle agglomération de symptômes la faisait beaucoup souffrir, et elle désirait ardemment être soulagée. On consulta un des plus habiles médecins. Il lui donna une prescription. Elle prit son remède d'après la direction, mais, malheureusement, après avoir suivi ce traitement pendant trois mois, elle n'était pas mieux qu'auparavant. Quand Mme McCrimmon lui dit qu'elle avait l'intention d'essayer les Pilules Roses du Dr Williams, le médecin se mit à rire. Cependant, Mme McCrimmon persista dans sa résolution à essayer un remède si bien recommandé que les Pilules Roses du Dr Williams. Elle fit un essai loyal de ce remède et elle eut beaucoup de succès.

D'incapable qu'elle était de prendre du pain rassis, du lait ou des biscuits au soda, elle devint capable de prendre un bon repas de n'importe quoi, sans ressentir de mauvais effets dans la suite. Il ne reste plus qu'à dire que Mme McCrimmon a pris beaucoup d'embonpoint depuis qu'elle a commencé à faire usage de ces pilules, sans compter que ses vives ne la fatiguent plus du tout. La dyspepsie dont elle souffrait est maintenant une chose du passé. Ce n'est pas étonnant qu'elle recommande si fortement les Pilules Roses du Dr Williams aux autres personnes souffrant comme elle a souffert.

Les Pilules Roses du Dr Williams purifient le sang, reconstituent les nerfs et chassent la maladie du système. Dans des centaines de cas, elles ont guéri, quand tous les autres remèdes avaient fait défaut, ce qui prouve qu'elles sont une merveille parmi les triomphes de la science médicale moderne.

Les véritables Pilules Roses du Dr Williams ne sont vendues qu'en boîtes, portant la marque de commerce au long, "Pilules Roses du Dr Williams pour personnes pâles". Défiiez-vous des substituts, et refusez toutes les pilules qui ne portent pas la marque de commerce enregistrée autour de la boîte.

PLUS DE 50 ANS

LE SIROP DE DENTITION DE MME W. SLOW a été employé par des MILLIONS DE MÈRES pour leurs ENFANTS PENDANT LA DENTITION. IL NOURRIT L'ENFANT, AMOLLIT LES GENÈVRES, allège LA DOULEUR, GUERIT LES VENTS et les COLLIQUES, et c'est le meilleur remède pour la DIARRÉE. 25 cents la bouteille.

A ST-ELPHEGE DE NICOLET

Bénédiction solennelle de la nouvelle église

Cérémonie imposante

Adresse au zélé curé de la paroisse

La modeste paroisse de St Elphège vient d'être le théâtre d'une belle fête. Cette paroisse, qui n'existe civilement que depuis 1884, a été formée des démembrements des paroisses de St Thomas de Pierreville, de la Baie du Febvre et de St Zéphirin de Courval. L'érection canonique a eu lieu en mars 1886.

M. Pabbé Ph. Bourrassa en a été nommé le premier desservant le 16 août 1886. Il n'y avait alors qu'une petite chapelle. M. Pabbé Bourrassa qui vient de recevoir l'expression de reconnaissance de toute sa paroisse n'est pas resté inactif. Il se mit immédiatement à l'œuvre et avec l'aide de ses paroissiens, il jeta bientôt les fondations de la nouvelle église, à la construction de laquelle il travailla sans relâche. Malgré les accidents survenus à ses travaux, il fut heureux de mener à bonne fin son entreprise, et le 29 octobre dernier il livra au culte un des plus magnifiques temples du diocèse de Nicolet, tant par l'extérieur que par l'intérieur de l'édifice. La cérémonie fut imposante. L'église était remplie de la foule des paroissiens et d'un grand nombre d'amis venus de partout.

Avant l'office du matin, eut lieu la bénédiction solennelle de l'église. Il y eut chant et musique. La fanfare de la Baie du Febvre, sous l'habile direction de MM. Joseph Jobin, de Pierreville, et de J. N. Duguy, marchand de la baie du Febvre, joua plusieurs morceaux. M. le grand vicaire Ph. Suzor, et administrateur du diocèse de Nicolet, en l'absence de S. G. Mgr Gravel, présidait à la cérémonie qui fut suivie de la bénédiction d'une magnifique statue de S. Antoine de Padoue, cadeau des paroissiens de St-Elphège.

On remarquait parmi les membres du clergé venus pour la circonstance, les Révérends Messieurs J. S. H. Brunault, directeurs des élèves du Séminaire de Nicolet; Charles Boudet, directeur des élèves du Séminaire des Trois-Rivières; Les Denoncourt, procureur du séminaire des Trois-Rivières; N. E. R. Card, prêtre doyen du clergé du diocèse de Nicolet, et le digne curé de St Zéphirin de Courval; P. Bellemare, curé de St-Monique; N. Ed. Buisson, curé de St-François du Lac; Elz. Bellemare, curé de St Cyrille de Wendoover; J. M. Roy, curé de St-Thomas de Pierreville; A. Côté, curé de St-Pie de Guire; R. Roy et O. Dubois, vicaires de la Baie du Febvre; S. Béliveau, vicaire de St-François du Lac; A. Désilets, vicaire de St-Zéphirin; L. Comeau, vicaire de St-Cyrille; A. Houle, vicaire de St-Thomas; M. Manseau, vicaire de St-Monique, etc.

La grand-messe fut célébrée par M. Pabbé Denoncourt, du séminaire des Trois-Rivières, et le sermon de circonstance fut donné par un éloquent prédicateur le Rév. M. S. H. Brunault, directeur des élèves du séminaire de Nicolet, qui n'est pas demeuré, en cette circonstance, au-dessous de sa réputation.

La cérémonie a été suivie d'une adresse que les paroissiens, par la voix de M. Pierre Marcel DeBlais, ont présentée à leur digne curé, en lui offrant son portrait à l'huile, ainsi qu'une magnifique soutane.

Voici l'adresse : Monsieur le Curé.

Depuis longtemps déjà nous attendions une circonstance où il ne nous serait permis de vous ouvrir nos cœurs.

En quittant St-Thomas, La Baie et St-Zéphirin, nous disons adieu à nos morts, aux temples où nous étions toujours si heureux de revenir à des pasteurs vénérés. Nous laissons derrière nous tant de souvenirs! Mais nous avons trouvé en vous, Monsieur le curé, un véritable homme de Dieu, qui a su nous consoler et nous faire aimer bien vite notre nouvelle patrie.

Nous savons les sacrifices que vous vous êtes imposés pour faire surgir cet établissement religieux qui fait votre gloire et notre orgueil. Nous avons su apprécier la manière habile avec laquelle vous avez administré les faibles ressources que vous offrait cette nouvelle paroisse.

Vous avez bien vite gagné notre affection et notre respect, car permettez-nous de vous le dire en toute simplicité : vous êtes un digne curé à qui nous donnons, sans réserve, notre respect et notre confiance.

Nous vous remercions dans toute l'effusion de nos âmes pour ce que vous avez fait pour nous, nous prions Dieu de vous bénir, de vous accorder de longs jours et de vous décerner la récompense que Lui seul peut donner aux saints prêtres qui ne travaillent que pour le bien des âmes et la gloire de son nom.

Veillez agréer, M. le Curé, ce cadeau que nous sommes heureux de vous offrir et qui mettra sous les yeux de nos arrière-neveux l'image de celui que nous leur aurons appris à aimer déjà depuis longtemps.

VOS PAROISSIENS.

Après la lecture de cette adresse, à laquelle le curé Bourrassa répondit d'une manière des plus heureuses, la fête se termina comme toutes les belles choses de ce monde, par un banquet auquel tous les visiteurs ont fait honneur. On remarquait parmi les laïques présents à la fête et au banquet, les marguilliers actuels de la paroisse, MM. Alexis Gagnon, Nap. Hamel et Fortunant Veilleux, les premiers syndics de l'érection canonique ainsi que les musiciens et chantres.

Va sans dire que M. A. Rho, de Bécancourt, l'habile peintre-décorateur et sculpteur ne manquait pas à la fête. M. Rho avait été chargé de peindre et de décorer l'église, et il s'est acquitté de sa tâche d'une manière habile et artistique. Il a reçu des éloges très flatteurs de la part de MM. Ph. Suzor et Ph. Bourrassa et d'autres orateurs qui ont adressé la parole au banquet.

M. William Parent, de St Elphège, a beaucoup contribué à l'organisation de cette belle démonstration. Nous nous plaignons aussi à adresser nos plus chaleureuses félicitations à l'entrepreneur, M. Rho, et à ses quatre fils qui ont si bien fait harmoniser l'invitation avec le relief des 12 Apôtres, de Ste-Cécile, de St-David, de St-Jean-Baptiste, l'Ecce Homo, interceptant la corniche au dessus des colonnes de la nef et du choeur faisant escorte au Saint-Titulaire placé sur un élégant et riche autel gothique de 25 à 30 pieds, autel surmonté du tableau du Sacré-Coeur, qui, les mains levées vers le Père Eternel, semble le supplier de répandre ses grâces sur la foule agenouillée à ses pieds. Ce tableau est escorté de six grands empyrées, où des têtes d'anges, portant des sentences appropriées.

Cette heureuse disposition des couleurs vaporeuses et variées sur fond de Ciel légèrement nuagé, fait honneur, au dire de tous, au bon goût, à l'art et au progrès dans la décoration contemporaine.

Communiqué.

LE JEUNE LANGLOIS DISPARU DEPUIS UN AN

On le croyait noyé, mais il est en Europe

On se rappelle encore que l'automne dernier un jeune homme de Lévis, nommé Langlois, typographe, marié et père d'un enfant, était disparu mystérieusement chez lui sans donner de ses nouvelles. Sa coiffure, avait été trouvée sur un quai à Lévis et on croyait qu'il s'était noyé. On a toujours été sous cette impression jusqu'à il y a quelque temps, alors que le mystère s'est éclairci. Langlois est aujourd'hui plein de vie de l'autre côté de l'océan, mais n'a jamais écrit à sa femme et à sa famille.

Un matelot d'origine étrangère de passage à Lévis il y a quelque temps racontait qu'il avait fait la traversée l'automne dernier de Québec à Liverpool avec un jeune canadien français qui lui avait dit avoir quitté sa famille sans l'avertir. On commença à croire que ce pourrait bien être Langlois. On alla chercher l'album des portraits de la famille Langlois et on pria l'étranger de désigner le portrait de celui avec qui il avait fait la traversée. En arrivant au portrait de Langlois il mit la main dessus en disant : "le voilà l'homme qui a voyagé avec moi".

Il dit que lorsqu'il a laissé à Liverpool pour revenir au Canada, Langlois lui a dit qu'il ne voulait pas s'en revenir et qu'il voulait voir du pays. Où est-il aujourd'hui? On ne le sait pas. Toujours est-il qu'il y a une couple de mois, Langlois était encore vivant.

REDUITS EN CENDRES

Perte de plusieurs documents officiels

A l'incendie de la résidence du gouverneur général

Ottawa, 6 — Le gouverneur général vient de donner avis au gouvernement qu'un incendie a eu lieu à sa résidence, sur son ranch, dans la Colombie Anglaise, et que des documents officiels importants ont été réduits en cendre.

Lorsque lord Aberdeen partit pour la Colombie, il demanda que tous les documents importants sur lesquels sa signature était requise, lui fussent envoyés. Le gouvernement s'est conformé à ce désir de Son Excellence, c'est ce qui explique certains retards apportés à la publication de plusieurs annonces officielles. Cette perte inattendue va sans doute être cause d'autres retards dans l'expédition des affaires de plusieurs départements.

ON DEMANDE

Plusieurs personnes responsables comme agents voyageurs pour une maison établie en Canada. Salaire \$750.00, payable \$15.00 par semaine et les dépenses. Postes permanentes. Références exigées. Envoyez applications avec enveloppe adressée et timbrée à

THE NATIONAL STAR BUILDING, CHICAGO, ILL.

24 septembre 1890—S

Les affaires de Washington

(DE LA VÉRITÉ DE PARIS)

"La presse américaine est extrêmement intéressante à étudier en ce moment et les journaux qui nous arrivent nous confirment dans les impressions que nous ressentions au reçu des nouvelles particulières qui nous sont parvenues la semaine dernière. Voici en quels termes le New-York Herald du 8 octobre continue à exposer cette grave affaire à ses nombreux lecteurs (1)

Washington, 7 octobre.

"La déposition de l'évêque Keane de sa situation de recteur de l'université catholique est considérée ici comme le changement d'orientation le plus sérieux et le plus important qui ait eu lieu depuis des années. Elle a ébranlé l'Eglise d'Amérique jusqu'à ses fondements et rallumé des querelles qu'on supposait éteintes depuis des années, réouvrent des blessures à peine fermées. La lutte ne fait que commencer et chaque jour la rend plus intense. Les deux partis sont en présence guettant chacun le prochain mouvement en avant de l'adversaire.

"A peine ecclésiastiques et laïcs furent-ils revenus de leur surprise qu'ils se demandèrent aussitôt : Qui est responsable de l'événement? On peut maintenant répondre à cette question : C'est le cardinal Satolli. Ceux qui le connaissent n'en doutent nullement.

"Amis et adversaires de l'évêque Keane sont unanimes sur ce point... Personne ne doute que le cardinal Satolli n'ait dirigé lui-même, avec le Saint-Père, les négociations qui ont amené la déposition de l'évêque Keane, ou que Sa sainteté n'ait reçu ses informations sur la situation par l'intermédiaire du cardinal...

"...Un homme bien au courant me disait aujourd'hui : "Il n'y a pas de doute : c'est le cardinal qui est responsable de tout. Ses idées et celles de l'évêque Keane ne cadraient pas, et le cardinal avait la confiance absolue du Pape. Le coup est terrible pour l'Université catholique et le parti progressif de l'Eglise. Ce parti était identifié avec l'université, et l'évêque Keane non seulement représentait l'université, mais on peut le dire, était l'université elle-même.

"Aucune question ne fait aujourd'hui l'objet de plus de commentaires que celle-ci dans le camp catholique. Elle rejette toutes les autres dans l'ombre, etc...

Le Washington Post donne la même note dans son article intitulé : Guerres intestines renouvelées (2) Il ajoute l'information suivante :

"Le rôle de l'archevêque Corrigan (de New-York) dans tout cela est indéniable, mais difficile à préciser. C'est pourtant un fait, que les amis de l'archevêque Ireland ont relevé, que le cardinal Satolli, pendant la dernière période de son séjour en Amérique, a complètement changé d'allure vis-à-vis de Mgr Corrigan. Il a été forcé de reconnaître la puissante influence de ce dernier comme métropolitain de New-York. Personnellement, ils ne sont pas positivement amis, mais la politique ecclésiastique l'a obligé de tenir compte des désirs de Sa Grâce de New-York. Quand Satolli vint ici et établit sa résidence à l'Université catholique, c'était comme ami et défenseur de l'archevêque Ireland. C'est seulement en conséquence de la ferme protestation des adversaires de Mgr Ireland, que le cardinal alla résider en ville (3).

"Il s'était d'abord établi à l'université à la suggestion de Mgr O'Connell, qui l'accompagna d'Italie en Amérique. Peu après, Mgr O'Connell fut appelé à Rome en qualité de recteur du collège américain. Il y a à peu près un an il fut déposé d'une manière analogue à celle que vient d'expérimenter Mgr Keane.

Bien que les amis de l'archevêque Ireland affirment qu'il n'y a pas eu de changement dans la politique du cardinal Satolli, les paroles du R. P. Pardon (4) à la dernière réception offerte à Satolli ne doivent pas passer inaperçues : le provincial des jésuites a publiquement déclaré que le cardinal Satolli approuvait la politique des Pères dans la question scolaire.

"Que le cardinal Satolli ait défavorablement apprécié la ligne de conduite de

(1) Le titre de l'article et les sous-titres s'étaient dans l'ordre suivant :

Pourquoi Keane est à bas. — Des gens bien informés affirment positivement que c'est le cardinal Satolli qui a poussé le Pape à agir. L'Eglise d'Amérique est ébranlée. — Le Pape était bien informé, etc.

(2) Church Feud Revived.

(3) Cette appréciation n'est pas fondée. Le cardinal, alors Mgr Satolli, reçut à son arrivée l'hospitalité de l'université, en attendant qu'il pût se choisir une résidence. Le parti libéral interpréta ce fait comme une victoire, et, de fait, c'était une habileté. Toutefois le délégué apostolique ne pouvait être mieux placé pour observer et constater. Ce fut là, en particulier, qu'il apprit à connaître Mgr Keane.

(4) Provincial des PP. jésuites, qui prit la parole dans la dernière réception publique à laquelle assista le cardinal Satolli, quelques jours avant son embarquement pour l'Europe. Le cardinal est en mer pour l'instant sur le Kaiser-Wilhelm II de la ligne allemande touchant à Gènes.

l'évêque Keane à l'université, c'est un secret devenu public depuis longtemps. Il ne se gênait pas de parler de l'évêque Keane comme d'un homme qui, bien doué à certains égards, manquait de formation philosophique et d'éducation. Il ne cachait pas qu'à son sens, l'évêque ne devrait pas être à la tête de l'université."

Nous avons pu voir le docteur Périès, aujourd'hui prêtre du clergé de Paris, qui remplissait il y a quelques mois la charge de professeur de droit canon à Washington et qui a donné récemment sa démission (ainsi que son ami le docteur Urban, prêtre de Saint-Sulpice et ancien bibliothécaire de l'université). M. Périès a approché de très près et fréquemment le cardinal Satolli, de la prudence et de la modération duquel il fait le plus grand éloge :

"Le cardinal Satolli, nous dit-il, est arrivé en Amérique plutôt prévenu en faveur du parti progressif. Je conçois d'autant mieux cette tendance que je la partageais moi-même.

"On entoura le délégué de toute sorte de suggestions intéressées. On lui dépeignit le saint archevêque de New-York comme un rétrograde, comme un ennemi de la délégation apostolique, etc.

"Tant que Mgr Satolli, encore inaccoutumé à la presse américaine, se contenta des informations verbales, il demeura dans son erreur. Le jour où il suivit par lui-même l'odieuse campagne de journaux menée par les libéraux contre les prélats les plus respectables, ses yeux s'ouvrirent. On ne devait plus le tromper davantage.

"Le Saint-Père fut à son tour instruit. La source de tant de dépêches mensongères fut découverte à Rome, et un grand exemple apprit aux évêques que le collège américain de Rome ne serait plus désormais le bastion de leur puissance.

"Le Saint-Père devait continuer son œuvre en déposant le recteur de Washington qui, malgré de brillantes qualités d'esprit, était malheureusement le jouet de l'archevêque Ireland et de son parti."

M. Périès n'a pas voulu s'étendre davantage sur la crise du catholicisme américain, pour ne pas risquer d'offenser des susceptibilités qu'il respecte et des amitiés qui lui sont chères, mais il a tenu à affirmer avec la plus remarquable insistance son admiration pour l'œuvre de l'éminent cardinal Satolli, et sa profonde et absolue considération pour le pieux archevêque qui gouverne le diocèse de New-York.

"Mgr Corrigan, nous a-t-il dit, est, au milieu de mille persécutions et calomnies, demeuré fidèle à son devoir, et il n'est pas un honnête prêtre aux Etats-Unis qui ne le vénère et ne l'aime. C'est avec la plus absolue satisfaction que je vois dans les événements qui viennent de s'accomplir une preuve de la confiance que le Saint-Père lui témoigne ainsi qu'aux collaborateurs fidèles qui ont secondé ses vues."

Quoiqu'il en soit à peine embarqué, le cardinal Satolli devient aussitôt la tête de Turc des mécontents. Le parti Ireland lui avait assez cassé l'encensoir sur le nez pendant quatre années, le moment est venu subitement de changer d'allure. Un des éminents catholiques de Washington, ami de Mgr Keane, consulta avec un oracle par le reporter de l'Evening Star, s'écria sans détour :

"On peut considérer comme étrange que le cardinal Satolli, pendant son long séjour ici, n'ait pas mieux mis le Vatican au courant des affaires de notre Eglise de ce côté de l'Océan; mais les relations antérieures du cardinal l'on sans doute empêché de comprendre les choses comme elles sont en réalité."

Ces boutades puériles montrent le manque de saine éducation religieuse des hommes qui sont à la tête du parti libéral, et permettent de redouter les plus funestes conséquences. — Le Saint-Père n'a pas agi trop tôt.

Saint-Clément

FATAL ACCIDENT

Le cousin du nouveau vice-président des Etats-Unis tué en célébrant la victoire républicaine

Highstown, N. J., 6 — M. Garret A. Van Doren, cousin du vice-président Garret A. Hobart est mort hier matin des suites des blessures reçues par l'explosion d'un canon qu'il tirait pour célébrer la victoire républicaine. Un gros fragment du canon a frappé M. Van Doren à la poitrine et lui a causé une horrible blessure. M. Doren était un vétéran de la guerre civile.

ENCORE DREYFUS

Révélation à son sujet

Londres, 7. — Le Times publie une dépêche de Bruxelles disant que bientôt seront publiées des révélations, prouvant que le capitaine Dreyfus, l'officier militaire français qui a été dégradé et condamné à l'emprisonnement pour la vie, pour avoir trahi des secrets militaires à l'Allemagne, a été victime d'une conspiration.

TRISTE NOYADE

Deux chasseurs trouvent la mort

Par l'effondrement d'une cabane sur pilotis

A quelques arpents de Laprairie

Ils appartenaient à l'harmonie de Montréal

Montréal 6 — Tout semble faire croire qu'un triste accident de chasse au cours duquel deux jeunes gens bien connus à Montréal ont perdu la vie vient d'arriver à Laprairie, à un demi-mille du village.

Mardi après-midi Edouard Laurendeau, polisseur chez M. Godefroid Chapleau, manufacturier de coffres forts et poêles, et Arthur Pelletier voyageur de commerce pour la maison Kierny, marchand de thés et cafés, partaient pour la chasse aux canards à Laprairie à quelques arpents du village.

Les deux amis étant solistes dans le corps de musique l'Harmonie l'un comme saxophoniste alto et l'autre hautboïste, devaient revenir à Montréal pour la répétition générale mercredi soir.

En arrivant à Laprairie, M. Pelletier, qui avait une lettre de recommandation auprès de M. Lamarre, barbier de l'endroit et amateur de chasse, se rendit avec son ami auprès de lui.

C'est là qu'on leur enseigna de monter à un demi-mille du village, de louer une chaloupe et d'aller se poster sur une cabane sur pilotis, à une quinzaine d'arpents du rivage, pour attendre le passage des volières de canards le lendemain matin.

MM. Laurendeau et Pelletier se rendirent à l'endroit désigné et ils attachèrent leur chaloupe à l'un des pilotis.

La cabane avait l'air assez solide. Durant la nuit, le vent s'éleva fortement, un gros vent du sud-ouest.

Vers dix heures du soir, le Dr Sylvestre, de Laprairie, entendit des cris venir du côté de la rivière, puis des coups de fusil auxquels il répondit.

M. Henri Brossard, et le Dr Brossard, de Laprairie, entendirent aussi quelqu'un, vers dix heures et demie, crier : "Venez-nous chercher." Puis, il alterna trois coup de fusil avec eux, le premier espacé, et les deux derniers rapprochés.

Le vent était si grand et la rivière si mauvaise que tout le monde craignait de s'aventurer à la recherche des deux chasseurs.

D'ailleurs, on ne les croyait pas en danger.

Ce n'est que mercredi matin, quand on constata la disparition de la cabane sur pilotis, de la chaloupe, etc., que l'on fit de malheureuses conjectures sur l'événement qui venait de se passer.

On a passé la journée d'hier à faire des recherches, mais sans succès. Tout le monde s'accorde à dire que la violence du vent aurait fait croquer la cabane et que les deux chasseurs se seraient noyés.

On n'a pas encore retrouvé la chaloupe. Le beau-frère d'une des victimes, M. Geo Violette, luthier, 13 rue Gosford, est allé hier à la recherche du malheureux, mais il n'a pu rien découvrir.

Les deux infortunées victimes de ce parti de chasse sont mariées et on peut s'imaginer facilement le deuil qui va accueillir cette navrante nouvelle.

M. Pelletier représentait la maison Kearney, marchand de thés et cafés, dont l'édifice a brûlé lors de la catastrophe de la rue St Pierre et c'est justement en attendant les assurances pour ouvrir de nouveaux magasins que le défunt avait cru bon d'aller faire une partie de chasse.

M. Laurendeau était grand amateur de chasse. Son frère est solo-hautoïte dans le corps de musique de Sousa; lui-même était excellent musicien.

LA TERRE TREMBLE

Et cause de gros dégâts matériels en Irlande

Londres 6 — Des dépêches annoncent qu'il y a eu plusieurs secousses de tremblement de terre dans l'Irlande pendant le mois d'octobre. Cent cinquante fermes et une grande quantité de magasins ont été détruits et un grand nombre d'animaux ont été tués. La population est réduite à la misère et n'a plus que des abris improvisés pour toute demeure. On estime les pertes à £500,000. Il n'y a pas eu de pertes de vie.

BRULES VIVES

Deux petites filles brûlées vives

Pioneer Ont. 6 — La maison de M. Edouard McMahon a été totalement détruite par un incendie désastreux. Les deux filles de M. McMahon âgées respectivement de sept et neuf ans ont péri dans les flammes. La mère est à moitié folle de chagrin; on craint pour sa raison.

Feuilleton du Journal des Campagnes
 QUEBEC, 12 NOVEMBRE 1896 - No 2

LES Trois disparus DU SIRIUS

PREMIERE PARTIE
 LES PRISONNIERS DE LA MER
 (SUITE)

Désespéré du terrible accident que venait de causer l'*Investigator*, plein de rage contre le malfaiteur qui en était la cause, sir Owen garda néanmoins tout son sang-froid. Sur son ordre, Chantecler prit sa place sur la passerelle, et tout l'équipage, abandonnant la voile à demi carguée, dont quelques voiles capayaient à la brise, s'occupa à mettre les embarcations à la mer. En même temps, sous l'influence de son hélice tournant en sens inverse, le yacht se dégageait du *Sirius* et reculait de quelques brasses. Debout sur le mât de Beaupré cramponné à la drisse du petit foc, sir Owen put voir dans le flanc du *Sirius* à cinq mètres de l'avant l'énorme déchirure verticale, large de deux mètres et prolongée jusqu'au plat-bord qu'avait faite l'étrave de l'*Investigator*. En quelques instants l'avant du navire aboré plongea sous l'eau, et l'effet de la partie antérieure du bâtiment déplaçant le centre de gravité le fit tourner autour de son axe transversal si bien que, très rapidement, le *Sirius* se trouva dans une position presque verticale, l'arrière sortant tout entier de l'eau. En même temps la mer envahissait les machines et éteignait les feux. Un effrayant dégagement de vapeur fuyait, avec un bruit assourdissant par toutes les ouvertures. On n'avait pas même eu le temps sur le *Sirius* tant la catastrophe avait été prompte de mettre les embarcations à la mer. La confusion était complète. En vain l'enseigne de corps de quart cramponné aux mains-courantes de la passereille, animé de cet admirable sentiment du devoir si profondément ancré au cœur de nos officiers de vaisseau, s'égosilla sans souci de son danger personnel, à crier des ordres pour organiser le sauvetage ; la panique régnait. Les uns s'efforçaient de larguer les grelins des porte-manteaux, et devant l'impossibilité matérielle de mettre un canot à la mer, laissaient pendre, le nez dans la lame, les chaloupes groupées à leurs palans, pour remonter vers l'arrière en se cramponnant aux manœuvres et aux bastingages. Les autres, de leur propre initiative, et pensant que le navire n'était pas irrémédiablement perdu, fermaient rapidement les verrous des cloisons étanches. Et c'est par suite de cette terrible inspiration que Georges de Malher, le docteur Sergeant et le matelot Halgouët avaient été emprisonnés dans le compartiment où ils se trouvaient, la plupart des hommes ignorant qu'ils visitaient à ce moment les soutes.

L'officier de quart le savait, lui. Il dépêcha immédiatement, au milieu du désarroi général, un aspirant, — le même qui était allé cinq minutes auparavant prévenir le commandant que la brume s'élevait. Le jeune officier, atterré, se précipita vers l'écoutille du pont. Au milieu des allées et venues affolées, il dut se frayer un passage. Puis, le navire oscillant, il perdit l'équilibre, tomba contre un cabestan, se releva, et parvint enfin à l'ouverture qui donnait sur l'entrepont. Déjà il apercevait la double porte en fer du compartiment inférieur. Déjà il entendait les coups redoublés qu'Halgouët frappait dans l'intérieur de la prison. Mais il avait malgré lui perdu du temps, et la mer était à un mètre de l'écoutille. Le brave jeune homme n'hésita pas. Il se laissa glisser le long de l'échelle. Il mit la main sur le verrou. Il allait l'ouvrir. A ce moment le navire se dressa, et l'eau, en trombe formidable, s'engouffra par l'ouverture du pont...

L'aspirant était mort victime du devoir et du dévouement.

Le *Sirius* continuait à s'enfoncer avec une lenteur relative. Mais les embarcations de l'*Investigator* étaient à portée ; la mer

se couvrait de bouées de sauvetage, et sir Owen faisait jeter à l'eau tout ce qui pouvait soutenir un homme. En même temps, par un hasard providentiel, le nuage de brume dont la covrite présence avait suffi pour détruire un beau navire et compromettre tant d'existences se dissipait peu à peu, et l'on pouvait mesurer l'étendue du sinistre et s'efforcer de le restreindre. L'équipage du *Sirius* s'était groupé à l'arrière et, voyant venir les secours, avait repris du sang-froid. Les embarcations de l'*Investigator* s'approchaient. L'enseigne, se rongant les poings à l'idée que son commandant était mort, décidé à mourir lui aussi sur sa passerelle, que la houle commençait à atteindre, se tenait à l'habitable et donnait encore des ordres.

— Laissez pendre des câbles, coulez-vous à l'eau et prenez les bouées et les cages à poules ! On vous recueillera ! " cria-t-il.

Les hommes dégingolés par grappes, et trouvaient bientôt asile dans les chaloupes de l'*Investigator*, qui courageusement s'avançaient jusque sous la poupe menaçante du *Sirius*, au risque d'être écrasées s'il se déplaçait encore, ou de s'engloutir dans les remous de son immersion. La plupart des matelots ne songeaient qu'à leur propre salut ; mais quelques-uns pensaient à l'officier héroïque qui, cramponné à son poste, s'occupait encore de les sauver en attendant fermement la mort. Un quartier-maître et un matelot qui restaient les derniers, lui crièrent ;

— Venez ! venez ! Tout le monde est sauf. Nous attendons !

— Non ! " répondit l'officier.

Et de son doigt tendu il indiqua l'avant du navire, où son commandant, deux officiers et un marin avaient trouvé la mort.

Alors le quartier-maître et le matelot lâchèrent, sans s'être concertés autrement que d'un coup d'œil, le cordage qu'ils tenaient déjà. Ils se laissèrent glisser jusqu'à la passerelle à demi noyée, saisirent l'officier à bras-le-corps, se jetèrent à l'eau avec lui, et le soutinrent de force jusqu'à la chaloupe de l'*Investigator*, qui les recueillit tous les trois. Il était temps : le *Sirius* s'enfonça brusquement ; sa place fut marquée un instant par un remous passager. Puis la mer redevint tranquillement houleuse, et, sans les mille débris qui la couvraient, rien n'eût indiqué la place où gisait le navire qui servait de tombeau à quatre braves.

Sir Owen prodigua aux naufragés les soins les plus pressés. Quand les hommes furent séchés et reconfortés par des cordiaux, le seul officier survivant de la catastrophe, l'enseigne, fit l'appel. Grâce à l'exiguïté du *Sirius*, tout le monde avait pu se sauver : seuls quatre noms manquaient. Le lieutenant de vaisseau Georges de Malher, le médecin Lucien Sergeant, l'aspirant Remi, et le matelot Halgouët. Une heure après, on retrouva le corps de l'aspirant. Quant aux trois autres, on savait qu'ils avaient été surpris dans les soutes ; on ne pourrait donc jamais retrouver leurs cadavres avant le jour où l'on renflouerait le *Sirius*,... si l'on pouvait le renflouer.

Sir Owen resta toute la journée sur les lieux du naufrage. Il releva la situation exacte de l'endroit où avait coulé le malheureux navire. On était par 36° 12' 5" de l'attitude nord, et par 24° 0' 7" de longitude est, à environ un mille de la petite île volcanique de Syrtos. Ces résultats obtenus le commandant de l'*Investigator* fit immédiatement route pour le Pyrée, afin de remettre les naufragés à l'amiral de la Rénolière de lui apprendre la fatale nouvelle et de souffrir aux responsabilités qui pourraient peser sur lui.

Lorsqu'il eut veillé à tout quand il eut vu disparaître derrière le sillage de l'*Investigator* la place unie et vague où il lui semblait voir distinctement une tombe, le lieu où reposait dans l'éternel linéal du marin, un parent ravi à son affection et deux braves inconnus dignes de ses respects il remit le commandement à Chantecler, et rentra dans sa cabine.

Là ses yeux tombèrent sur le pavillon britannique, drapé à sa tête de sa couchette. Il l'arracha et le jeta à terre, comme pour n'y pas voir la tache qu'y avait imprimée un misérable ; puis s'asseyant à sa table de travail, il écrivit sur son journal de bord la relation de cette terrible journée.

Et pendant qu'il écrivait le récit sobre et fidèle, rédigé en termes techniques et secs, de grosses larmes tombaient de ses yeux sur l'épais vélin du livre.

Murés vivants.

Après que Jean Halgouët eut acquis la terrible certitude que le *Sirius* coulait, il eut un instant d'éblouissement et fut quelques secondes avant de reprendre possession de lui-même. Nous savons qu'il était à ce moment dans une périlleuse situation : la chambre de fer dans laquelle il se trouvait s'était par suite du mouvement du *Sirius* renversée sur une de ses faces si bien que le plancher normal formait maintenant une paroi presque verticale. Naturellement cette évolution avait provoqué un déplacement de tous les objets emmagasinés dans le compartiment, et notamment des barils qui avaient glissé, pour s'amonceler contre la cloison de l'avant actuellement à peu près horizontale. Ainsi que nous l'avons dit, le Breton s'était instinctivement cramponné par les jarrets à la colonne que formait un conduit de pompe et de ses deux bras vigoureux il soulevait par les vêtements empoignés à pleines mains, ses deux compagnons sans connaissance.

Bien que moralement assommé par la révélation brutale de la mort imminente et inévitable, il se rendit compte de ce qui se passait et eut très nettement conscience du mouvement du *Sirius* s'enfonçant sous les eaux. La descente était excessivement rapidement accélérée encore par l'invasion des compartiments de l'arrière qui, mal clos ou oubliés s'étaient remplis d'eau. La sensation de descente de "fonçure" qu'il éprouvait dura un temps relativement court mais dont l'étendue s'augmenta naturellement pour le malheureux de la poignante angoisse qu'il éprouvait. A chaque instant en effet il s'attendait à voir un panneau céder, et l'eau venir achever son œuvre. Tout à coup la coque du *Sirius* éprouva un choc assez léger puis Halgouët perçut distinctement sur les parois un grincement particulier, une sorte de bruissement assez doux. Après quoi le navire s'arrêta immobile toujours dans la même position verticale. On avait touché le fond et le matelot pensa que l'avant avait dû s'engager dans une anfruosité des roches sous-marines.

Le moindre sursis devant la certitude de la mort est si bien accueilli par l'âme humaine qu'il ouvre immédiatement la porte d'inraisemblables espérances. Halgouët, se retrouvant vivant et voyant que l'eau respectait l'étrange cloche à plongeurs dans laquelle il était enfermé, se reprit à croire au salut et retrouva son énergie. Avec des précautions infinies il laissa glisser les deux officiers jusqu'à l'entassement des barils puis s'y affila lui-même. Après quoi il fouilla dans les poches du docteur, espérant y trouver quelque cordial. Rien que son fanal fut éteint, il rencontra sous sa main un écriin de cuir, l'ouvrit et y recontra en tâtonnant une rangée de petits flacons. Il les flaira l'un après l'autre et sentit que l'un d'eux contenait de l'alcali. Il passa immédiatement le flacon sous le nez du docteur. L'effet fut immédiat. Sergeant, qui avait été étourdi seulement, revint à lui sous l'influence du picotement provoqué dans les muqueuses nasales par l'acide et volatil liquide.

— Qu'est-ce qui s'est passé, dit-il, et pourquoi sommes-nous dans l'obscurité ?

— Ma foi, monsieur le docteur, êtes-vous bien remis, bien maître de vous ?

— Parfaitement.

— Eh bien, voilà, en deux mots. Le *Sirius* a coulé, et nous sommes emprisonnés au fond de la mer, dans un de ses compartiments étanches.

— C'est-à-dire que nous n'échappons rovisoirement à la noyade que pour succomber à l'asphyxie.

— Probablement.

— Sûrement mon ami, sûrement.

— Dame, on ne sait jamais, dit Halgouët qui avait l'espoir tenace.

— Et le commandement ?

— Il est à côté de nous, et s'est évanoui par suite de la chute qu'il a faite de l'escalier.

— Allons, dit le docteur, il était décidément écrit que je ne verrais pas d'épidémie cholérique !

— Où sommes-nous donc ? dit à ce moment, dans l'obscurité, la voix de Georges de Malher.

— Dans une fichue situation, commandant, " répondit Halgouët.

Et en deux mots il lui répéta ce qu'il venait de dire au médecin.

— Alors, répondit le commandant, c'est la mort certaine dans quelques minutes?... — A première vue, notre compartiment cube environ cent trente mètres cubes d'un air qui n'était déjà pas bon. Nous en avons peut-être pour une demi-heure, en admettant que d'ici là nous ne soyons pas inondés et par conséquent noyés.

— Eh bien, mon cher docteur, dit Georges de Malher, comme tout secours humain est matériellement impossible, je ne vois pas la nécessité d'endurer un tel martyre, et si vous avez sur vous quelque chose qui permette de l'abrèger, je crois que nous n'avons plus qu'à adresser à ceux qui nous sont chers une suprême pensée, à nous serrer la main et à en finir de suite.

— Eh bien, non, répondit le docteur, qui était redevenu maître de lui. Si Dieu nous a préservés jusqu'ici, pourquoi ne nous protégerait-il pas encore ? Il nous a sauvés, c'est donc qu'il n'entre pas dans ses divins projets de nous laisser périr. C'est invraisemblable et absurde, je le reconnais ; mais c'est mon idée.

— C'est la mienne aussi, répondit Halgouët, qui, dans sa robuste piété de Breton, admettait très bien que le Ciel fit un miracle en sa faveur.

— Et puis, mon cher ami, le suicide n'est pas une solution. Il est indigne d'un chrétien, d'un soldat, et de braves gens comme nous ne doivent même pas y penser. En outre, la mort par asphyxie n'est pas aussi pénible que vous le pensez. Elle est moins douloureuse que le poison que je pourrais avoir à ma disposition. Dans ces conditions, aidons-nous. J'ai idée que le Ciel nous aidera peut-être, ... et s'il en décide autrement, eh, bien nous anrons fait notre devoir jusqu'au bout. Et ce n'est pas une raison parce qu'on est au fond de la mer et qu'on n'a personne qui vous regarde pour ne pas faire son devoir.

Ces paroles avaient été dites d'un ton grave, mais sans tristesse ; on y reconnaissait l'homme qui, ayant l'habitude journalière de batailler avec la mort, n'en a pas peur et sait la regarder en face. Telle est l'influence de la force d'âme, que les deux compagnons du docteur se sentirent renaitre à l'énergie, et qu'ils eurent comme une vague impression que le dernier mot n'était pas dit.

— Et maintenant, reprit le médecin, à l'œuvre. Commençons par faire de la lumière. Nous allons sacrifier ainsi un peu de notre précieux oxygène ; mais il est indispensable d'y voir clair.

Halgouët tira de sa poche des allumettes et en enflamma une. On put retrouver le fanal intact, grâce aux grillages qui protégeaient son verre sphérique. On le ralluma, et l'on mit sa mèche aussi bas que possible, juste ce qu'il fallait pour répandre une faible lueur sans consommer trop d'oxygène. Tout cela avait pris un certain temps, et l'atmosphère commençait à devenir lourde.

Dès que la lanterne fut allumée, le docteur la prit et commença ses recherches.

— Voyons, dit-il, nous sommes bien dans le troisième compartiment du côté de l'avant, n'est-ce pas ?

Oui, docteur.

— Alors nous devons trouver de quoi prolonger déjà notre existence dans une certaine mesure. J'ai fait emmagasiner ici deux grandes caisses qui contiennent des cylindres de tôle d'acier renfermant de l'oxygène comprimé à huit atmosphères. Vous savez que les inhalations d'oxygène sont aujourd'hui d'un emploi courant en médecine. Il s'agit de retrouver ces caisses.

La recherche fut pénible. Toutes les marchandises embarquées dans le compartiment s'étaient écroulées les unes sur les autres dans un pêle-mêle effroyable. On ne distinguait aucune trace des caisses. Il fallut déplacer les tonnaux. Georges de Malher, encore sous le coup de la fatigue résultant de l'évanouissement causé par sa chute, ne pouvait déployer sa force. Et puis l'air devenait de plus en plus lourd et accablait les trois hommes. La sueur ruisselait sur leurs tempes, qui commençaient à battre, tandis qu'un cercle de fer leur étreignait la tête et que leur respiration devenait haletante et oppressée. Déjà la petite flamme du fanal baissait, lorsqu'enfin apparut sous un empiement de sa pleine, les bois blanc de deux caisses.

On était dépourvu de tout outil ; mais Quo sé avait sur lui son fort couteau de matelot et, non sans l'ébrécher parvint à faire auter le couvercle de l'une d'elles. Dès que le premier cylindre fut amené le docteur en ouvrit la clef. Un léger sifflement se fit entendre. En quelques instants la flamme du fanal devint plus claire, les poitrines recommencèrent à respirer plus régulièrement, et le malaise s'atténua considérablement, sans pourtant cesser tout à fait. L'œil fixé sur le manomètre adapté au cylindre, le docteur suivait l'abaissement de la pression intérieure, pour n'épandre dans la pièce que la quantité du précieux gaz nécessaire pour l'instant. Dès que le résultat qu'il attendait fut acquis il ferma la clef de l'appareil.

— Ça va mieux, n'est-ce pas ? dit-il. Maintenant nous allons commencer par débarrasser les quatre cylindres que nous avons à notre disposition. J'estime que le contenu de chacun d'eux peut vivifier notre atmosphère pendant huit heures. C'est donc trente-deux heures que nous allons avoir devant nous. Il s'agit de bien les employer. Et quand je dis trente-deux heures, je suis trop large. Il faut faire la part de notre lampe.

— Mettons que nous en avons pour trente heures, dit Halgouët, et n'en parlons plus.

— C'est peu, répondit Georges.

— Certainement, fit le docteur tout en travaillant avec ses compagnons à l'extraction des cylindres. Certainement, ce serait très peu pour des gens, qui attablés au café anglais auraient commencé à déguster des huitres avec cette idée qu'ils ont encore devant eux une trentaine d'années pour arpenter le boulevard. Mais c'est énorme pour de pauvres diables comme nous, qui en bonne logique, devraient à l'heure actuelle dormir leur dernier sommeil sous pas mal de brasses d'eau salée.

— C'est parfaitement juste, répondit Georges.

— Je me permettrai même, ajouta Halgouët, de dire que c'est tout à fait encourageant. Car en somme, il y a cinq minutes nous ne nous doutions même pas que nous avions une trentaine d'heures devant nous.

— Ah ça, reprit le docteur, voici maintenant nos cylindres rangés. Nous allons passer à un autre ordre d'opérations. Vous n'êtes pas sans remarquer que malgré l'oxygène nous ne respirons pas encore avec une entière liberté.

— C'est l'acide carbonique, dit Georges.

— Précisément. Il s'agit de nous en débarrasser.

— Et comment ?

— Nous avons ici un certain nombre de barils de chaux, que j'ai fait embarquer parmi les désinfectants. Nous allons étaler de la chaux qui absorbera notre acide carbonique.

On eut bientôt fait de défoncer un baril, et l'on répandit de la chaux partout où il pouvait en tenir. Si bien qu'au bout de quelques instants l'atmosphère était devenue parfaitement respirable. Georges de Malher proposa d'organiser immédiatement " la vie du bord " ce qui provoqua chez ces trois hommes énergiques, le premier éclat de rire qui eût animé la sinistre prison. Le docteur et le commandant avaient chacun leur chronomètre. Halgouët y joignit un respectable oignon d'argent, gros comme une pomme d'api " qu'il tenait de son grand-père et qui ne s'était jamais dérangé. " On remonta soigneusement les trois montres de manière à ne pas perdre la notion du temps et à régler de demi-heure en demi-heure les émissions d'oxygène.

Cette précaution prise, on commença sur la proposition du commandant par passer une visite munitieuse des cloisons et des parois de la prison. Il s'agissait de s'assurer si elle était rigoureusement étanches, et de voir si quelque défaut ou défectuosité ne permettrait pas à l'improviste la brusque invasion de l'eau, obéissant à l'énorme poussée que devait lui donner la profondeur. Cet examen semblait d'autant plus nécessaire, que, depuis que le calme était revenu, un léger bruissement semblait trahir une infiltration. On regarda de près tous les joints, et l'on reconnut que la résistance à l'eau était aussi parfaite que possible. Seuls, trois minces filets s'étaient fait jour sur le paroi de tribord. On en aveugla

facilement deux avec un mastic hâtivement fait de toile effilochée, de chaux éteinte et d'huile empreintée au fanal. Quant au troisième, le docteur le laissa couler dans un baril défoncé, "attendu qu'on ne pouvait se passer d'eau, même salée, vu qu'avec de l'eau salée on pouvait faire de l'eau douce."

A ce moment, Halgouët dit Quosé, laissa échapper un bâillement sonore et prolongé, qu'il étouffa de son micux, "rapport à la discipline," mais qu'il ne put dissimuler.

"Pardon, excuse, dit le Breton. Mais c'est l'estomac. Je commence à avoir faim, et comme le maître d'hôtel du commandant doit avoir pris le même chemin que le cuisinier, mon estomac s'inquiète. Après tout, il s'habitue à attendre. Il ne faut pas m'en vouloir pour ça."

—Il est certain, répondit Georges, que c'est là un nouveau côté du problème.

—Nous le résoudre très probablement, observa le docteur. Mais je voudrais bien vous voir, mon cher commandant, un peu plus remonté.

—Que voulez-vous, mon brave docteur ! Je pense malgré moi-même au milieu des angouisses de l'heure présente, à tout mon brave équipage qui a sans doute péri ! Et puis je songe aux miens !

—Pour les vôtres, mon ami, la meilleure manière d'y penser c'est de vous efforcer de vous conserver à eux.

—Vous avez raison.

—Et quant à l'équipage, il était en meilleure situation que nous. Et puisque jusqu'ici nous nous en sommes tirés, il n'y a pas de raison pour s'apitoyer, jusqu'à nouvel ordre, sur des gaillards qui sont peut-être, à l'heure qu'il est, en train de se reconforter à bord de l'Investigator.

—Au fait, dit Halgouët, pourquoi diable sommes-nous au fond de l'eau ? Qu'est-ce qui a pu se passer ?

—Nous approfondirons cela plus tard, interrompit le docteur. Pour le moment, avisons aux vivres. D'autant plus que, en nous occupant nous pourrions peut-être trouver le moyen de prolonger notre existence et qui sait ? de nous sauver tout à fait.

—Si monsieur le docteur continue à avoir des idées, dit Halgouët je commencerai à reprendre espoir pour tout de bon.

—Eh bien ! j'ai quelques idées. Seulement, voilà, je n'ai pas d'outils.

—Des outils ?

—Oui, Mais enfin nous verrons cela tout à l'heure. Tenez commandant, voulez-vous monter sur les épaules de Halgouët et prendre cette petite barre de fer ?

Georges exécuta ces instructions.

"Là, très bien. Voulez-vous maintenant avec cette même petite barre de fer frapper le paroi que vous avez au-dessus de notre tête ? Cette paroi était jusqu'ici la cloison qui nous séparait de la cambuse. Notre naufrage en faisant basculer le *Sirius* l'a élevée à la dignité de plafond. La cambuse est-elle, oui ou non, inondée ? C'est ce qu'il s'agit de savoir."

Après un certain nombre de coups frappés sur différentes parties de la surface, on conclut que le quatrième compartiment contenant la cambuse c'est-à-dire les vivres n'avait pas dû être envahi par l'eau. Il s'agissait de s'en assurer d'une façon certaine en tentant une expérience décisive. Pour cela il fallait percer un trou si mince fut-il dans la paroi de fer. Mais comme le docteur l'avait dit on ne possédait aucun outil pour procéder à cette opération. Les hommes se creusèrent la tête. Aucun ne trouvait la solution.

"Ma foi, dit Quosé, après avoir frappé des coups répétés avec sa tête dure de Breton je ne vois aucun moyen de percer un trou là dedans."

—Eh mon ami, répondit Sergeant, connaissez-vous l'histoire moderne ?

—Assez mal, monsieur le docteur. Mais je n'ignore rien des voyages d'Ulysse, qui, si j'ai bonne mémoire, navigua dans les parages où nous sommes, à la recherche de son île d'Ithaque. Si ça peut vous servir.....

—Pas pour le moment. Rappelez-vous seulement que Bonaparte, manquant de tout, était séparé des plaines de la Lombardie par des montagnes autrement terribles que

ce mince rideau de tôle d'acier et qu'il trouva le moyen de franchir ces effrayants obstacles pour aller chercher, de l'autre côté des Alpes, de quoi nourrir et habiller ses troupes. Eh bien, notre besogne est plus facile. Nous n'avons qu'à percer deux centimètres de fer, et comme nous ne manquons qu'à ce prix-là c'est bien le diable si nous n'y arrivons pas.

—Un instant, s'écria Georges. J'ai comme une idée que pendant l'arrimage on a dû descendre ici une caisse d'outils.

—Êtes-vous sûr ? demanda Sergeant.

—A peu près. Je vois encore la caisse : une grande boîte oblongue, en chêne, sur laquelle la fantaisie du maître charpentier à qui elle appartenait avait peint deux drapeaux tricolores croisés.

—Alors, cherchons !

De nouveau on remua les amoncellements des sacs, de barils, de caisses, et après un quart d'heure on mit la main sur le précieux colis. A l'aide de la barre de fer, on en fit prestement et sans cérémonie sauter le couvercle. Mais alors une immense déception succéda à l'espérance. Le coffre n'était pas celui du charpentier : c'était celui du maître d'armes. Il contenait des plastrons, des masques d'escrime, tout un assortiment de gants à crispin, de la ficelle goudronnée pour refaire les boutons, du fil de fer pour réparer les masques, une douzaine de paires de fleurets de différents numéros, et deux d'épées de salles. Toutefois, en le vidant complètement, on trouva quelques outils nécessaires à la réparation des fleurets cassés : un marteau, un petit étou, des morceaux de zinc pour faire des sutures, deux ou trois limes pour adoucir ces bandages métalliques, quelques bâtons d'étain à souder, et une lampe à souder.

"Tout cela ne peut pas nous servir à grand-chose, dit mélancoliquement Georges de Malher, quand on eut fait l'inventaire de la caisse."

—Voyez, non cher ami, comme vous êtes prompt à vous décourager. Nous avons là, au contraire, tout ce qu'il nous faut pour notre expérience.

—Ma foi, monsieur le docteur, dit Halgouët, c'est plaisir de vous entendre ; mais j'avoue que, moi, je dis comme le commandant.

—Eh bien, mes chers, nous avons là des fleurets d'acier. Nous en cassons un, nous l'aiguisons avec les limes, nous le chauffons à la lampe de soudeur, et nous le trempions dans l'eau de mer que nous avons à notre disposition. Voilà le stylet nécessaire pour creuser le trou.

—C'est vrai ; mais pour actionner un tel stylet de manière à lui donner la vitesse de rotation et la force de pénétration qu'il lui faut pour percer deux centimètres de tôle ?

—Nous prenons un autre fleuret que nous plions en arc, en lui donnant pour corde le fil de fer que nous possédons. Enroulons, dans la corde ainsi faite, le stylet, et par un va-et-vient de cet archet, à la mode des tourneurs arabes, je me fais fort de percer un trou dans la paroi de la cambuse en moins de vingt minutes."

Les deux pessimistes durent s'incliner. Le programme fut suivi de point en point et au bout d'une demi-heure à peine le trou était percé. Pas une goutte d'eau ne s'écoula par la mince ouverture.

Mes chers amis s'écria, Sergeant, la cambuse est intacte. Voilà comment ajouta-t-il philosophiquement, les armes brutales peuvent rendre les services à la science.

—Cédant *arma togæ* ! s'écria Quosé, devenu lyrique d'enthousiasme. Seulement observa-t-il en réalité, seulement... ce n'est pas par ce petit trou que nous pourrions amener une seule boîte de conserves de la cambuse."

C'est George de Malher qui répondit. Devant ces résultats, devant l'ingéniosité sans cesse en éveil du docteur, il se reprenait à la vie. Il était saisi à son tour par le feu de la lutte, par le délire de cet admirable combat contre l'impossible, si bravement accepté par l'homme de science qui partageait les mêmes effroyables dangers. Et il s'écria :

"Mais le reste n'est qu'un jeu. Nous avons une barre de fer et un marteau. Il n'y a pas d'eau dans la cambuse, nous y trouverons des vivres."

Il choisit un des joints, lima une entaille, et y engagea son levier, et frappa à

coups redoublés sur la tête de la barre de fer. Juché sur des barils entassés, Halgouët l'aiderait et en cas de fatigue prenait le marteau à sa place. Sous ces efforts réunis la feuille de fer céda et quelques vigoureuses percées sur la barre ouvrirent un passage suffisant pour une personne.

Alors les deux travailleurs virent le docteur qui pendant leur entêté labeur, ouvrait tout grand un des robinets d'oxygène et remuait la chaux répandue de côté et d'autre.

"Que faites-vous donc, mon cher ami ?" s'écria Georges.

—Je vous aide, répondit le docteur, en vous donnant des forces.

—Mais vous gaspillez notre précieuse réserve d'oxygène.

—Ne vous inquiétez pas. Allez seulement nous chercher à manger et à boire.

Puis il ajouta le visage soudain éclairé en pirouettant sur lui-même et en faisant claquer ses doigts :

"Que la mer nous fiche seulement la paix ! De l'oxygène ! j'en ai plein les mains, si j'ose m'exprimer ainsi. Oui, j'en ai de l'oxygène. Et puis quelque chose avec. Mes amis, petits bonshommes vivent encore !"

VI

Tout plutôt que la mort lente

Avec son agilité d'acrobate, Quosé, le premier s'affala dans la cambuse. De là il tendit la main à Georges qui s'y hissa après lui. Le docteur monta sur les emplacements de tonneaux leur passa le fanal.

Naturellement le plus grand désordre régnait dans l'étroit espace. La cambuse, en effet ne tenait qu'une partie du compartiment dont le surplus était occupé par de soutes à charbons ; mais en raison de son exigüité même, les vivres y étaient emmagasinés comme dans une malle ; les boîtes de conserves, les caisses de biscuits, les barriques de vin et les dames-jeanne d'alcool avaient été pressées les unes contre les autres par le cambusier de façon à utiliser tout l'espace si bien que le désordre était plus apparent que réel.

Les deux explorateurs firent passer au docteur tout ce qu'ils eurent sous la main ; plusieurs caisses de biscuits un grand nombre de boîtes de bœuf salé, de langues de pores, de sardines à l'huile, de légumes secs puis deux dames-jeanne d'eau-de-vie et enfin à défaut de barriques de vin, qu'ils n'auraient pu passer par l'ouverture une cinquantaine de bouteilles de vins fins qui faisait parti de la réserve de l'état-major.

"Si nous devons rester ici, fit remarquer Quosé, nous embellirons au moins nos derniers jours par la dégustation de quelques crusifameux et de quelques bouteilles de champagne, qui certainement n'avaient été destinées à être bues au fond de la mer. C'est une petite satisfaction, direz-vous mais ça ne manque pas d'originalité. Ce qui est ennuyeux c'est de n'être pas sûr de pouvoir le raconter."

—Dites donc, cria le docteur d'en bas tâchez donc de me trouver de l'huile.

—De l'huile ? voilà ! boum ! s'écria Quosé, j'en trouve justement un joli baril : *Union des propriétaires de Mentou ; huile vierge*. C'est écrit dessus. Vous faut-il autre chose ?

—Non ; nous en avons pour quelque temps.

—Alors, commandant, si vous voulez bien redescendre vous m'aidez à affaler le baril d'huile ?

Georges se laissa retomber dans le compartiment inférieur. Halgouët après avoir passé le baril s'appretait à en faire autant lorsqu'il sentit quelques gouttes d'eau lui tomber sur la tête :

"Tiens dit-il, il pleut ! Vous n'auriez pas un parapluie ?

—Que dites-vous ? fit Sergeant.

—Je dis qu'il pleut.

—Tenez, voici le marteau. Avant de nous rejoindre tâchez donc de sonder votre plafond, c'est-à-dire la cloison qui touche à la machine.

—On y va."

L'oreille tendue, le commandant et le docteur écoutaient les coups de marteau frappés par Halgouët.

"C'est plein d'eau, n'est-ce pas ? demanda le premier.

—Tout plein, monsieur le docteur.

—Alors nous ne saurions prendre trop de précautions. Envoyez-nous tout ce qui vous tombera sous la main."

Quosé ne se le fit pas dire deux fois. Ce fut une véritable avalanche de caisses, de boîtes et de bouteilles.

"Bien, fit le docteur. Maintenant descendez."

Et quand le matelot eut rejoint ses deux compagnons, le docteur dit :

"A présent il s'agit de défaire ce que nous avons fait. Fermons l'ouverture de la cambuse."

La besogne était mal aisée, d'autant plus que les travailleurs, fatigués par les émotions et par le labeur surhumain qu'ils avaient fourni dans une atmosphère épaisse, commençaient à s'épuiser. Mais Sergeant déclara qu'il y avait urgence, et ses deux compagnons, subissant de bonne grâce d'ailleurs l'ascendant de sa force morale, se mirent à l'œuvre. On but un verre de vieux cognac acheté par les officiers pour les réceptions du bord, et l'on se mit à rabattre la feuille de tôle soulevée. Pendant que Georges et Halgouët s'employaient à cette besogne, le docteur pliait au feu des fleurets, les courbait en crochet, les trempait et les leur passait, pour leur permettre d'attirer la plaque.

Ce travail prit environ une heure. Au bout de ce temps, la feuille de tôle ne laissait plus qu'un très léger intervalle entre elle-même et son acadrement. Par les trous de boulons qui avaient sauté, le docteur pratiqua, avec du fil de fer tordu en toron à huit brins, ce qu'il appela pittoresquement un point de suture ; puis, avec l'huile qu'on avait maintenant en abondance, il fabriqua de nouveau un mastic où entraient la chaux éteinte et des effilochures de sac, boucha hermétiquement les ouvertures, et, sous la surface qui avait été percée, étala une épaisse couche de ce ciment, sur laquelle il appliqua deux couvercles de caisses superposés, soutenus par une colonne composée de quatre barils placés l'un sur l'autre. Quand tout fut achevé, le docteur examina l'ensemble d'un air satisfait :

"Maintenant, mes amis, nous avons bien gagné notre dîner ; nous pouvons nous mettre à table. Quelle heure avez-vous, commandant ?

—Sept heures.

—Ma foi, notre repas a été retardé d'une heure seulement ; il n'y a pas à se plaindre. Ça, Halgouët, on vous élève aux fonctions d'intendant général. Donnez-nous, je vous prie, une boîte de bœuf, du biscuit et deux bouteilles de champagne ; nous ne les avons pas volées."

—C'est vrai, répliqua Halgouët, mais je trouve qu'il fait joliment lourd dans la salle à manger. Si on ouvrait un peu les fenêtres ?

—Vous avez raison," répondit le docteur. Et il ouvrit de nouveau le robinet d'un des réservoirs d'oxygène.

"Docteur, docteur, s'écria de Malher ne gaspillons pas."

—Mais êtes-vous entêté ! Puisque je vous dis que j'ai de l'oxygène plein mes poches ! Prenez-moi cette tranche de bœuf que Halgouët vient de couper si artistiquement, et qu'il vous tend avec toute la différence qui vous est due. Moi, je débouche le champagne."

Tout en parlant, le docteur coupait les fils de fer qui retenaient la coiffure d'argent de la bouteille, tandis que Quosé disposait devant les convives, sur le tonneau qui servait de table, trois quarts en fer-blanc qu'il avait trouvés dans la cambuse. A ce moment le bouchon sauta avec son joyeux éclat de fête, et au même instant, tandis que les coupes grossières se tendaient vers le vin français, un bruit assourdissant se fit entendre, quelque chose comme une formidable cascade tombant sur le plafond de l'étroit asile où ces trois hommes se cramponnaient à la vie. C'était la cloison de la machine qui avait cédé, et qui laissait l'eau se précipiter dans la cambuse.

Georges et Quosé, malgré eux, reposèrent sur la barrique leurs verres de fer-blanc.

"Eh bien ! Quosé, dit le docteur, c'était prévu : j'avais bien pensé que la force de la vapeur produite au moment de l'invasion de la mer avait dû ébranler fortement la cloison de la machine. C'est pourquoi j'ai voulu fermer la cambuse. L'eau est sur nos têtes, mes amis ; mais

elle ne passera pas. Croyez-moi, tenez vos verres, et portons une santé que l'avenir ratifiera.

Messieurs, ajouta-t-il, donnant à sa voix joviale quelque chose de solennel ; Messieurs, je bois aux trois disparus du *Sirius* !

Et sous le bruit de la trombe d'eau qui s'engouffrait sur leurs têtes, ces trois braves, avec calme, vidèrent leur coupe de champagne.

.....

Le repas tout nécessaire qu'il fût, s'exécuta rapidement. On parla naturellement peu, puisqu'on mangea vite. Néanmoins on échangea pour la première fois quelques idées relativement à la catastrophe et les trois prisonniers se trouvèrent d'accord pour l'attribuer à un abordage. Mais aucun d'eux, ne pensait que cette collision eût pu être l'œuvre de l'Investigator, qui suivait une ligne parallèle à celle du *Sirius*. Si Halgouët avait su que Thomas Tingle se trouvait à la barre au moment du sinistre il eût pu sans doute expliquer la chose autrement que par un malheureux hasard, mais il l'ignorait.

Quant à la fermeture de l'écoutille qui les avait ainsi emmurés elle ne les étonnait pas et ils trouvèrent tous trois la vraie raison de cette terrible manœuvre.

"Immédiatement après la collision tous les matelots qui se trouvaient à portée, dit Georges, ont dû avoir pour premier mouvement de clore les cloisons étanches pour retarder ou arrêter l'immersion du navire. Notre compartiment a été fermé par quelque homme de l'équipage qui ignorait notre présence dans les soutes. Au reste, ajouta-t-il tout cela n'a maintenant qu'un intérêt platonique ; il ne s'agit pas de savoir comment nous sommes ici, mais bien d'en sortir."

A la bonne heure, répliqua le docteur, j'aime à vous entendre parler ainsi. Nous allons nous mettre immédiatement à l'ouvrage, et, bien que la tentative que nous allons faire soit invraisemblable, je ne désespère pas du succès. Vous sentez-vous un peu reconfortés pas le repas.

—Je suis prêt à faire ce que vous voudrez, mon cher docteur, dit Georges.

—Et moi je travaillerai jour et nuit pour revoir l'aurore bénie où je fumerai ma pipe dans la grande hune d'un bateau quelconque.

—Eh bien ! il s'agit tout d'abord de mettre un peu d'ordre dans le capharnaüm où nous nous trouvons et de faire l'inventaire exact de nos ressources."

On procéda immédiatement à cette opération assez longue en raison de l'enchevêtrement des colis et surtout à cause de l'éclairage défectueux du fanal unique qui éclairait les travailleurs. Enfin à trois heures du matin les barils classés suivant les substances qu'ils contenaient, s'empilèrent les uns sur les autres. Les caisses s'étagèrent à part et il restait dans la chambre un espace suffisant pour les évolutions de trois hommes.

Au fur et à mesure du déblaiement, le docteur prenait note des marchandises retrouvées. Quand l'arrimage fut terminé il exigea impérieusement que ses compagnons prissent deux heures de repos.

"Obéissez-moi commandant et vous aussi Halgouët. D'ailleurs pendant que vous dormirez je travaillerai tranquille. Je n'ai pas à avoir du monde autour de moi quand je travaille," ajouta-t-il gaiement.

On dut obéir. Le docteur s'installa à côté du fanal, son carnet à la main et s'occupa à tracer sur les pages des calculs et des formules de chimie, après quoi il se dirigea vers une grande caisse placée à part sur ses indications et qu'il se mit en devoir d'ouvrir. C'était un des colis qu'ils avaient fait charger sur le *Sirius* en vue d'installer son laboratoire particulier. On se rappelle que cette partie de la cargaison avait été de la part du docteur l'objet d'un soin spécial et qu'il avait fait disposer minutieusement les caisses dans l'angle de la paroi de la cambuse. Prises ainsi entre deux surfaces elles avaient simplement glissé au moment du sinistre et semblaient avoir peu souffert. Néanmoins le docteur, si bien trempé qu'il fût, ne put se défendre d'un battement de cœur en faisant sauter le couvercle de la première de ces caisses : elle contenait des cornues, des flacons et des tubes et si ces précieux instruments étaient brisés, c'en était fait de toute espérance. C'est pour cette raison surtout que Ser-

geant avait voulu être seul afin de recevoir le premier choc en cas de malheur.

Le couvercle enlevé, le docteur retira l'épaisse couche de paille qui recouvrait les appareils et le premier objet qu'il sentit sous sa main fut un fragment de verre brisé, qui lui fit au doigt une légère entaille; c'était d'un mauvais augure. Il se trouva en effet en présence d'un entassement de débris, et un instant il crut que le contenu tout entier de la caisse avait été broyé par le choc; mais malgré tout, il ne se découragea pas. Il enleva tous ces essons informes, et avec une joie inexprimable il retrouva soigneusement enroulés dans des mençons de paille et d'étoupe qui les avaient préservés, un certain nombre de matras, de ballons et de cornues de terre et de verre des tubes et quelques flacons à plusieurs tabulures. Dans un coin de la caisse étaient également des bouillons de liège et un rouleau de tuyaux en caoutchouc.

Le docteur rassénéra passa à un autre ordre de recherches. Il s'agissait de savoir si les appareils de distillation destinés à procurer soit pour la médication soit pour l'alimentation, des eaux pures étaient intactes. Mais là, il était beaucoup moins inquiet. En raison de leur rusticité, ces appareils ne devaient pas avoir souffert. Il en trouva un en très bon état et, comme il ne lui en fallait pas davantage il ne s'occupa plus des autres. Quant à l'alcool nécessaire au fonctionnement il y en avait trois fûts.

Ces résultats, une fois acquis, il réveilla Georges de Malher.

— Mon cher ami lui dit-il, à votre tour de prendre le quart. Vous allez veiller pendant deux heures, et moi je vais me reposer. Envoyez-nous de l'oxygène toutes les demi-heures, remuez les différents lits de chaux et pour utiliser vos loisirs, rangez en bon ordre les différents ustensiles que j'ai exhumés et que vous voyez là. Quand vous serez fatigué, réveillez Halgouët pourvu que je dorme trois heures, c'est tout ce qu'il me faut. Quant il fera jour, ajoutez-il en riant, nous organiserons définitivement notre existence présente.

— Un seul mot, mon ami, répondit Georges. Avez-vous toujours bon espoir?

— Plus que jamais, mon cher commandant. Nous essayerons tout pour revenir parmi les humains.

— Et pour revoir ceux que nous aimons. Oh! oui, docteur, ne cherchons pas seulement à prolonger une misérable agonie! Tout, voyez-vous, tout, plutôt que la mort lente!

VII

Du rôle d'une grande fortune dans une grande douleur

Le lendemain de la catastrophe, à huit heures du matin, l'amiral de la Renolière s'entretenait avec le commandant du *Guichen*, sur la passerelle, lorsque l'officier, qui depuis un moment regardait à travers sa jumelle marine un bâtiment entrant dans le port, tendit la lorgnette à son chef en lui disant :

— Voyez donc, amiral : je ne me trompe pas; c'est l'*Investigator* qui rentre.

M. de la Renolière prit la jumelle et regarda à son tour.

— Vous avez raison, dit-il, c'est bien l'*Investigator*.

— Mais sir Owen Townsend avait annoncé l'intention de pousser jusqu'à Beyrouth en compagnie du *Sirius*.

— Oui, c'est bizarre en effet. Il aura changé d'idée. Sir Owen aura pensé qu'il s'exposait lui et son équipage, à un sérieux danger suivi de beaucoup d'ennui, et avec sans pratique d'Anglais, il se sera dit que l'honneur britannique pouvait se passer de l'acte de généreux donquichottisme qu'il tentait. Cela m'étonne médiocrement!

— Ou bien, répondit le commandant, j'aura éprouvé quelque avarie.

— Je ne le crois pas, dit l'amiral "car le petit yacht semble marcher à son allure normale. Tiens, mais ajouta-t-il après avoir de nouveau porté la jumelle à ses yeux; regardez donc mon ami : vous n'observez rien de particulier sur le bâtiment? Ma vue commence à baisser et je me trompe peut-être. Prenez la lorgnette.

— Parbleu si, répondit l'officier; j'observe que les verrues de l'*Investigator* sont en patenne et que le pavillon britannique

à la corne aussi bien que le pavillon français au grand mât sont tous les deux en berne.

— Mon cher ami, dit l'amiral, je regrette ce que je viens de dire. L'*Investigator* rentre parce qu'il a dû arriver un malheur à bord.

— Certainement, mais je me pose une question.

— Et moi aussi, c'est probablement la même. Pourquoi ce pavillon français à mi-mât?

— Oui pourquoi? Sir Owen n'est pas Français et si un malheur est arrivé à son bord quelle raison y a-t-il pour y associer notre drapeau?

L'amiral ne répondit pas; mais il devint très pâle, et le bref raisonnement que venait de formuler le commandant du *Guichen* lui donna immédiatement le sombre pressentiment d'une catastrophe dont il n'osait encore formuler la nature et l'étendue.

— Commandant, dit-il, vous devez éprouver la même angoisse que moi. Il est naturel n'est-ce pas? que je ne m'arrête pas en ce moment à une question d'étiquette; faites immédiatement armer la baleinière, je me rends à bord de l'*Investigator*.

En quelques minutes l'ordre fut exécuté. Déjà les huit matelots attendaient l'aviron en main, tandis que le patron armé d'un aspect et debout s'apprêtait pour donner l'impulsion initiale. Déjà l'amiral passait entre la haie des officiers de service respectueusement découverts atteignant la coupée lorsqu'on vit en pleine marche un canot se détacher des flancs de l'*Investigator*. Au moment où M. de la Renolière allait descendre l'escalier le commandant du *Guichen* lui fit remarquer cette manœuvre.

Sir Owen est dans l'embarcation ajouta-t-il et se dirige vers le *Guichen*.

— C'est juste. Je reconnais sir Owen. Faites ranger la baleinière et signalez sir Owen d'accoster ici.

L'*Investigator* n'était plus qu'à une centaine de brasses du *Guichen*. Aussi en quelques coups d'aviron le canot du yacht anglais aborda-t-il l'escalier. Sir Owen monta les marches raides, très pâle, mais très froid d'apparence. En arrivant à la coupée, il salua gravement l'amiral. Celui-ci lui rendit son salut. Puis lisant dans le regard assombri de son visiteur la confirmation du malheur attendu, il l'invita à passer dans ses appartements particuliers.

Dès qu'ils furent seuls M. de la Renolière toujours courtois malgré son inquiétude, avança un siège à son visiteur. Celui-ci le refusa poliment et dit :

— Amiral, j'ai à vous annoncer une épouvantable nouvelle.

— Je m'y attendais, Monsieur, ayant vu la livrée de deuil de votre navire. Le *Sirius*.

— Le *Sirius* est perdu.

— Corps et biens.

— Non, j'ai sauvé la presque totalité de l'équipage.

— Merci, Monsieur; dit M. de la Renolière en tendant la main à sir Owen.

Celui-ci ne la prit pas.

— Ne me remerciez point amiral, reprit-il; le sauvetage n'est qu'une trop minime réparation, hélas! C'est moi qui suis cause de la perte de *Sirius*.

— Vous!

— Oui, moi, ou du moins mon navire l'*Investigator* a abordé le *Sirius* par la brume et l'a coulé.

— Et c'est à moi, à moi responsable des navires qui m'ont été confiés par la France; c'est à moi que vous osez, de sang-froid, venir faire cet aveu!

— A vous d'abord, amiral, par pénible devoir de courtoisie; aux autorités maritimes ensuite car je n'entends me soustraire à aucune responsabilité.

Quelque maître de lui qu'il fût, l'amiral sentait la colère bouillonner en lui-même.

— Ah! vraiment, Monsieur, s'écria-t-il, vraiment, il a suffi d'un nuage de brume qui d'après ce que je sais, a passé pendant dix minutes sur la surface de la mer pour que l'*Investigator* abordât et coulât un navire français! Vous ne perdez pas de temps, messieurs les Anglais! Malgré la cloche, la sirène et les feux, il ne vous a fallu qu'un moment de brouillard pour détruire mon pauvre *Sirius* et noyer son équipage!

— Je vous ai dit que presque tout l'équipage était sauvé.

— Presque! c'est-à-dire qu'il y a des morts. Et vous voulez me faire croire que cette catastrophe est l'œuvre, alors que vous naviguez de conserve et que, si vous aviez su l'a b c du métier, le moindre ralentissement d'allure aurait été suffisant à empêcher un tel malheur! Non, Monsieur, je ne veux même pas attribuer la perte de *Sirius* à l'ignorance présomptueuse de gens qui parce qu'ils sont riches, se croient capables de mener un navire. Cet abordage n'est pas un accident, Monsieur, c'est un crime! Le *Sirius* a probablement gêné votre route; vous avez passé sur lui et voilà tout; vous étiez le plus fort, votre navire étant plus puissant et le *Sirius* se présentant par le travers. Et vous avez remporté là tout simplement une de ses menues victoires, sans gloire, il est vrai, mais aussi sans risques, que l'Angleterre récompense mais que le monde méprise.....

— Amiral!

— Monsieur je suis trop vieux marin pour m'y tromper. C'est pas à moi que vous osez soutenir que l'abordage du *Sirius* par l'*Investigator* en temps de brume, c'est vrai, mais par une mer calme, et étant donné que les deux bâtiments snivaient une direction parallèle, est un simple effet de la fatalité. La malveillance l'a causé, et la malveillance seule. Que le crime ait été commis par vous-même, je ne le dis pas; mais vous êtes capitaine à bord de l'*Investigator*, et, comme tel, responsable. Si vous n'avez pas commis le crime, vous n'avez pas su l'empêcher. Et c'est la même chose.

— Ainsi, vous avouez qu'il y a eu crime?

— Je l'avoue, puisque c'est la vérité.

— Avant tout, quels sont les quatre hommes disparus?

— Le docteur Sergeant, l'aspirant Remi, le matelot Halgouët et le lieutenant de vaisseau de Malher.

— Trois vaillants officiers et un bon matelot de moins! Quatre braves gens enlevés par vous à la France, ce qui ne vous importe guère, et à leur famille, ce qui vous touchera peut-être davantage, car on doit aimer aussi les siens, en Angleterre!

— Oui, Monsieur, et je le sens d'autant plus que Georges de Malher était mon parent et que je lui portais la plus vive affection.

Et, en disant ces mots, la voix de l'Anglais tremblait, malgré l'effort surhumain qu'il faisait pour garder son impassibilité de race et d'éducation. M. de la Renolière, malgré lui, fut ému.

— Voyons, Monsieur, reprit-il; comment a eu lieu la catastrophe?

— Oh! vous pouvez répéter le crime, amiral. Au moment où nous avons été enveloppés par la brume, j'ai fait quitter la barre au jeune matelot qui la tenait, et j'ai remplacé ce novice par un marin expérimenté, nommé Thomas Tingle. Le *Sirius* se trouvait alors par babord à nous. J'ai donné l'ordre de gouverner sur tribord.

Tandis que je faisais ralentir la marche, jouer la sirène et sonner la cloche, Tingle a mis, contre mon ordre clair et précis, qu'il avait fort bien compris, la barre tout entière à balord. Je l'ai arraché de la roue, j'ai pris sa place et crier de faire machine en arrière; il était trop tard!

— Et qu'avez-vous fait de Tingle?

— Il est aux fers et va être débarqué pour être mis à la disposition des autorités maritimes. De l'enquête que j'ai faite immédiatement, il résulte, en effet, que ce matelot avait eu des discussions avec les marins du *Sirius*, et qu'il avait juré de se venger. J'ai écouté sans me plaindre, amiral, les choses dures que vous m'avez dites, parce que vous étiez dans votre droit. Je ne veux pas plaider les circonstances atténuantes; mais vous vous direz peut-être qu'il serait peu juste de faire supporter à l'Angleterre la responsabilité de la vengeance de brute d'un matelot. Certes, c'est une honte qu'un tel homme soit Anglais. Il semble que, même pour les plus grossières natures, la communauté des dangers courus sur les mers devrait créer une robuste fraternité entre tous ceux que leur existence y expose, partout et sous tous les pavillons. Le crime d'un misérable n'empêche pas les marins anglais de comprendre cette fraternité. Et moi, amiral, moi, je suis bien malheureux.

(A suivre)

Soulagement des Affections des Poumons

The D.L. EMULSION

Pour la CONSOMPTION et toutes les AFFECTIONS PULMONAIRES, CRACHEMENT DE SANG, TOUX, PERTE D'APPETIT, DEBILITE.

Les bénéfices de cette préparation sont manifestes. Grâce à l'aide de l'Emulsion "D. & L." je me suis débarrassé d'un toux déchirante dont je souffrais depuis au-delà d'un an, et j'ai beaucoup augmenté sous le rapport du poids. J'ai jamais cette Emulsion à un tel point que j'étais heureux quand venait le moment d'en prendre.

T. H. WINGHAM, C.E., Montreal.
50c et \$1 la Bouteille.

DAVIS & LAWRENCE CO., Ltd., Montreal.

JE LE VEUX BIEN-

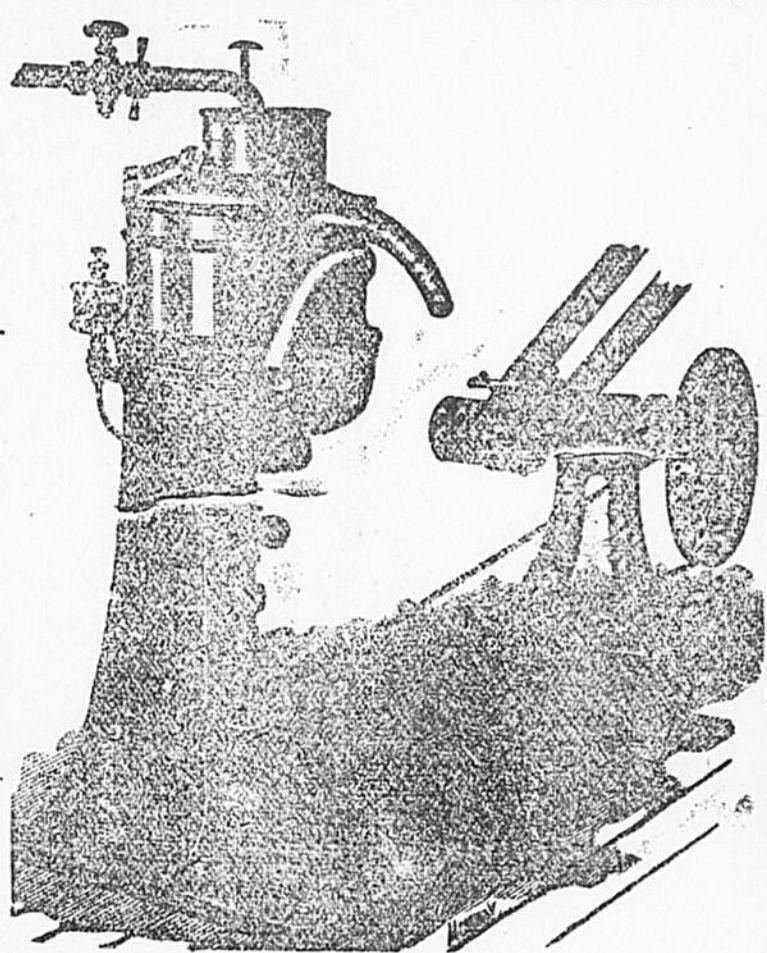
Si vous demandez à un malade s'il veut être guéri, il vous répondra infailliblement: "Je le veux bien." Vous tous qui souffrez, voulez-vous être guéris? Si vous le savez, sachez avoir recours aux fameux remèdes sauvages de J. E. P. RACIGOT, qui ne sont composés que d'herbes et de racines. Ils sont d'une efficacité telle qu'ils guérissent indistinctement toutes les maladies. Il n'y en a pas qui leur résiste. Toutes infailliblement sont détruites par l'usage de ces remèdes. Des les premières doses le malade commence à éprouver un bien-être général qui va s'accroissant de jour en jour, jusqu'à ce que la guérison ait été parfaitement opérée, ce qui ne tarde pas. N'oubliez pas ou plutôt ne négligez donc pas de recourir à ces fameux remèdes quelle que soit la cause de vos souffrances. Sachez qu'ils ne se vendent qu'à Québec à l'enseigne du GROS SAUVAGE, c'est-à-dire chez

J. E. P. RACIGOT,
No 25, rue St-Joseph, St-Roch.
QUEBEC.

25 janvier 1895—1 an.

APPAREIL
POUR BEURRERIES ET FROMAGERIES
Célèbre séparateur ALPHA DE LAVAL
LE SEUL SEPARATEUR EGREMENT PARFAITEMENT NET LE LAIT FROIT

UNE SPECIALITE D'APPAREILS POUR STATION D'EGREMENT AU COUT D'UNE FROMAGERIE
Aussi ce qu'il y a de mieux approprié aux fabriques comtoises



Capacité : 1200 à 1300 lbs à l'heure pour \$160.00.

Engins, Douilloires, Séparateurs Centrifuges, Barattes, Bassins, Malax Arbres de couche, Supports, Courroies (straps), Presses à beurre, Balances, Canistres, Calorifères, Tuyaux, Fer, Robinets, Chantepleurs, Raccords et tout ce qui est nécessaire pour l'installation d'une beurrerie.

Chaudières de fromagerie, bassin à fromage, couteaux à caillée, moulin à cailler, presse à fromage, moules à fromage, machine à faire les boîtes, canistres pour le transport du lait, etc. Aussi toutes les fournitures pour la fabrication du fromage et du beurre, telles que couleur, coton, bois à boîtes, tinettes, sel, parchemin, etc.

Aussi, grément de scieries et toutes les machineries pour travailler le bois.

LE TOUT AU PLUS BAS PRIX DU MARCHÉ
Installation faite de ces machines, si demandée, à la satisfaction de l'acheteur
Réparation des machines centrifuges ou autres.

CHS A. PAQUET } REPRESENTANT DE LA
Canadian Dairy Supply Company
9, RUE ST-ANTOINE, QUEBEC.

Une montre en Or solide pour \$7.50

Voulez-vous une occasion de bon marché? Desirez-vous vous procurer la meilleure montre qui ait encore été offerte à ce prix jusqu'à présent. Ne craignez pas de dire oui! Envoyez-nous cette carte avec votre nom et votre adresse, spécifiant si c'est une

Montre pour dames ou une Montre de poche pour hommes

que vous desirez et nous vous enverrons la plus belle montre qui a jamais été offerte à ce bas prix. LA MONTRE EST EN OR 14 CARATS ET A UN JOLI MOUVEMENT AMERICAIN EN NICKEL et est garantie pour 20 ANS. La montre est très régulière et tient parfaitement le temps. Elle a toute l'apparence d'une montre de \$50. Vous pouvez l'examiner au bureau de l'express, si elle est telle qu'on vous le décrit et si vous trouvez que c'est réellement un bon marché, payez \$7.50 à l'agent de l'express (prix du gros) et les frais d'expédition.

Si vous ne l'almes pas, ne la prenez pas. Nous croyons à nos bons résultats des ventes considérables et rapides et aux profits modiques réalisés sur chacune de ces ventes. Nous ne vendons que des montres, pas de rebut.

ADRESSE
The Universal Watch and Jewelry Manufacturing Co.
Dept. 43, 508 SHILLER THEATRE
CHICAGO.

Ecrivez pour un catalogue qui vous est adressé gratuitement.

LE DRAME DE CLARENCEVILLE

Le jour se fera sur cette sanglante affaire

Le résultat des démarches du connétable Gale et du coroner Mark

Montréal, 3.

Le grand connétable Gale de Québec était ici samedi, dimanche et hier logé au Phôtel Riendeau. A plusieurs reprises un reporter de la "Presse" l'a interrogé pour savoir si son voyage avait trait à l'affaire de Clarenceville.

Il a répondu qu'il était à travailler à cette cause depuis trois ou quatre ans, chaque jour et sans trêve et qu'il y travaillait encore. Toujours il s'est efforcé de recueillir quelques éléments de preuve et il est en train de compléter son travail qui le conduira à l'arrestation prochaine du coupable, dit-il.

D'autre part, le coroner Mark, d'Ottawa est allé ces jours derniers, faire une tournée dans les cantons de l'Est, afin d'aider aux autorités judiciaires à éclaircir ce drame mystérieux, le résultat obtenu a dépassé ses espérances et il dit que le jour se fera bientôt sur cette sanglante affaire. Il n'a pas voulu faire connaître la nature de ses découvertes, mais il est à préparer un rapport qu'il soumettra samedi au procureur général.

SUICIDE D'UN CANADIEN

Un nommé Houle se donne la mort à Lowell

On nous écrit de Lowell, Mass., qu'un de nos compatriotes, Louis Houle, âgé de 25 ans, s'est suicidé dimanche après-midi au moyen du gaz. Il a été trouvé mort dans son lit vers les six heures; sa chambre était remplie de gaz.

Il y a environ trois semaines, Houle louait trois chambres, laissant entendre qu'il venait de se marier. Cependant, il paraît que la femme qu'il présentait comme son épouse à un mari vivant quelque part. Le nom de cette femme est Edna H. Whitmore.

Houle avait l'habitude de faire la noce chaque samedi soir, et il arriva un jour qu'il eut une querelle tellement violente avec la femme Whitmore, que celle-ci dut appeler au secours. Samedi dernier, Houle fut comme d'habitude.

Le corps a été découvert par la femme Whitmore, qui arriva à la chambre de Houle vers les six heures, et trouvant la porte fermée à clef, appela deux jeunes garçons et leur dit qu'elle était convaincue que son mari, c'est-à-dire Houle qu'elle faisait passer pour tel, était à l'intérieur et qu'elle avait peur qu'il lui fut arrivé malheur, vu que la porte de la chambre était close depuis une heure.

Les deux garçons réussirent à enfoncer la porte, après beaucoup d'efforts, et ils entrèrent dans la pièce, suivis de la femme Whitmore et d'une jeune fille qui l'accompagnait, et ils trouvèrent Houle en chemise et étendu sur le dos.

Les deux garçons et la jeune fille s'empresèrent de faire venir une voiture d'ambulance qui transporta le cadavre à la morgue.

CONFLAGRATION A RICHMOND

\$100,000 de dégâts

Richmond, Qué., 3—Vers 2.30 heures, ce matin, un incendie s'est déclaré dans l'arrière-boutique du magasin de M. Charron. De là il s'est rapidement communiqué à la Claxton Hall, au bureau du "Guardian", de Richmond et aux écuries du Grand Central Hôtel.

Ce matin, toutes ces bâtisses n'étaient qu'un immense brasier et l'incendie menaçait de consumer le bloc McMarran. On a demandé du secours à Sherbrooke. Les pertes seront très fortes. L'origine du feu est encore inconnue.

Plus récent.—Le feu est maintenant presque éteint, mais outre les bâtisses déjà mentionnées, il a encore détruit le magasin de T. H. Hall, sellier, de J. A. Dalton, marchand de meubles, la résidence de N. Pilotte, de Mme Scott et de B. Taylor. Les pertes sont d'environ \$100,000. Les assurances s'élèvent à \$30,000.

ARRESTATION DES VOLEURS DE MALLES

A la Baie des Chaleurs

Ottawa, 3—Le commissaire Sherwood, chef de la police du Dominion, a reçu une dépêche du constable Chamberlain, qui a été envoyé pour rechercher les auteurs du vol à main armée des malles à la Baie des Chaleurs disant qu'il a arrêté deux individus.



Le Cœur Manquait.

NEUDORF, T.N.W., CAN., Juin, 1892. (2)

Ma fille avait une excellente santé, à venir jusqu'à 11 y a deux ans, lorsqu'elle donna des signes de découragement. Quelque temps après elle ressentit une douleur comme si le cœur lui manquait, et elle eut des convulsions très fortes. Plusieurs fois remèdes furent employés pendant une année sans succès. Après avoir pris la première cuillerée du Tonic Nerveux du Père Koenig, les attaques disparurent et elle n'en a pas eu depuis.

Certifié par le Rev. L. Striech.

JOE OTT.

STREATOR, ILL., Déc. 5, 1893.

Le Tonic Nerveux du Père Koenig est le meilleur que j'ai trouvé, c'est une grande bénédiction pour les gens affligés. Que Dieu vous bénisse. Bien respectueusement,

SEUR ST. FRANCIS, O.S.F.

GRATIS Un Livre Précieux sur les Maladies Nerveuses et une bouteille échantillon, à n'importe quelle adresse. Les malades faibles recevront cette médecine gratis. Ce remède a été préparé par le Rev. Père Koenig, de Fort Wayne, Ind., depuis 1876 et est maintenant préparé sous sa direction par la

KOENIG MED. CO., Chicago, Ill.

Chez tous Pharmaciens, n° 31 la bouteille ou 6 pour \$5.00.

AGENTS :

E. MCGALE, 223, rue Notre-Dame,

Montréal.

LAROCHE & Cie. Québec

VOL DE \$3,000

A l'Université de Toronto

Les voleurs connaissent l'état des lieux

Toronto, 3—D'audacieux voleurs ont pénétré dans le bureau du Boursier de l'Université, et ont fait sauter le coffre-fort, emportant une somme de \$3,000, moitié en argent, moitié en chèques. Le coffre fort renfermait deux boîtes, dont l'une appartenait au Boursier, M. Smith, et l'autre à M. A. Moure. La première contenait deux bagues à diamants d'un grand prix, et la seconde, les \$3,000. Les voleurs ont tout emporté. Le bureau du Boursier est situé dans la partie Nord-est de l'Université et s'ouvre sur deux corridors. Il comprend deux chambres, et le coffre-fort se trouvait placé entre ces deux chambre. Les traces que Pont a remarquées sur le plancher indiquent que les voleurs se sont servis de poudre. L'on ne connaît pas encore les auteurs du vol. Cependant, plusieurs personnes qui ont des relations avec l'Université ont des soupçons, mais ne peuvent encore accuser personne positivement.

Samedi, était le dernier jour pour la rentrée des montants dus par les étudiants et, comme c'est la coutume, ces derniers avaient attendu au dernier jour pour effectuer leurs remises. Ce fait devait être connu des voleurs.

La moitié du montant volé se composait de chèques payables à ordre, qui ne seront d'aucune utilité pour les possesseurs actuels, mais il s'en trouve aussi plusieurs qui sont payables au porteur. La police est informée et le département des détectives est maintenant à l'œuvre.

NOUVELLES DE KINGSTON

Une tentative de suicide — Un déserteur

Kingston, 3 — Mme Nettie Thompson, une veuve de Ewinsville, a tenté de se suicider hier en se jetant dans les eaux du lac Beaver. Son beau-frère est venu à son secours et l'a retirée à temps. La femme est veuve depuis un an et regrette son acte de désespoir.

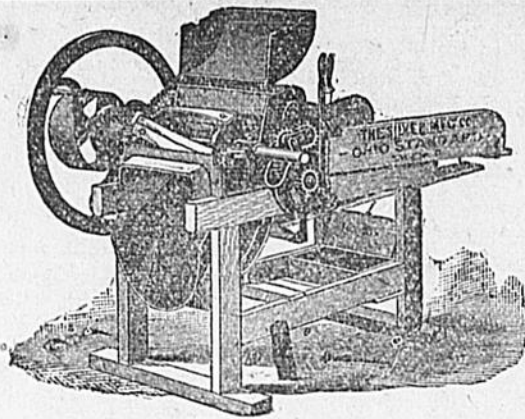
—Le canonier Smith de la Batterie A est déserté depuis samedi et est introuvable. On croit que c'est un déserteur de l'armée américaine.

Pour les pauvres

Pasis, 3—M. Challamel-Lacour, l'ancien président du sénat, qui vient de mourir, a laissé toute sa fortune aux pauvres du quartier où il habitait. Il l'a divisée en sommes de 20 et 30 francs pour être distribuées le jour du paiement trimestriel des loyers.

Mort subite

Ottawa 2 — Pierre Sagala, pilote, est mort subitement. De bonne heure dans la soirée de samedi, il sortit pour faire ses achats du dimanche. A son retour il se mit au lit paraissant en bonne santé. Vers neuf heures des personnes de la maison entendirent M. Sagala se plaindre et le Dr Paquette fut appelé en toute hâte auprès du malade, qui expira quelques minutes après. On attribue sa mort à une maladie de cœur.



Moulins à battre, Coupe paille, Charrues, etc.

Adressez-vous à nous pour le célèbre Moulin à Battre **ELLIS VELSTONE**, Importé directement des Etats-Unis.

Catalogues et certificats fournis sur demande. Pouvant battre de 250 à 350 minots par jour.

AUSSI POUR

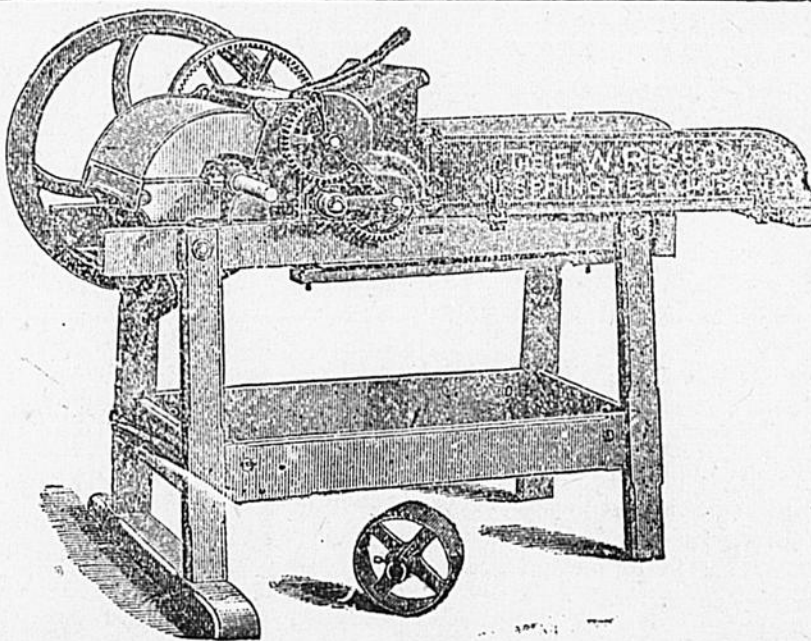
CHARRUES, COUPE PAILLE, ET TOUTES SORTES D'INSTRUMENTS ARATOIRES

A des prix extrêmement bas et tous garantis.

15 0/10 d'escompte sur Voitures de promenade. 25 0/10 d'escompte sur Bicycle.

LATIMER & LEGARE

273, RUE ST-PAUL, OU 24, ST-VALIER, QUEBEC.

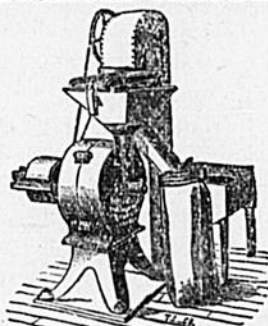


HACHE-FOURAGE "ROSS" CES HACHE-PAILLE

Sont les meilleurs sur le marché; car ils sont plus forts, plus améliorés et font l'ouvrage d'une manière plus parfaite que tout autre.

AUSSI :—

Moulins à Battre, Coupe-Légumes, Bouilloires à Légumes, Charrues en Acier, &c., &c. DE PLUSIEURS GRANDEURS ET MODELES ET DU DERNIER GOUT.



AUSSI :—Moulanges en Pierre, Planeurs, Moteurs et Ebouveteurs combinés Planeurs Simples, Moulins à Bardeaux, Engins, Chaudières, et une ligne complète de Machineries pour travailler le bois.

AUSSI :—Régulateurs d'Engins "Pickering," Courroie en Chaîne, "Ewart," Courroie en Cuir, en caoutchouc et en toile, &c., &c., de la célèbre maison

Waterous Engine Works Co., Brantford, Ont

Demandez les circulaires et les prix.

W. A. ROSS 78 RUE ST-PAUL.



Quebec Central RAILWAY

INDICATEUR D'HIVER

Prenant effet le 5 Octobre 1896

Allant au Sud

Quitte la traverse de Québec, 1.30 p. m. } Express pour St-François, Mégantic, Sherbrooke, Portland, Boston, New-York et autres endroits du sud.

Quitte Lévis, Q. C. R., 2.00 p. m. } Accommodation pour Sherbrooke, Boston, New-York, et autres endroits sur le Boston & Maine.

Quitte la traverse de Québec, 6.30 p. m. } Le convoi mêlé Québec, 7.30 a. m. pour Beauce jonction et St-François.

Allant au Nord

Arrive à Lévis, Q. C. R., 1.55 p. m. } Express de New-York, Boston, Sherbrooke, St-François et Mégantic.

Arrive à Québec, 2 hrs p. m. } Accommodation de New-York, Boston, Portland et Sherbrooke.

Arrive à Lévis, Q. C. R., 6.45 hrs p. m. } Convoi mêlé pour St-François et la jonction de Beauce.

Les convois circulent tous les jours, le dimanche excepté.

Les convois express se raccordent à Harlaka avec l'express local de l'Intercolonial de Dalhousie.

Le convoi express quittant Québec le samedi matin, ne circule pas plus loin que Springfield, le dimanche matin.

Chars palais Pullman sur les convois express de Québec à Springfield, sans changement, et se raccordant à Sherbrooke avec des chars palais Pullman directs pour Boston. Chars dortoirs directs sur les convois de Québec à Boston.

Pour autres informations, s'adresser aux agents de la compagnie, et à

R. M. STOCKING, Agent de la cité et du district. 32, rue St-Louis.

FRANK GRUNDY, Gérant Général. J. H. WALSH, Agent général des Passagers

ABONNEZ-VOUS

— AU —

'JOURNAL DES CAMPAGNES'

\$1.00 PAR ANNÉE — \$1.00 SEULEMENT

PAYABLE D'AVANCE.

16 grandes pages paraissant tous les samedis.

CONDITIONS

(DU)

JOURNAL DES CAMPAGNES

EDITION HEBDOMADAIRE

PARAISANT TOUS LES JEUDIS ET CONTENANT TOUTES LES NOUVELLES DE LA SEMAINE.

Prix de l'abonnement : UNE PLASTRE Pour la France: 10 FRANCS

Strictement payable d'avance

THOS. CHAPAIS

Directeur-Propriétaire

LEGER BROUSSEAU ÉDITEUR

11 & 13, Rue Duade, Québec